

BIBLIOTECA  
FVNDATIVNEI  
VNIVERSITARE  
CAROL I.



Nº Curent 542 Format .....

<sup>1049</sup>  
Nº Inventar 2160 Anul .....

Secția ..... Raftul .....

COLLECTION MICHEL LÉVY

---

CONTROL 1957

OEUVRES COMPLÈTES

D'ALEXANDRE DUMAS

Inv. 542.

542

~~No. 216~~

LE CHASSEUR

# DE SAUVAGINE

PAR

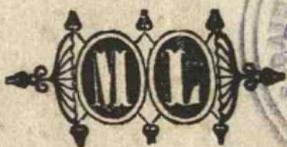
ALEXANDRE DUMAS

Donatiunea

J. AI. SAMURCAS



1099.



266 266

PARIS

MICHEL LÉVY FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

RUE VIVIENNE, 2 BIS

1861

Tous droits réservés

BIBLIOTECA CENTRALA UNIVERSITATII  
COTA 542

1951

L

RC 169/03

1030



**B.C.U. Bucuresti**



**C1039**

## AVANT-PROPOS.

---

Lord Byron a dit, dans son poëme de *Don Juan* :

O mer, le seul amour auquel je fus fidèle !

Ce vers du poëte anglais est bien souvent revenu à ma mémoire dans ces heures de mélancolie où l'on sent què quelque chose d'inconnu vous attire à soi.

Les plus beaux vers de Hugo, les plus beaux vers de Lamartine sont adressés à la mer.

Si j'avais eu le bonheur d'être un poëte lyrique comme eux, au lieu d'être tout simplement un poëte dramatique comme je le suis, je sens que la mer, soit la Méditerranée à la robe bleue, soit l'Océan à la tunique verte, eût eu mes strophes les plus passionnées.

Et cependant, disons-le, la Méditerranée ne nous paraît pas une véritable mer : c'est un beau lac aux rivages admirables.

Mais l'Océan, avec son flux et son reflux, avec ses

vagues qui, se détachant de l'Amérique, font dix-huit cents lieues sous l'œil du Seigneur, avant de toucher à l'Europe; l'Océan, que coupe en deux l'équateur, que bornent les deux pôles; voilà la mer véritable, voilà le seul miroir qui soit assez grand pour réfléchir la face de Dieu.

C'est donc l'Océan que je préfère.

Est-ce parce que c'est l'Océan que j'ai vu le premier?

Peut-être.

Mais, je le répète, si mélodieusement que chante le flot dans le golfe de Baïa ou dans la baie d'Agrigente, si doucement que murmure la vague qui caresse Palerme ou la lagune qui lèche Venise, je préfère aux murmures de la molle Amphitrite les sourds rugissements de la mer sauvage dans la baie de Douarnenez, ou les lamentables rumeurs de la Manche se brisant aux rochers du Calvados.

C'est que, d'Ostende à Brest, toute cette côte m'est familière. J'y ai semé les meilleurs jours de ma jeunesse, j'y ai récolté mes plus doux souvenirs.

La plage de Blankenberghe, les ruines d'Arques, les rochers d'Étretat, les falaises du Havre, les dunes de Courseule, les récifs de Saint-Malo, les landes de Plogoneau me sont connus comme les plaines et les forêts de mon pays natal. J'ai suivi les ondulations de ces côtes, le fusil à la main, tantôt dans quelque frêle barque qui me balançait sur les vagues, où j'allais poursuivre les mouettes et les goëlands, tantôt sur le

rivages mêmes, où venaient me trouver les bécassines et les macreuses.

O mes journées de Trouville, où j'écrivais *Charles VII* et *Richard Darlington*!

O mes nuits du Luc, où je regardais, de l'autre côté de la mer, les phares du Havre briller comme deux étoiles!

Souvenirs de jeunesse, souvenirs de bonheur, phares plus brillants que les phares du Havre, et qui, chaque fois que je regarde en arrière, vous rallumez dans la nuit du passé; hélas! combien de fois, las du présent, doutant de l'avenir, ne suis-je pas revenu déjà et ne reviendrai-je pas encore à vous!

Il y a, pour les hommes qui se livrent aux labeurs de l'esprit, une religion complètement inconnue du vulgaire des hommes, et où, de temps en temps, ils éprouvent le besoin de retremper leur âme et de rafraîchir leur imagination.

C'est la religion de la solitude et du silence.

Je lus cette pensée, un jour, sur les murs d'une cellule de la grande Chartreuse :

« Dans la solitude, Dieu parle au cœur de l'homme; dans le silence, l'homme parle au cœur de Dieu. »

Qui donc éprouvera le besoin irrésistible de ces mystérieux entretiens, si ce n'est le poète?

Or, de toutes les solitudes, quelle est la plus mystérieuse?

Celle des flots.

De tous les silences, quel est le plus éloquent?

Celui de la mer.

Aussi, combien de fois m'est-il arrivé, sans raison apparente, sans motif visible, sans pouvoir donner une cause plausible à mon départ, de quitter tout à coup Paris, de me jeter dans une chaise de poste, dans une diligence, dans un wagon, en criant :

— A Dieppe ! au Havre ! à Trouville ! ou à la Délivrande !

J'allais chercher, au bord des flots, ma chère solitude ; j'allais demander à la mer son poétique silence ; j'allais prier Dieu d'écouter ce que j'avais à lui dire ; j'allais demander à Dieu s'il n'avait pas quelque chose à me répondre.

Et, chaque fois, je revenais plus fort ; car j'avais l'infini dans le cœur, l'immensité dans l'imagination.

\*  
\*\*

Un soir, c'était à Bruxelles.

Nous étions trois autour d'une table : Cherville, Noël Parfait et moi.

Sur cette table, il y avait une carte de France déployée.

La veille, à cette même table, nous étions quatre.

Ce quatrième qui nous manquait, c'était Victor Hugo.

Le matin, nous l'avions été conduire à Anvers ; à une heure, nous l'avions embrassé et il était monté sur le

paquebot d'Angleterre; un quart d'heure après, il avait disparu à un détour de l'Escaut.

Lisez, dans *les Contemplations*, les merveilleux vers qu'il m'a adressés en souvenir de cet instant où nous cessâmes de nous voir...

Nous étions revenus à Bruxelles, tristes à mourir.

Le chemin de l'exil est inconnu. Dès que le proscrit s'est perdu derrière la colline, au détour du chemin, à l'angle du fleuve, nul ne peut dire où il va, nul ne sait s'il doit revenir.

Nous n'étions donc plus que trois à cette table où, la veille, nous étions quatre, et, sur la carte déployée sur cette table, nous cherchions l'île de Jersey.

C'était là qu'allait notre ami.

Je restai longtemps le doigt appuyé sur l'un des trois points qui forment le triangle des îles anglaises; puis mon doigt passa par-dessus le département de la Manche et s'arrêta sur la ligne qui sépare celui-ci du département du Calvados.

Là, un de ces souvenirs dont j'ai parlé s'éveilla tout à coup dans mon esprit et me rejeta à une dizaine d'années en arrière.

— Pourvu, dis-je, que notre cher Victor ait plus beau temps, pour aller de Londres à Jersey, que je n'ai eu, moi, pour aller des îles Saint-Marcouf à Grand-Camp.

— Des îles Saint-Marcouf à Grand-Camp? répéta Cherville. Vous avez été des îles Saint-Marcouf à Grand-Camp, vous?

— Oui, moi.

— Et quand donc cela?

— Attendez... En 1842, je crois.

— Et que diable alliez-vous faire là?

— J'aurais bien de la peine à vous le dire... Une de ces excursions sans cause et sans raison, comme j'en fais quelquefois quand je suis triste et fatigué. Seulement, celle-là a failli être la dernière.

— Vous avez été pris d'un grain?

— Entre le banc des Vays et l'embouchure de la Vire.

— L'endroit n'est pas commode ; il y a là un coquin de courant !...

— Vous le connaissez?

— C'est mon ennemi personnel ; dix fois je l'ai traversé à la nage.

— Eh bien, il a manqué nous jeter à la côte et nous y a jetés en effet ; et, ma foi, sans un brave homme qui nous a recueillis dans sa cabane, j'eusse passé cette nuit-là à la belle étoile. J'étais si fatigué, que je n'aurais eu le courage de gagner ni Maisy, ni Geffosse, ni Cardonville.

— Alors, je vois où vous avez couché : vous avez couché au Gabion.

— C'est cela !... Mais vous avez donc habité le pays, que vous le connaissez pierre par pierre ?

— Mon père avait ses propriétés à quelques lieues de là, entre Trévières et Balleroy. Le brave homme dont vous parlez devait avoir près de lui, à cette époque, un enfant de dix à douze ans.

— Justement, vous me le rappelez : une pauvre petite créature frêle et pâle, qui semblait trop faible pour la rude atmosphère dans laquelle elle vivait.

— Oui ; c'était Jean-Marie... Mais il n'en était point ainsi de votre hôte : c'était un solide gaillard, que ce chasseur de sauvagine !

— En effet, quand nous lui demandâmes quel était son état, que nous ne pouvions guère deviner aux différents objets que nous voyions, il nous répondit qu'il était chasseur de sauvagine. La crainte de paraître par trop niais, étant chasseur moi-même, m'empêcha de lui demander de plus amples renseignements sur ce genre de chasse. Au reste, il est impossible de faire avec plus grand cœur l'hospitalité d'une pauvre maison. Il voulut me céder son grabat ou, à mon choix, le hamac de son mousse : je refusai, et une botte de paille fraîche fit les frais d'un des lits où j'ai le mieux dormi de ma vie, quoique un gros chien, qui sans doute me reconnaissait pour un ami, fût venu le partager sans façon avec moi.

— Oui, j'ai connu le chien comme le maître. C'était un fier chien et qui s'appelait Pavillon.

— Et le maître, comment s'appelait-il ?

— Dans le pays, il n'était guère nommé, comme il vous l'a dit lui-même, que le chasseur de sauvagine ; mais son nom véritable était Alain Montplet. C'était tout un roman que l'histoire de cet homme.

— Je m'en suis douté en le voyant. Il y avait en lui quelque chose de farouche, de terrible et de bon à la fois,

qui indiquait une nature exceptionnelle, et, si j'avais osé, je lui eusse demandé de me raconter cette histoire.

— A l'époque où vous l'avez vu, elle n'était qu'à moitié accomplie et elle ne vous eût offert que l'intérêt tronqué d'un livre sans dénouement. C'est depuis que les événements ont marché et que le roman d'Alain Montplet a pris sa fin.

— Ainsi, vous revenez au mot *roman* !

— Oh ! mon cher ami, si, par le mot roman, vous entendez quelque chose de pareil au tissu d'aventures qui constituent le drame de la *Reine Margot*, du *Comte de Monte-Cristo* ou des *Trois Mousquetaires*, nous sommes certes loin de compte. Mais, s'il y a un roman dans *Pauline*, dans *Conscience l'innocent*, dans le *Pasteur d'Ashbourn*, alors nous commencerons à nous entendre.

— Mon cher, sur ce point, nous nous entendrons toujours. Il y a roman, à mon avis, partout où il y a lutte d'hommes contre hommes, de passions contre passions. J'ai fait des romans en un volume, en cinquante pages, en un chapitre, et ce ne sont peut-être pas les pires de mes romans.

— Je voudrais avoir l'habitude d'écrire, je vous enverrais, un beau matin, l'histoire d'Alain Montplet depuis A jusqu'à Z, depuis *Pater* jusqu'à *Amen*, et vous verriez que je ne vous ai pas menti.

— Faites cela.

— Peut-être.

— Eh bien, quand recevrai-je votre manuscrit?

— Oh ! cher ami, je ne suis pas comme vous, moi : je n'improvise pas les volumes. Tous les huit jours, mon compte avec ma blanchisseuse, seul, me tient deux heures. Je ferai ce récit à mon temps, à tête reposée, et, quand il sera bien fini, bien numéroté, bien pointé et bien virgulé...

— Eh bien ?

— Eh bien, selon toute probabilité, je le jetterai au feu et je vous écrirai ces quelques lignes seulement :

« Décidément, mon cher Dumas, je ne suis pas né auteur. »

— N'allez pas faire une pareille bêtise, Cherville, ou je vous intente une action en dommages-intérêts. Je vous donne huit jours, un mois, un an, deux ans ; mais je compte sur Alain Montplet.

Cherville, en souriant, pencha la tête sur sa poitrine ; puis, la relevant après un instant de silence :

— Ma foi, j'y réfléchirai, dit-il.

Onze heures sonnèrent.

Onze heures est une heure indue pour Bruxelles.

Cherville, après avoir compté les coups du timbre de la pendule, consulta sa montre.

Montre et pendule étaient d'accord.

— Onze heures ! dit-il presque effrayé ; que va dire ma propriétaire ?... Elle va dire que je me déränge.

Et, prenant son chapeau, il nous serra la main, à Noël Parfait et à moi, et sortit.

\*  
\*\*

Depuis la soirée où Cherville avait pris avec moi l'engagement de me donner un roman sur Alain Montplet, je l'avais rencontré peu de fois sans lui dire :

— Et mon roman ?

Et, chaque fois que je lui avais fait cette demande, Cherville m'avait imperturbablement répondu :

— Je travaille.

Par malheur, un beau matin qu'on avait arrêté mes *Mémoires, Isaac Laquedem, la Jeunesse de Louis XIV, la Jeunesse de Louis XV* et je ne sais quoi encore, je quittai Bruxelles et vins à Paris pour voir si l'on ne m'arrêterait pas moi-même.

Mes livres et mes pièces restèrent arrêtés, mais on ne m'arrêta point.

Il en résulta que je continuai mon métier de romancier et de poëte ; rude métier, je vous jure, bien autrement rude qu'aucun de ceux que je connais ! métier dans lequel il faut que l'imagination, cette fille de Dieu, soit éternellement à vos ordres, quand elle a la prétention, au contraire, que l'on soit aux siens.

Or, il arriva qu'un beau jour je me trouvai le cerveau complètement vide.

L'imagination... — imprudent ! je m'étais profondément endormi la nuit précédente ! — l'imagination avait profité de mon sommeil pour déménager.

Et, en effet, elle était dans son droit. La veille, elle avait payé son terme en écrivant le mot *fin* à la première partie d'un roman en trente volumes.

Alors, que fis-je, voleur que je suis ?

Je me rappelai cette histoire du *Lièvre de mon grand-père* que m'avait racontée Cherville, un soir qu'il arrivait de Saint-Hubert, et je la racontai à mon tour.

Ma foi, c'était toujours un volume.

Seulement, une chose me tourmentait : je m'attendais à quelque réclamation de Cherville.

Il y a tant de gens à qui j'ai donné et qui réclament ; à plus forte raison devait réclamer celui à qui j'avais pris.

Cinq ou six jours après le dernier feuillet paru, je reçus une lettre au timbre de Belgique.

Je reconnus l'écriture de Cherville ; un frisson me passa par les veines.

— Allons, dis-je, après le crime, voici le châtiment.

Je courbai la tête ; car, cette fois, j'étais bien véritablement coupable, et j'ouvris la lettre.

Ma joie fut grande, je l'avoue, quand je lus les lignes suivantes :

« Mon cher Dumas,

» Je reçois de Noël Parfait un petit volume qui m'a rendu tout honteux quand, après l'avoir fini, je me suis rappelé la bienveillante préface dont vous l'aviez fait précéder. En comparant l'œuvre à laquelle vous

avez bien voulu m'associer avec le récit informe que je vous avais fait un soir, vous me rendrez la justice de croire que je ne me suis pas reconnu et que j'ai dit, comme ce fameux voyageur qu'on avait barbouillé de noir pendant son sommeil :

» — Bon ! voilà qu'ils ont cru me réveiller et qu'ils ont réveillé le nègre !

» Seulement, moi, c'était tout le contraire : de nègre, j'étais devenu blanc.

» En somme, la lecture du *Lièvre de mon grand-père* me crée un devoir et m'enhardit à vous présenter une requête.

» Je commence par le devoir ; car, celui-là, à l'encontre de ce qu'ils sont d'ordinaire, est pour moi doux et facile.

» Merci donc d'abord, mon cher Dumas, merci bien chaudement, bien sincèrement, et permettez-moi d'ajouter bien affectueusement !

» Sur la route que vous parcourez, vous avez rencontré bien des ingratitudes. Quelque présomptueux que l'on paraisse en répondant de ses sentiments futurs, ma reconnaissance croit pouvoir s'avancer et le faire. Il me semble qu'elle est trop vive et trop chaleureusement sentie pour se laisser glacer par l'âge ou manger par les vers, et j'ose vous promettre que le rayon de soleil que vous avez laissé tomber sur une terre bien déshéritée, s'il n'y fait point pousser de beaux et riches fruits, au moins n'y multipliera point les ronces et les épines qui, d'habitude, en pareille cir-

constance, vous ensanglantent et vous déchirent les doigts.

» Voici maintenant ma requête :

» Continuez, mon cher Dumas, à votre bon ami exilé le bienveillant appui que vous lui avez offert, qu'il n'avait rien fait pour mériter et dont, aujourd'hui, il veut se montrer digne pour bien des raisons.

» Et maintenant recevez, mon cher Dumas, l'expression de mes sentiments pour vous.

» G. DE CHERVILLE.

» P. S. — Vous vous rappelez bien le Gabion, où vous avez passé une nuit d'orage en 1842; vous vous rappelez bien Alain Montplet, qui vous a donné l'hospitalité; vous vous rappelez bien son mousse Jean-Marie et son chien Pavillon; vous vous rappelez bien, enfin, que j'avais promis de vous écrire l'histoire de ce petit monde, le roman de cet humble coin de terre? Eh bien... gare l'avalanche ! »

\*  
\*\*

En effet, trois ou quatre jours après, l'avalanche tomba.

C'était un manuscrit de cette fine et aristocratique écriture que j'avais reconnue sur l'adresse de ma lettre.

Il portait le titre de : *le Chasseur de sauvagine* ;

seulement, il n'y avait pas de point sur l'*i*; je mis le point.

C'est tout ce que j'ai fait dans l'ouvrage. Vous avouerez, chers lecteurs, qu'on ne saurait être plus modeste que je ne le suis.

ALEX. DUMAS.

13 novembre 1857.

---

# LE CHASSEUR DE SAUVAGINE

---

## I

### UNE ÉDUCATION NÉGLIGÉE

Si richement dotés que soient nos fleuves de France, lorsque nous les comparons, non pas aux fleuves de l'Amérique et de l'Inde, mais aux autres cours d'eau de l'Europe; si richement dotés, disons-nous, que soient nos fleuves de France pour la transparence de leurs ondes et l'abondance de leur cours, pour le pittoresque de leurs rives, le charme de leurs méandres sinueux et accidentés, je ne pense pas que ni la Seine, orgueilleuse de laver les pieds de la capitale du monde; ni la Loire, joyeuse d'arroser le jardin de la France; ni la Garonne, fière de porter autant de vaisseaux qu'une mer; ni le Rhône, étonné de mirer dans ses eaux des ruines que l'on prendrait pour des ruines romaines, puissent lutter avec la Vire, fleuve bien modeste cependant, et que les bas Normands, qu'il abreuve concurremment avec

le cidre, n'ont jamais appelé qu'une méchante rivière.

Ils ignorent que, grammaticalement et géographiquement, tout cours d'eau, si faible et si desséché qu'il soit, a droit au titre de fleuve, du moment où il se jette dans la mer.

Ce ne sont point les Italiens qui laisseraient ainsi vulgariser l'Arno ou le Sébéthus.

Ils ont un mot pour le fleuve, si grand ou si petit qu'il soit :

*Fiume*, s'il est grand ; *fumicello*, s'il est petit.

La Vire est donc un fleuve, comme disent les géographies, et non une rivière, comme disent les Normands.

Je dois cependant l'avouer, malgré ma prédilection pour le fleuve auquel j'essaye, par ces lignes, de rendre la position à laquelle il a droit, comme nombre de choses d'ici-bas, comme quantité de jolies femmes et de grands hommes, de révolutions et de tragédies, comme ses grands confrères enfin, le Rhin et le Rhône, la Vire a une fin indigne de ses commencements.

Née au même endroit où, s'il faut en croire les recherches archéologiques des frères Parfait, naquit le Vaudeville, c'est-à-dire dans le val de Vire, ombragée à sa source par la charmante forêt de Saint-Sever, après avoir promené, pendant vingt-cinq lieues, ses eaux cristallines sur un fond de roches brunes et sur un lit de sable doré et d'algues vertes ; après avoir fait rejaillir sur vingt cascades des milliers de boisseaux de perles scintillantes au soleil ; après avoir fait tourner le

moulin poétique d'Olivier Basselin, tout à coup, à quelques lieues au-dessus de Saint-Lô, à la hauteur d'Isigny, renommé pour son beurre sans égal, la Vire disparaît et s'engouffre dans des marais plats et fangeux, et devient quelque chose qui ressemble au canal de l'Ourcq. Plus de ceintures de prés verdoyants et fleuris; plus de couronnes de rochers empourprés de digitale; plus d'aigrettes de hêtres aux troncs lisses, ces vigoureux enfants du terroir bocager. Non ! le pauvre petit fleuve, tout honteux de sa mésaventure, semble vouloir retourner sur ses pas. Il ne court plus, il chemine. Ses eaux vives et folâtres, où les nymphes du rivage baignaient leurs pieds diaphanes et mouillaient leurs blonds cheveux; ses eaux vives et folâtres qui chantaient mille murmures en bondissant sur les cailloux, tandis que les oiseaux chantaient mille chansons en sautillant dans les buissons; ses eaux vives et folâtres, perdant leurs teintes de pourpre et d'azur, comme les provinciales d'Aigues-Mortes et les Italiennes des marais Pontins perdent leurs vives couleurs sous les âcres et mordants baisers de la fièvre, se traînent silencieuses et mornes à travers une couche de tourbe qui le colore de bistre et se refusent à refléter l'image des roseaux jaunâtres qui végètent sur leurs rives désolées.

Par bonheur, non loin de là, l'Océan, père des fleuves, comme l'appelait Homère, cet autre océan; par bonheur, non loin de là, disons-nous, l'Océan vient au-devant du fleuve infortuné, lui tend les bras, le

reçoit dans son giron et l'emporte dans l'immensité, comme la Mort prend pitié d'un enfant souffreteux et l'emporte dans l'infini.

Maintenant, à une lieue ou deux au-dessus de l'embouchure de la Vire, sur sa rive droite, se trouve un village bâti, comme tous les villages de la côte normande, sur le bord même de la plage, de telle façon que les flots, dans les hautes marées, viennent baigner le pied des maisons.

Ce village s'appelle Maisy.

A un kilomètre environ de l'entrée de Maisy, en venant d'Isigny, on aperçoit une petite ferme dont les toits de chaume et les murs de brique sont à moitié perdus dans un massif d'ormes et de charmes qui forment un bouquet pareil à une île de verdure sur la plaine rase, brune l'hiver, verte au printemps, jaunissante l'été.

Cette ferme, c'est la *Cochardière*.

En 1818, la *Cochardière* appartenait à Jean Montplet.

Disons en peu de mots ce qu'était Jean Montplet père d'Alain Montplet.

Jean Montplet était le fils de ses œuvres, et l'on racontait tout bas que le fils de ses œuvres était riche à trois cent mille francs.

Jean Monplet avait débuté par être toucheur de bestiaux. Il était ensuite devenu marchand de vaches, puis fermier.

Sa marchandise lui fournissait de gros engrais, et, ses gros engrais lui produisant de grasses vaches, il s'était promptement et facilement enrichi.

980

La fortune ne fait pas le bonheur, ont dit les millionnaires, afin d'amortir un peu le sentiment d'envie que leur portent naturellement les gueux.

Jean Montplet n'était pas de cet avis.

Jean Montplet, qui était l'homme le plus riche de Maisy, était en même temps l'homme le plus heureux des environs, courant toutes les foires normandes à l'amble d'un excellent bidet; trônant sur les marchés, où son appréciation fixait le prix des céréales; fêtés, lui et sa monture, dans toutes les auberges, où le meilleur cidre était pour l'homme, la meilleure paille et la meilleure avoine pour l'animal; parlant haut dans les conseils de la commune, où sa voix était écoutée et son opinion suivie; aimé des pauvres, avec lesquels il trinquait aussi volontiers qu'au temps où, sur les grands chemins, il marchait à pied fouettant les vaches des autres; salué des riches, pour lesquels il savait découvrir à propos un coin de la doublure dorée de sa blouse grossière, Jean Montplet avouait lui-même que rien ne manquait à sa prospérité.

Nous nous trompons: en 1818, — nous avons oublié avoir pris cette date, — en 1818, il lui manquait un héritier, que madame Montplet, malgré sa bonne volonté apparente et les regrets qu'elle exprimait que cette bonne volonté fût si peu efficace, se refusait obstinément à lui donner depuis douze ans.

Mais, par bonheur, le ciel n'était pas assez cruel pour laisser son œuvre incomplète.

En 1819, ce fils tant souhaité vint enfin.

Seulement, il entra dans la vie sous de sombres auspices.

Sa naissance coûta la vie à sa mère.

Jean Montplet pleura beaucoup ; car il aimait sincèrement sa femme. Puis il regarda son garçon, dans lequel la pauvre défunte semblait revivre.

Il se dit qu'ayant toute sa vie travaillé à créer une fortune à cet héritier, ce n'était pas l'instant de se reposer, alors que le Seigneur lui accordait ce qu'il avait tant désiré.

Il enfourcha donc son bidet, s'en alla à la foire de Bayeux, gagna un gros sac d'écus sur un lot de vaches cotentines ; de sorte que la satisfaction de son marché, le grand air et le mouvement commencèrent d'user sa douleur.

Le temps fit le reste.

O temps, fils ailé de l'éternité, ce n'est pas sans raison que les poètes t'ont représenté une faux à la main ! moissonneur impassible, tu fauches nos joies comme nos infortunes, et l'homme, cet atome qui tremble au vent de ta course, s'aperçoit avec désespoir que rien n'est éternel chez lui, pas même la douleur !

Le temps ferma donc la blessure de Jean Montplet.

Alain — c'était le nom qu'avait reçu sur les fonts baptismaux le jeune héritier de la Cochardière — Alain devint donc à la fois la consolation et le stimulant du bonhomme Montplet.

C'était pour lui que le marchand de bestiaux entreprenait sans cesse de nouvelles courses ; c'étaient ses

caresses enfantines qui, lorsqu'il rentrait au logis, le payaient de ses fatigues.

Et le pauvre père, il faut le dire, se trouvait si largement payé, que, chaque jour, il remerciait Dieu.

Aussi gâtait-il le petit Alain, que cela faisait tout à la fois peine et plaisir à voir.

Lorsque Alain atteignit ses dix ans, Jean Montplet songea à l'éducation de son fils.

Comme tous les paysans enrichis et comme beaucoup d'artisans déclassés, Jean faisait fi de sa profession et rêvait pour son fils les honneurs du baccalauréat et les splendeurs de la toge.

Cependant, il flottait encore indécis, ne sachant en quel lieu faire éclore le sauvageon greffé par lui au soleil de la science, lorsqu'un beau jour un confrère, en lui parlant d'un bon marché de vaches qu'il y aurait à faire à Saint-Lô, l'entretint en même temps du collège de cette ville. Jean Montplet résolut alors de faire d'une pierre deux coups, d'acheter les bêtes et de placer son garçon. Il chaussa ses houseaux, prit Alain en croupe sur son bidet et le conduisit au collège, où l'enfant resta tout joyeux en voyant la quantité de jeunes camarades qu'il allait voir et le beau jardin dans lequel tout cela jouait.

Le pauvre Alain était arrivé pendant la récréation et il avait cru que le collège, c'était un jeu de barres continuel.

Quant à Jean Montplet, il s'était retiré après avoir dix fois répété au principal, en faisant sonner l'argent

contenu dans sa ceinture de cuir, qu'il ne regardait pas aux écus pourvu que l'on fit de son fils un Hippocrate ou un Démosthènes.

C'étaient deux noms qu'il avait entendus sortir de la bouche du curé de Maisy, un jour que celui-ci dînait à sa table.

Il s'était informé quels étaient ces deux messieurs, et il avait appris que l'un était un grand médecin et l'autre un grand orateur.

Seulement, il ne s'était point informé de l'époque dans laquelle ils avaient vécu. Mais peu lui importait, puisque tous deux avaient conquis dans leur art la même position qu'il occupait, lui, parmi les fermiers et les vendeurs de bestiaux de la Manche et du Calvados.

Mais, hélas ! Jean Montplet avait complètement compté sans son fils.

L'enfant, comme nous l'avons dit, avait trouvé le collège charmant, parce qu'il y était entré à l'heure de la récréation.

Mais la récréation avait pris fin, et il avait fallu entrer en classe.

Une fois devant la table de chêne et en face du pupitre, les choses avaient changé de face et Alain avait vu le collège dans toute sa sévère discipline.

Dès lors, il lui parut que le temps avait été mesuré d'une main inégale, point assez pour le plaisir, trop pour le travail. Les rigueurs scolastiques, les formes pédantesques eurent bientôt dégoûté de la science ce rude petit campagnard, dont la vie avait été, jusque-là,

une école buissonnière perpétuelle et qui s'était fait une indispensable habitude, un irrésistible besoin des courses sur la grève, de l'air libre et des ascensions sur les falaises.

A partir du moment où le souffle de l'ennui l'eut touché, il commença de dépérir, les vives couleurs de ses joues s'effacèrent, une espèce de nostalgie s'empara de lui et il devint malingre et chétif sous cette atmosphère chargée de latin et de grec.

Jean Montplet, averti par les professeurs eux-mêmes, vint voir son fils et fut effrayé des progrès du mal. Il réfléchit que l'habit noir constituait le bourgeois, aussi bien que la robe l'avocat et le docteur; que, si Dieu continuait de lui prêter assistance dans le présent et dans l'avenir comme il avait fait dans le passé, Alain Montplet aurait un jour ses bonnes vingt-cinq mille livres de rente, et, par conséquent, serait assez riche pour n'avoir pas besoin de donner des consultations ou de signer des ordonnances.

Alain fut donc enlevé du collège de Saint-Lô et rendu à ses camarades de Maisy.

Une fois à la ferme de la Cochardière, c'est-à-dire à un demi-kilomètre de la mer, se retrouvant dans le milieu auquel il était habitué, dans le seul air qui lui fût respirable, l'enfant reprit vite sa bonne humeur, son teint de brique et sa force primitive.

Bientôt, il n'eut point, non-seulement dans Maisy, mais encore dans Grand-Camp et dans Saint-Pierre-du-Mont, un rival dans l'art d'escalader les falaises pour y

dénicher les nids de guillemots ; bientôt, il dama le pion à tous les apprentis constructeurs pour découper de petits navires dans un morceau de bois et les faire voguer sur les flaques d'eau que la marée laissait sur le sable.

Mais ce fut surtout comme nageur que le jeune Alain fit les plus étonnants progrès.

La mer semblait lui être devenue un élément aussi familier et aussi maniable que la terre. On eût dit que la nature l'avait créé amphibie, tant il pouvait, à l'instar des marsouins, bondir légèrement sur les vagues ; qu'il avait un appareil respiratoire à part, tant il pouvait indéfiniment rester sous l'eau. Rien ne lui faisait, ni gros temps, ni bourrasque, ni grain, ni tempête, et, pour les pêcheurs de la côte, il était devenu une espèce de thermomètre, comme le sont certains poissons qui ne bondissent hors de l'eau que pour annoncer les vents.

On disait en le voyant cabrioler au milieu des vagues :

— Le gars Alain est bien gai aujourd'hui, il y aura grosse mer.

La supériorité que son fils acquérait dans tous les jeux suffisait à satisfaire l'orgueil paternel du vieux Montplet, qui, chaque jour, arrondissant son petit trésor, se voyait de plus en plus certain d'assurer un bon avenir à son héritier et demeurait de plus en plus convaincu qu'aux yeux des hommes, on était toujours assez savant pourvu que l'on fût assez riche.

Il ne reparla donc à Alain, même lorsque ce dernier devint jeune homme, d'aucune espèce de leçons et l'abandonna aux seuls professeurs que la côte lui fournissait gratis et qui se chargèrent de perfectionner les talents dont nous parlions tout à l'heure, en enseignant au futur maître de la Cochardière à border proprement un aviron, à tendre une nasse, et à garnir convenablement une ligne de chaque appât qui convient à chaque poisson, depuis l'éperlan jusqu'au maquereau.

Mais un art dans lequel le jeune Alain fit de grands progrès, ce fut l'art de la chasse. Il est vrai qu'il eut dans cet art un maître de première force.

Ce maître était le père Gabion, chasseur de sauvagine.

Disons d'abord ce que c'était que le père Gabion ; puis nous expliquerons ce que c'est qu'un chasseur de sauvagine.

Le père Gabion — qu'on appelait ainsi parce qu'il habitait une petite mesure située à l'embouchure de la Vire et que l'on nommait le *Gabion*, — le père Gabion était un grand vieillard de près de six pieds, sec et mince, appartenant évidemment, non point à l'espèce humaine, mais à la famille des échassiers. Il avait le front déprimé, le menton rentrant, le nez pointu, ce qui lui faisait une assez jolie tête de pingouin ; si bien que, lorsque, le corps légèrement penché en avant, il courait le long de la côte, où, à la marée basse, sautait de rochers en rochers, il avait l'air d'un de ces oiseaux de mer aux longues pattes qui trottent le long des grèves

et sautillent de roc en roc pour faire curée de petits poissons.

Sans doute, au premier abord, les oiseaux de la côte, canards, macreuses, bécasses, bécassines, courlis et guillemots, avaient été pris à cette ressemblance, et, prenant le père Gabion pour quelque cigogne gigantesque, pour quelque héron antédiluvien, ne s'étaient aucunement méfiés de lui.

Mais, peu à peu, le jour s'était fait sur cette fausse ressemblance, et les pauvres oiseaux avaient fini par s'apercevoir qu'ils n'avaient point, au contraire, d'ennemi plus acharné que le père Gabion.

C'est qu'en effet, comme nous l'avons dit, le père Gabion était chasseur de sauvagine.

Tenons notre promesse, et, après avoir dit ce que c'était que le père Gabion, — au physique du moins, — disons ce que c'est qu'un chasseur de sauvagine.

On appelle *sauvagine* tous les oiseaux qui vivent dans les marais, sur les côtes ou le long des fleuves.

Les canards, les macreuses, les poules d'eau, les oies sauvages, les pluviers, les sarcelles et même les innocents culs-blancs, si rudement chassés par les Nemrods de Saint-Denis et de Bougival, sont de la sauvagine.

La chasse de ce gibier, lorsqu'on la pratique au bord de la mer, est peut-être la seule aujourd'hui qui présente des dangers sérieux, la seule qui puisse tenter encore les esprits aventureux pour lesquels le danger est un attrait, qui recherchent comme des jouissances

les émotions vives, qui se sentent enfin gênés et mal à l'aise dans la vie facile que la civilisation a faite aux plus humbles.

Ce n'est point dans les marais seulement que le chasseur de sauvagine doit chercher son gibier ; les rochers, les bancs, les récifs que l'on rencontre principalement à l'embouchure des rivières, sont bien autrement avantageux à exploiter. Ces rochers et ces bancs servent de refuge à des milliers d'oiseaux d'eau. Lorsque vient la nuit, soit que ces oiseaux aient passé la journée sur l'Océan, soit qu'ils aient été chercher leur subsistance sur les rivières ou sur les étangs de l'intérieur des terres, soit, enfin, qu'ils ne fassent là qu'une des étapes de leurs migrations, dans l'un ou dans l'autre cas, ils se rassemblent sur ces bancs et sur ces rochers comme à un rendez-vous donné, s'abattant en vols immenses et formant une population bigarrée où les genres et les espèces se trouvent souvent confondus.

Mais, si abondant que soit ce gibier, il est toujours difficile, souvent périlleux, de l'aller chercher sur ces grèves mobiles, déplacées à chaque marée, sur ces rochers glissants comme les aspérités d'un glacier, et, comme des glaciers, ayant l'abîme sous eux ; et cela, pendant les nuits sombres et froides de la saison la plus rigoureuse de l'année ; — car ce n'est guère qu'à partir du mois d'octobre jusqu'au mois d'avril que la chasse à la sauvagine est véritablement fructueuse.

Or, d'après ce que nous venons de dire, le lecteur comprendra facilement quels sont les dangers que court

le chasseur. Quelles que soient son agilité, son adresse, sa force, son audace, il ne doit jamais oublier un seul instant qu'il est sur un terrain appartenant à la mer, et que le flux reviendra envahir dans quelques heures ce que le reflux a momentanément abandonné. Quelques minutes de distraction, de rêverie ou de sommeil peuvent lui coûter la vie; car toute son adresse, toute son énergie, toute sa présence d'esprit deviendraient impuissance dans la lutte qu'il aurait à soutenir contre l'élément furieux rentrant dans son domaine, implacable comme un propriétaire légitime un instant dépossédé.

Ces dangers de mort violente ont leur menue monnaie : ce sont les rhumes, les catarrhes, les fluxions de poitrine, les rhumatismes, résultats naturels de l'immobilité que le chasseur doit conserver, alors que, blotti dans son trou, à proximité d'une flaque d'eau, étourdi par le sifflement des rafales et le mugissement des vagues, glacé par l'humidité qui le pénètre peu à peu, envahissant tout son corps de l'épiderme à la moelle des os, il attend qu'un rayon de lune, glissant entre deux nuages, lui permette d'ajuster le gibier endormi à quelques pas de lui.

D'où venait le père Gabion ?

On ne le savait pas.

Quel était son vrai nom ?

On l'ignorait.

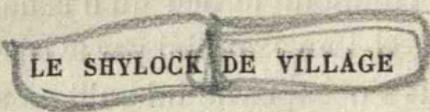
Un jour, il y a une vingtaine d'années, il était apparu dans le pays venant du département de la Manche, sa

canardière sur l'épaule et suivi de son chien barbet.

Il s'était installé dans le Gabion, et, ni plus ni moins qu'un Montmorency ou un Coucy, avait pris le nom de sa propriété.

Or, comme jamais il n'avait fait de tort ni de mal à personne, comme il dormait le jour, chassait la nuit, portait au giboyeur d'Isigny son gibier, en touchait le prix et payait comptant le peu qu'il achetait, il n'était ni aimé ni haï, et l'on avait fini par le laisser vivre à sa guise sans plus s'occuper de lui qu'il ne s'occupait des autres.

C'était là le maître que l'instinct cynégétique du jeune Montplet lui avait fait découvrir et qui lui avait vite montré à laisser filer le canard, à ne tirer la bécassine qu'après son troisième crochet, et à ne faire feu sur tout oiseau de mer que lorsqu'il pouvait en distinguer l'œil.

**LE SHYLOCK DE VILLAGE**

Cette éducation, exclusivement matérielle, développa les instincts déjà un peu sauvages du caractère de notre héros ; — car le lecteur n'est certes point sans s'être douté que notre héros, c'est Alain Montplet.

Il s'éprit pour la natation, pour la pêche, pour la chasse d'une de ces passions féroces qui, de nos jours, ne sont plus que des exceptions.

Elles occupaient non-seulement une partie de ses jours, mais encore ses nuits.

L'ordre du temps, la série des habitudes ordinaires n'existaient point pour le jeune héritier de la Cocharrière ; heures de repas, heures de sommeil, rien n'était régulier chez lui. Il mangeait quand il avait faim, il dormait quand il avait envie de dormir, et, à part le temps qu'il donnait à trois copieux repas et à quelques heures de sommeil prises où il se trouvait, tout le reste était consacré à ses exercices favoris.

De travail, bien-entendu, il n'en était pas question.

Alain savait lire et écrire, voilà tout; il connaissait à peu près ses deux premières règles; mais il n'avait jamais pu dépasser la multiplication. Il va sans dire que la division était pour lui une terre australe parfaitement inconnue et inexplorée.

Cependant, les trois passions entre lesquelles se partageait la vie du jeune Montplet ne purent, ne pouvaient entièrement absorber cette nature exubérante. Il lui prit des inquiétudes vagues, des instincts de mélancolie sans raison; ses distractions habituelles ne lui suffisaient plus. Il lui semblait que quelque chose manquât à sa vie. Ce quelque chose, il n'eût pu dire ce que c'était; ce quelque chose lui était complètement inconnu.

Il éprouva ce malaise de seize à dix-sept ans; mais, arrivé à cet âge, tout changea.

La haute stature d'Alain, son encolure vigoureuse, sa fraîcheur et ses dix-sept ans en faisaient un magnifique garçon à la façon normande. Aussi, les filles de Maisy, de Grand-Camp et de Saint-Lô le mirent-elles promptement au courant de cet inconnu qu'il cherchait et qu'il était maintenant en âge de trouver.

A dix-huit ans, Alain Montplet était le lovelace de toutes les beautés en bonnet de coton du pays bessin. Aussi ne resta-t-il point enfermé dans le cercle cantonal des filles de Maisy, de Grand-Camp et de Saint-Lô; il passa à celles de la Cambe, à celles de Formigny, à celles

de Trévières, et étendit ses exploits amoureux jusqu'à la Délivrande.

C'était alors un de ces personnages mixtes, un de ces beaux de campagne, demi-bourgeois, demi-manants, que l'on rencontre dans les petites villes et dans les gros bourgs, qui flânent en bras de chemise, en vareuse ou en blouse dans les cabarets, les cafés et les ruelles de leur endroit, comme les fils de famille parisiens flânent en gants jaune et le cigare aux lèvres sur l'asphalte du boulevard des Italiens et dans les boudoirs du quartier Breda.

Par l'épithète de *lovelace*, — car le nom du héros de Richardson, grâce aux élasticités de la langue, est devenu une épithète, — par l'épithète de *lovelace* que nous avons accolée au nom d'Alain, n'allez pas croire que l'amour eût poli son écorse, civilisé ses façons, adouci son caractère.

Non, l'amour que l'on pouvait rencontrer dans le monde d'Alain Montplet n'était pas de force à opérer de semblables métamorphoses ; non, le jeune gars de la Cochardière n'avait point, comme Phaon, reçu de Vénus cette essence amollissante et parfumée qui causa le malheur de l'ardente Sapho. Il était beau à la manière primitive ; il était fort comme un titan, et ce qu'il cherchait, ce qu'il demandait, ce qu'on lui accordait en échange de ses investigations et de ses demandes, c'était, non point une affection, un sentiment, l'épanchement d'un cœur dans un autre cœur ; c'était tout simplement une satisfaction brutale des plaisirs grossiers.

Sa vie se partageait entre ses amours brutales, ses pêches avec le père Hénin — nous aurons occasion de parler de celui-là plus tard, — et ses courses dans les marais de la Vire et sur les bancs de rochers qui hérissent la baie de Vays.

Il va sans dire que, dans son amour illimité pour son fils, Jean Montplet avait — au fur et à mesure des besoins de l'enfant devenu jeune homme — desserré les cordons de sa bourse.

Mais, bientôt, ces besoins grandirent et montèrent à la hauteur de la prodigalité !

Bientôt encore, cette prodigalité fut telle, qu'elle commença d'effrayer Jean Montplet. Il hasarda quelques remontrances timides, dont un jeune homme habitué depuis l'enfance à se gouverner à sa fantaisie ne devait pas tenir et ne tint pas grand compte, en effet.

Aussi Alain ne cessa-t-il point, à la suite des parties de chasse, des parties de pêche et des parties de natation où il conviait tous ses amis, de continuer son rôle d'amphitryon de cabaret et de dévaliser les boutiques de toutes les foires des environs pour se conserver dans les bonnes grâces des belles filles des départements de la Manche et du Calvados.

Comme ses camarades de Maisy, de Geffosse et de Saint-Pierre-du-Mont, tous hommes de labeur, qui ne vivaient et ne faisaient vivre leurs familles qu'à force de travail, n'étaient pas toujours disposés à sacrifier leur journée à ses caprices et refusaient souvent de l'aider à

supporter le fardeau de son oisiveté, Alain, de même qu'il avait fait des excursions à la découverte des belles filles, se mit à en faire à la découverte des joyeux compagnons, et il poussa jusqu'à Isigny, jusqu'à Balleroy, et même jusqu'à Bayeux, où, pour compagnons de plaisir, il trouvait des clercs de notaire, des employés, des commis voyageurs, toujours prêts à faire bon marché de l'étude et du bureau, lorsqu'il était question de ce qu'en province on appelle une bamboche.

Mais, si la société de ces messieurs était agréable, nous devons avouer qu'elle était ruineuse. A force de leur donner des diners, et, à la suite de ces diners, de jouer à la bouillotte et à l'écarté, Alain fatigua, nous l'avons dit, jusqu'à la prodigalité de son père à son endroit, et commença de faire des dettes qu'il se garda bien de payer. Les créanciers attendirent pendant quelque temps; car ils savaient que le père Montplet, si son fils ne les payait pas, les payerait, lui, un jour ou l'autre; mais, enfin, las d'attendre inutilement la convenue du fils, ils commencèrent d'aller porter leurs doléances à la Cochardière.

Aux premières notes qui lui furent présentées, Jean Montplet, ne se doutant pas de quelles avalanches de chiffres il était menacé, paya sans trop crier.

Les créanciers payés dirent alors à leurs confrères impayés de quelle façon ils s'y étaient pris pour rentrer dans leurs déboursés, et une espèce de va-et-vient s'établit entre la Cochardière et les villes et villages environnants.

Quelle que soit la tendresse d'un père pour son fils, si le père est Normand, la tendresse disparaît presque toujours pour faire place au sang-froid lorsque se présente la question financière.

Jean Montplet était de son pays; et, pour couper court à toute réclamation de ce genre en route pour la Cochardière, il fit annoncer dans le journal du département que chacun était libre de faire crédit ou de prêter de l'argent à Alain Montplet, mais qu'à l'avenir, lui, Jean Montplet ne reconnaîtrait et surtout ne payerait aucune dette contractée par son fils.

Le moyen était héroïque, mais il manqua son effet.

Il y a, en matière de prêts d'argent aux enfants de famille, des gaillards à longue vue qui se disent qu'à défaut de la bourse du père vivant, il y aura la succession du père mort, et qui savent si bien calculer les intérêts des intérêts, que plus on leur fait attendre le capital, plus on leur rend service.

Alain, auquel des habitudes de trois ans et une oisiveté absolue créaient des besoins que la pension à lui servie par son père ne pouvait alimenter, Alain ne se résigna point; au contraire, il se révolta.

Il se mit à chercher un de ces prêteurs obligeants dont nous parlions, et, par malheur, ses yeux ne s'égarèrent pas longtemps avant de tomber sur ce qu'il lui fallait.

L'homme de la situation se trouvait à Maisy même, c'est-à-dire à la portée de la main.

Ce bailleur de fonds bienveillant se nommait Thomas

Langot, et n'était autre que le principal épicier du bourg.

Disons ce que c'était que Thomas Langot, qui doit jouer un certain rôle dans ce récit.

Thomas Langot était le dernier-né d'une famille de pêcheurs de Saint-Pierre-du-Mont. La nature, qui l'avait peu favorisé du côté social, l'avait encore bien autrement maltraité du côté physique. Il était faible, rachitique, boiteux ; sa jambe pliée en dedans, à l'endroit du genou, faisait toujours croire, quand il marchait, qu'il voulait décrire un demi-cercle, et ce n'était, en quelque sorte, qu'à force de combinaisons mathématiques qu'il parvenait à garder la ligne droite et à arriver au but qu'il se proposait d'atteindre. La faiblesse de sa constitution, jointe à son infirmité, lui avait fait une enfance misérable dans un monde où l'on prise avant tout la force physique.

Maltraité par son père, qui ne voyait en lui qu'une bouche inutile, par ses frères, dont il se faisait le mouchard, ne pouvant pas être leur compagnon ; honni par ses petits camarades, qu'il ne pouvait suivre que de loin et qui l'avaient surnommé le *Bancroche*, nom qui lui était resté, le jeune Langot puisa dans les douleurs précoces de sa jeunesse un caractère faux, sournois et envieux, mais, en même temps, une ferme et obstinée résolution de parvenir à la fortune et d'échapper ainsi à l'oppression, à l'injure et à la honte qui lui semblaient être le patrimoine éternel du pauvre et du faible ici-bas.

A quinze ans, sans s'inquiéter de la distance, sans être arrêté par son infirmité, il partait pour Paris avec deux écus de cinq francs dans sa poche.

Comment fit-il le chemin ?

Dieu le sait !

A pied, sur des charrettes vides, sur des chevaux de retour, mangeant du pain, buvant de l'eau, mendiant un asile pour la nuit.

En somme, il mit tant d'économie à faire cette route, que, de ses deux écus de cinq francs, il lui restait huit livres onze sous lorsqu'il entra dans la grande ville.

Tour à tour colporteur, commissionnaire, décrotteur, ramasseur de bouts de cigare, glaneur de contre-marques, il amassa, liard par liard, la somme de cent francs, qu'il avait jugée nécessaire pour asseoir la fortune qu'il rêvait.

Muni de cette somme, il prit une médaille et entreprit le commerce des vieux habits.

Une avidité d'Auvergnat, greffée sur une astuce de Normand, le servit si merveilleusement dans ce métier, qu'il y devint promptement plus habile que tous ses confrères.

En effet, ses études psychologiques lui servirent.

Il possédait un tact merveilleux pour deviner l'anxiété de la misère ou l'âpre soif des plaisirs dans les semblants d'indifférence avec lesquels les vendeurs lui présentaient leur marchandise.

Faim ou passion, tout lui servait. Il jouait avec les angoisses de ses clients comme le chat avec la

souris, commel'épervier avec l'alouette. Shylock au petit pied, il s'amusait parfois, comme le juif de Venise, qu'il ne connaissait cependant pas même de nom, à leur arracher leur secret, sans ajouter pour cela une obole au prix qu'il était décidé à mettre au haillon qu'on lui offrait ; non, tout au contraire, lorsque la blessure était découverte, lorsque la plaie était à nu, il y enfonçait comme par accident sa lourde griffe, et se retirait en léchant le sang qui lui était resté au bout de l'ongle.

En somme, pas une seule fois il ne sortit de la lutte sans avoir fait un excellent marché.

Dix ans, il continua ce commerce.

Pendant ces dix ans, il vécut à Paris comme il eût vécu dans son village ; pendant ces dix ans, il ne cessa pas un seul jour d'honorer de sa clientèle la gargote en plein vent où, pour quatre sous, il avait pris son premier repas en arrivant à Paris ; pendant ces dix ans, jamais il ne changea rien à son menu quotidien.

Quinze sous lui suffirent pendant dix ans pour sa nourriture de chaque jour.

L'amour gratuit et désintéressé était un luxe que sa difformité et sa maussaderie ne lui permettaient pas de se donner, et jamais il ne se crut assez riche pour en acheter les semblants.

Thomas Langot ne fut donc jamais aimé et n'aima jamais.

Quant aux spectacles, il en fut d'eux comme de l'amour, et Thomas Langot ne vit que ceux des fêtes po-

pulaires, de la cour d'assises et de la barrière Saint-Jacques.

L'énergie avec laquelle il tendait vers un but unique lui donna la force de mener cette existence de cénobite, au milieu des tentations de tout genre qui l'assaillaient, et les plaisirs de la Babylone moderne glissèrent sans l'effleurer sur cette rude écorce normande.

Un jour, il compta son magot, le trouva satisfaisant, sourit à ses écus, fit son sac, et s'en retourna au pays aussi économiquement qu'il en était venu.

Il possédait quinze mille francs.

Il se garda bien de faire une entrée triomphale à Maisy, où il avait résolu de fixer sa résidence ; non : il y revint sans bruit, le soir, vêtu d'habits qui n'avaient jamais pu trouver d'acheteur. Il alla demander l'hospitalité à l'un de ses frères qui était à la fois sacristain et domestique du curé.

Le sacristain demanda l'hospitalité de deux ou trois jours pour Thomas Langot.

Le curé l'accorda.

Thomas Langot, pendant ces trois jours, partagea avec son frère la modeste desserte du curé.

C'étaient, en somme, trois jours pendant lesquels il n'avait pas dépensé un centime.

Le fait de son retour était passé tellement inaperçu, que ce fut à peine si deux ou trois commères dirent en forme d'interjection et pour terminer leur causerie :

— Vous savez, Jeanne, ou vous savez, Javotte,

Thomas Langot, le Bancroche de Saint-Pierre-du-Mont, eh bien, il est revenu.

Le père et la mère de Thomas Langot venaient justement de mourir.

Pour ôter à ses frères et sœurs, qui pouvaient le soupçonner riche, l'idée de lui demander le moindre secours, il se montra dur, avide, exigeant dans le partage de quelques ustensiles de pêche qui formaient toute la succession des défunts ; — si dur, si avide, si exigeant, qu'il se fâcha même avec son frère le sacristain, celui dont il partageait la chambre.

De sorte qu'il se trouva sur le pavé.

Alors, jusqu'à ce qu'il eût trouvé ce qu'il cherchait, il s'en alla demander, à Jean Montplet, à coucher dans quelque coin de sa ferme de la Cochardière ; puis il lui demanda s'il n'avait pas, pendant quelques jours, un travail quelconque à lui faire faire pour sa nourriture.

Jean Montplet, qui croyait Thomas Langot un peu plus pauvre que Job, lui répondit que, si c'était pour quelques jours seulement, il pouvait coucher, soit dans la grange, soit dans une cabane de berger qui était vide.

Quant à la nourriture, il la prendrait, sans travail aucun, avec les garçons de charrue et les pâtres.

Quel travail pouvait-on exiger du pauvre Bancroche ?

Thomas Langot resta pendant quinze jours à la Cochardière.

Au bout de ces quinze jours, il remercia Jean Mont-

plet et lui annonça qu'il venait de traiter d'un petit fonds d'épicerie, et qu'il lui demandait sa pratique.

Jean Montplet la lui promit.

Le Bancroche l'accabla de bénédictions et de remerciements, et sortit à reculons.

En effet, il avait, moyennant six cents francs, payables en trois paiements espacés de six mois en six mois, acheté un petit fonds d'épicerie à une pauvre veuve que ce petit fonds ne suffisait point à faire vivre et qui voulait se mettre en condition; il est vrai qu'au moment de faire le premier paiement, Langot offrit de les faire tous trois à la fois si la veuve voulait payer un escompte de cinquante francs.

La veuve, obligée de quitter le pays, accepta; de sorte que le fonds d'épicerie de Thomas Langot ne lui coûta, en réalité, que cinq cent cinquante francs.

Mais le loyer de la veuve était trop cher pour lui. Il loua, sur la place de Maisy, en face de l'église, une maison sordide et ruinée à laquelle il fit lui-même les réparations dont elle avait besoin. Peu à peu, il agrandit le cercle de ses affaires, mettant une patience de sauvage dans cet accroissement, qui devait être une révélation. Enfin, après dix autres années, il avait anéanti toute concurrence. L'étroite et modeste échoppe était devenue un magasin où se trouvait tout ce que pouvaient demander les habitants de la campagne : des cotonnades et des socs de charrue, du pain d'épice et du goudron, des poêles en fonte et des chapelets.

Alors, et comme son négoce était bien loin d'ab-

sorber le capital qu'il possédait, Thomas Langot se lança dans ce genre de spéculation où la honte de l'emprunt répond assez ordinairement de la discrétion de l'emprunteur, et il commença ainsi, en dehors de son commerce légal et patent, un petit commerce usuraire et caché où il sut à la fois peu risquer et gagner beaucoup.

Au reste, ses connaissances contentieuses étaient bornées.

Il ne voulait entendre parler que des ventes à réméré qui lui plaçaient dans les mains un gage sûr et valant trois fois le montant de la créance.

Ainsi :

Un paysan possédait un champ estimé quinze cents francs ; Thomas Langot en prêtait cinq cents et mettait d'avance sa griffe sur le champ.

Si le paysan payait dans le terme voulu, Thomas Langot reprenait son argent, capital et intérêts, et rendait la terre en grondant comme un chien auquel on arrache un os.

Si le paysan ne payait pas au jour, à l'heure, à la minute indiquée, Thomas Langot enfonce sa griffe dans la proie et tirait à lui.

Ainsi :

Un pêcheur, de simple matelot, voulait-il passer patron ; — Thomas Langot aimait les ambitieux et était toujours disposé à leur venir en aide : — il achetait une barque, se faisait, à titre de nantissement, verser tout ce que le pêcheur avait d'économies ; puis il con-

fiait la barque au pêcheur, à condition que le reste du prix de la susdite barque serait versé en paiements égaux et à des époques précises.

Si un paiement, un seul, manquait, sur une simple mise en demeure, la barque lui rentrait et les paiements faits lui étaient acquis. Il était telle coque de noix vermoulue et rapiécée qui avait ainsi rapporté à son propriétaire de quoi construire un joli trois-mâts.

Tout riche qu'il était devenu à ce commerce, au contraire de Jean Montplet, Thomas Langot n'était plus heureux.

La fortune des autres l'offusquait, et aussi la considération qui s'attache à cette fortune lorsqu'elle est loyalement gagnée.

Il était particulièrement jaloux du maître de la Cochardière, auquel il ne pouvait pardonner de lui avoir fait l'aumône, pendant quinze jours, de son logement et de sa nourriture, et il ne passait jamais du côté de la ferme sans jeter un coup d'œil de convoitise haineuse sur ces beaux champs qui regorgaient d'épis longs et serrés.

Il soupirait toujours en considérant les pommiers du verger courbés sous leurs fruits, et il pleurait en voyant l'herbe qui poussait si épaisse et si drue dans les prairies où pâturaient des vaches et des bœufs dont on ne voyait que le haut du corps, les cornes inoffensives et les grands yeux pensifs et étonnés.

Et, tout en retournant dix fois la tête quand il s'éloignait de cet Éden, il se demandait comment c'était à

Jean Montplet, et non à lui, que tout cela appartint, et il lui semblait que ces belles terres, que cette grosse ferme, que ces bestiaux luisants étaient le fruit d'un vol dont lui, Thomas Langot, était la victime.

Or, le Bancroche, comme on l'appelait, — qu'on nous excuse si ce nom se glisse parfois sous notre plume, — or, le Bancroche, disons-nous, avait merveilleusement pressenti combien le caractère léger d'Alain, combien la mauvaise éducation qu'il avait reçue, combien la conduite irrégulière qui en était résultée, pouvaient seconder ses désirs.

Malgré le peu de sympathie qui devait exister entre deux êtres si dissemblables, il manœuvra de telle façon, qu'il se concilia l'amitié du jeune homme.

Il alla au-devant de ses confidences, et, devinant ses besoins, pour lui seul il sortit de ses habitudes méfiantes et avides; à lui seul il avança de l'argent sans accepter d'intérêts, sans exiger de lettre de change; puis, lorsqu'il l'eut suffisamment amorcé, il rétrécit peu à peu ses générosités et finit, un jour que le jeune homme lui demandait de l'argent avec instance, par lui déclarer que sa caisse était vide.

Il lui procura néanmoins la somme demandée, mais en l'empruntant lui-même, disait-il, et les exigences usuraires du soi-disant emprunteur commencèrent à compenser largement le désintéressement que Thomas Langot avait primitivement affecté.

Alain Montplet avait le bout du doigt pris dans le laminoir.

### III

#### LES PREMIÈRES ARMES D'ALAIN MONTPLET

Cependant, une fois entré dans cette voie de dépenses folles et d'emprunts usuraires, Alain Montplet ne devait plus s'arrêter.

A chacun de ces besoins sans cesse renaissants, il s'adressait à Thomas Langot.

Les demandes du même genre se renouvelèrent si souvent, que, soit épuisement réel, soit calcul, l'usurier fit, un beau jour, sournoisement entendre à son client qu'il avait tort de ne pas réclamer de Jean Montplet la part qui lui revenait dans l'héritage maternel.

Cette fois, Alain tressaillit comme s'il eût été mordu d'une vipère.

Il réfléchit un instant, puis répondit que sa mère, simple paysanne, n'ayant rien apporté à son mari, une revendication de la communauté ne serait pas loyale de sa part.

Langot eut beau faire scintiller aux yeux du jeune homme la somme plus que rondelette que le partage devait lui rendre; il eut beau lui inspirer le désir de voir Paris et de jouir un peu des plaisirs sans nombre qu'on y trouve avec une bonne mine et une bourse bien garnie, Alain continua de résister à ces splendides suggestions.

C'est qu'en effet, malgré sa légèreté, Alain n'était pas une mauvaise nature. Il aimait son père et il était incapable, de propos délibéré et sans y être poussé par une passion quelconque, de lui faire un si gros chagrin.

Mais les circonstances l'entraînaient malgré lui sur la pente où le poussait Langot.

A la suite d'une petite réclamation de créancier où le brutal demandeur d'argent avait fait des menaces de papier timbré, de saisie et de vente, Jean Montplet ayant ri au nez du réclamant et lui ayant dit que son fils était un gueux sans sou ni maille, sur lequel il lui défiait de tondre plus que sur un œuf, l'héritier de la Cochardière fut si piqué de ces paroles, qu'il s'était trouvé à portée d'entendre, que, lorsque le créancier fut parti, il entra à son tour et dit tout simplement à Jean Montplet qu'il n'était point encore, lui, Alain, si gueux que son père le voulait faire entendre, puisqu'il lui restait le bien de sa mère, dont on ne lui avait jamais parlé.

Jean Montplet, déjà fort irrité, sauta par-dessus les toits lorsqu'il entendit formuler cette réclamation, à

laquelle il ne s'attendait pas, et qui, par la façon dont elle avait été faite, tenait à la fois du reproche et de la menace.

Alain, qui, peut-être, avait le sentiment de l'amour filial, mais qui n'en possédait pas les charmes, répondit à la bourrasque paternelle par quelques paroles mal-séantes, et le vieux cultivateur, exaspéré de cette ingratitude, maudit son fils et le chassa de la maison.

Ce fut à Thomas Langot qu'Alain Montplet alla conter ses peines.

Il trouva l'usurier lui-même sous l'impression d'une contrariété assez vive.

Langot n'avait pu si bien cacher sa fortune, qu'elle n'eût rayonné à travers les murs lézardés et les carreaux huileux de sa maison.

Il était résulté de cette indiscretion des vitres et des murailles que les demandes de la famille, restée pauvre, étaient arrivées.

Langot avait, jusque-là, héroïquement résisté à des obsessions qu'une misère réelle justifiait suffisamment aux yeux du monde, mais ne justifiait pas aux siens, plus perçants et plus difficiles, lorsque, tout à coup, le mari d'une de ses nièces, pauvre pêcheur de la côte, étant venu à périr dans un sinistre et ayant laissé sa femme veuve et sans ressources, avec un enfant de sept à huit ans, le maire de Maisy, touché de cette grande infortune, était venu en personne trouver Langot dans sa boutique et l'inviter, au nom des liens de famille et de la charité chrétienne, à faire quelque chose pour la

malheureuse Jeanne-Marie. — C'était le nom de la veuve.

L'épicier, qui, en ce moment, aspirait aux honneurs municipaux, n'avait point osé refuser, bien qu'il eût grande envie de le faire; seulement, il s'était arrangé pour rendre cette charité la moins onéreuse possible.

Jusque-là, il avait suffi seul aux soins de son petit ménage et de son commerce multiple, et c'était un miracle de comprendre comment, ne sachant ni lire ni écrire, pouvant signer son nom seulement, il en était arrivé là.

Ainsi, par un admirable mécanisme de mémoire, tous les calculs de Thomas Langot se faisaient de tête.

Il est vrai que, n'accordant aucun crédit dans la vente journalière qu'il faisait aux habitants de Maisy, il n'avait pas besoin de registres, et que, quant à ses billets et à ses lettres de change, ils étaient souscrits par celui qui les lui faisait.

Mais tout cela, on le comprend bien, devenait, au fur et à mesure que se multipliaient les affaires, un effroyable casse-tête.

D'ailleurs, Thomas Langot se faisait vieux; il sentait le besoin d'être aidé dans le côté matériel de sa maison, et, lorsque lui vint la demande du maire, il était à peu près décidé à se passer le luxe d'une servante.

Thomas Langot venait donc d'annoncer solennellement à l'autorité qu'il recevrait chez lui sa nièce Jeanne-Marie et l'enfant orphelin.

C'étaient deux bouches à nourrir; mais il y avait

compensation : c'est que l'on ne donnait pas de gages, et cependant, malgré cette compensation qui se trouve sous notre plume, mais qui, probablement, entrerait mal dans son esprit, l'épicier ne trouvait sans doute pas le marché bien avantageux ; car, nous l'avons dit, il était de fort méchante humeur lorsque Alain Montplet poussa la porte de sa boutique.

Pauvre boutique, avec le comptoir à droite en entrant, puis la cheminée, veuve de feu en hiver comme en été, le lit au fond de la pénombre, et, sur tout le reste de la muraille, des rayons et des tiroirs étiquetés.

C'était dans cette boutique que, tout en s'arrondissant comme un champignon, moisissait Thomas Langot.

Au reste, c'était une bonne nouvelle que lui apportait son client Alain en lui annonçant qu'il était brouillé avec son père.

Aussi suffit-elle à dissiper le chagrin de l'usurier.

Thomas fit répéter une seconde fois au jeune homme tous les détails de la dispute, puis se frotta les mains sans bruit, tout en grimaçant :

— C'est fâcheux... c'est dommage... c'est malheureux, de voir un fils et un père en venir à de telles extrémités...

Mais ces extrémités faisaient tout à fait l'affaire de Thomas Langot, et, grâce aux créances qu'il avait déjà sur le fils et à celles qu'il comptait bien avoir encore, il se voyait déjà, en songe, au coin de la grande che-

minée de la Cochardière, humant à petits coups un pot de cidre du fameux clos ; et, pour réaliser ce rêve, il se mit, tout en paraissant déplorer la situation, à pousser le fils à la guerre.

Comme tous les hommes d'un tempérament sanguin, qui sont ordinairement des hommes violents et bons, Jean Montplet, une fois l'accès de sa colère apaisé, avait regretté ce qu'elle lui avait fait faire. Il avait repris sa malédiction assez vite pour que le bon Dieu — il l'espérait du moins — n'eût pas le temps de l'inscrire sur les tables de sa justice ; puis, sa malédiction retirée, comme si son fils eût dû sentir qu'elle ne pesait plus sur sa tête, il attendait Alain pour lui ouvrir ses bras, le presser sur son cœur et lui demander pardon des torts que ce méchant enfant avait eus envers lui.

Peut-être, sans Thomas Langot, ces bras ouverts se fussent-ils refermés sur un fils, et tout eût été oublié !

Mais, au lieu d'Alain, ce fut un huissier qui se présenta à la barrière qui fermait le verger de la Cochardière.

Cet huissier, qui avait été indiqué au jeune homme par Thomas Langot, était porteur d'une sommation et d'une demande de comptes parfaitement en forme.

Jean Montplet resta anéanti. Il pleura, lui qui, depuis la mort de sa femme, n'avait pas versé une larme. Puis, quand ses pleurs furent taris, il resta deux heures devant ce méchant chiffon de papier au sale griffonnage,

le tournant et le retournant entre ses doigts comme un condamné ferait de sa sentence de mort et se demandant comment tant d'ingratitude pouvait tenir en si peu de lignes.

Oh ! ce fut, je vous le jure, une grande et profonde douleur que celle qu'éprouva Jean Montplet à la vue de ce chiffon de papier ! si grande, si profonde, qu'elle effaça l'esprit du terroir.

Le pauvre père oublia qu'il était Normand, et, secouant la tête comme pour répondre à ses propres pensées, il renonça à se plaindre.

Il fit deux parts de son bien, en réalisa une qu'il porta à l'homme d'affaires de son fils, mauvais petit avocat d'Isigny, nommé Richard, le chargeant de dire à Alain que, si lui, Jean Montplet, avait tenu à conserver cet argent, c'était pour le lui rendre plus considérable un jour.

Puis Jean Montplet, véritablement veuf cette fois, puisqu'il l'était de la mère et de l'enfant, revint s'enfermer à la Cochardière, bien changée elle-même depuis le départ de l'ingrat, qui était l'âme de la maison, la joie du cœur.

Et, là, il vécut dans sa solitude ou plutôt dans son isolement, aussi triste, aussi morne, aussi désespéré qu'il avait été dans le passé gai, souriant et joyeux.

Ce qui redoubla encore la douleur de Jean Montplet, c'est qu'il apprit qu'Alain était parti pour Paris.

Et, en effet, au gré de Thomas Langot, la vie de province ne ruinait pas assez vite,

Il lui fallait Paris, tourbillon et gouffre tout à la fois, Paris qui enivre et qui engloutit.

Alain était donc à Paris, où il menait joyeuse vie avec les écus de Jean Montplet.

Cette vie, nous n'essayerons pas de la décrire; d'ailleurs, le cœur du livre que nous écrivons n'est point là, et nous n'en sommes encore qu'à la préface, à l'exposition à peine.

L'histoire de tous les enfants prodigues est la même : la table, le jeu, les femmes.

Alain Montplet passa une année à Paris ; — mettez quatre mois pour la Maison d'or, quatre mois pour Frascati et quatre mois pour le quartier Breda, et vous aurez à peu près l'histoire topographique de sa vie pendant cette année.

Brutal, absolu, grossier même, comme il l'était, Alain ne pouvait manquer de ramasser fréquemment de mauvaises querelles.

Il eut deux affaires sérieuses.

Une au bal de l'Opéra.

Étant ivre, il insulta un jeune homme au bras duquel il crut reconnaître une femme qui avait été sa maîtresse.

Alain Montplet ne connaissait qu'une chose : frapper. Il frappa.

Il était fort comme un taureau. Le jeune homme qu'il avait frappé plia sous le coup et n'essaya pas même de le rendre.

Mais, le lendemain, vers sept heures du matin, deux

jeunes gens qui étaient inconnus de notre héros lui firent passer leur carte.

Alain Montplet se leva tout grommelant.

Les deux inconnus étaient les témoins du jeune homme qu'il avait insulté au bal de l'Opéra.

Alain Montplet, qui était allé resouper à la Maison d'or, avait oublié le bal de l'Opéra, la femme masquée et la querelle.

Les deux jeunes gens le firent poliment ressouvenir de tout cela ; peu à peu, la lumière se fit dans le cerveau d'Alain Montplet. Il lui fut expliqué que ce n'était point tout à fait à Paris comme à Maisy, où il suffisait d'être le plus fort pour avoir raison ; qu'il y avait, entre les gens comme il faut, d'autres formes à observer et que, pour combattre la disproportion des forces, la civilisation avait inventé de petits instruments qui s'appelaient, les uns des épées, les autres des pistolets, et à l'aide desquels le pygmée devenait l'égal du géant, le faible celui du fort.

En conséquence de quoi, M. Hector de Ravennes, qui reconnaissait la supériorité de la force du jeune paysan et qui renonçait à lutter avec lui à coups de poing, réclamait son droit de prendre sa revanche d'une autre façon.

Alain Montplet était donc invité à se choisir deux témoins et à se trouver le lendemain, à neuf heures du matin, allée de la Muette.

Il pouvait apporter ses épées ; son adversaire apporterait les siennes.

On tirerait au sort celles dont on se servirait.

Alain Montplet, pendant toute cette exposition, comprit que la situation était grave et qu'il s'agissait de la vie.

C'était bien plus commode à Maisy, surtout pour lui.

Quand il avait une querelle, on se battait à coups de poing ; on en était quitte pour une dent cassée, un nez écrasé ou un œil poché. Mais c'était tout.

A Paris, à ce qu'il lui paraissait, les choses se passaient autrement.

Or, on était à Paris et non à Maisy, dans le département de la Seine et non dans le département du Calvados.

Il fallait donc adopter la mode de la localité.

Le jeune campagnard était brave.

Il fut donc loin de refuser la rencontre qu'on lui proposait.

Mais il n'avait jamais touché une épée, et l'idée ne lui était même jamais venue que l'occasion se présentât un jour pour lui d'en tenir une.

Il n'avait jamais, non plus, touché un pistolet ; mais il avait fort touché son fusil et s'en servait d'une manière distinguée.

Or, il comprenait qu'il y avait une assez grande analogie entre le fusil et le pistolet pour qu'au pistolet, il pût au moins défendre sa vie.

Il demanda donc que l'on se battît au pistolet, au lieu de se battre à l'épée.

Mais, à ce propos, il lui fut exposé une deuxième théorie aussi logique que la première.

C'est que celui qui insultait ou frappait, se mettait par l'insulte faite ou le coup donné, à l'entière discrétion de son adversaire ; sans quoi, l'homme qui se sentait une supériorité à une arme quelconque insulterait, battrait, puis proposerait son arme.

Cette admirable invention des épées et des pistolets qui équilibrait les forces physiques devenait donc, en ce cas, complètement inutile.

Alain Montplet avait eu l'avantage d'insulter et de frapper. Restait à M. Hector de Ravennes, en échange de ces deux avantages que s'était arrogés son adversaire, l'avantage unique de choisir les armes.

Cet avantage, il le réclamait et choisissait l'épée.

Alain Montplet voulut encore faire quelques observations ; mais il lui fut répondu que l'on était chargé de venir lui demander satisfaction, et non de faire son éducation ; que, s'il doutait de la vérité des paroles qui lui étaient dites, il pouvait s'enquérir auprès de ses témoins, et, si cela lui paraissait encore insuffisant, consulter le *Code du duel*, excellent livre édité par les soins du comte de Château-Villars, gentilhomme irréprochable sous le rapport de la naissance, de la loyauté et du courage.

Il y avait encore un autre moyen de tout concilier.

C'était de faire, par écrit, des excuses à M. le baron Hector de Ravennes et de tout rejeter sur le compte de

l'état d'ivresse dans lequel se trouvait M. Alain Montplet au moment où l'insulte avait été faite.

Mais, à ces mots hasardés par un des témoins de M. le baron Hector de Ravennes, Alain Montplet se leva avec une dignité dont on l'eût cru incapable, et, en souriant, il annonça aux deux témoins de son adversaire qu'il acceptait l'épée, et que, le lendemain, à l'heure désignée, il se trouverait avec deux amis dans l'allée de la Muette.

Les deux jeunes gens, qui commençaient à railler Alain Montplet sur son ignorance, derrière cette ignorance rencontrèrent le courage, et se retirèrent en saluant notre héros avec cette courtoisie respectueuse qu'inspirent toujours les vigoureuses natures.

Alain Montplet attendait justement, de son côté, deux amis à déjeuner.

Ces deux amis arrivèrent à l'heure convenue.

L'amphitryon leur raconta l'affaire.

C'étaient des hommes un peu vulgaires, comme étaient tous les amis que notre campagnard s'était faits à Paris ; mais c'étaient des hommes ayant, au bout du compte, l'habitude de ces sortes d'affaires et qui affirmèrent à leur *filleur* — Alain Montplet les avait priés de lui servir de témoins — et qui affirmèrent à leur *filleur* que les témoins de son adversaire ne lui avaient rien dit qui ne fût l'exacte vérité.

Il s'agissait de savoir ce que l'on pouvait faire d'Alain Montplet l'épée à la main.

Il y a à Paris un maître d'armes qui a la réputation

de donner ce qu'il appelle, lui, des leçons de défense, et qui, peut-être, avec ces sortes de leçons, a sauvé la vie d'une vingtaine de maladroits ou d'ignorants.

Ce maître d'armes, c'est Grisier.

Après le déjeuner, on se rendit faubourg Montmartre, n<sup>o</sup> 4.

C'était là que le célèbre professeur donnait ses séances.

Un des deux témoins de Montplet était élève de Grisier.

Il expliqua l'affaire au maître.

— Ah ! ah ! dit celui-ci, et voilà notre jeune homme !

— Me voici, dit Montplet.

— Et vous n'avez jamais tenu un fleuret ?

— Jamais !

— Avez-vous peur ?

— De quoi ?

— D'être blessé ?

— Moi, dit Montplet en faisant claquer ses doigts, je m'en moque comme de cela.

Nous ne sommes pas bien sûr qu'il dit : « Je m'en moque. »

Le professeur avait l'habitude de voir tant de jeunes gens sur le point de se battre, qu'il avait pu faire des études psychologiques sur les divers tempéraments.

Il reconnut, comme le disait, en effet, le jeune campagnard, que le danger, quel qu'il fût, n'avait pas grande prise sur cette sauvage organisation.

— Vous désirez, dit le professeur, que je vous mette

en mesure de ne pas être tué ou d'en être quitte pour une égratignure ?

— Quant à en être quitte pour une égratignure, répondit Alain, je doute que ce soit chose possible, attendu que j'ai tapé.

Grisier secoua la tête.

— Mauvaise habitude, monsieur ! dit-il ; en général, les gens comme il faut ne se touchent qu'avec l'épée.

— Oui, j'ai appris cela depuis hier. Mais c'est que je ne suis pas un homme comme il faut, moi ; je suis un simple paysan.

— Diable !... Eh bien, que voulez-vous ? On me dit que vous vous battez avec M. Hector de Ravennes ; c'est un tireur connu, il est de première seconde force ; vous n'avez pas la prétention que, d'ici à demain, je vous mette à même de le tuer, de le blesser ou de le désarmer ?....

— Je n'ai aucune prétention, excepté celle de ne pas être ridicule sous les armes. Mettez-moi promptement en garde, c'est ce que je vous demande.

— Vous savez que ce que vous me demandez là, c'est le moyen de vous faire tuer ?...

— Comment cela ?

— Reconnaisant votre ignorance de l'escrime à votre garde maladroite, M. Hector de Ravennes ne voudra pas commettre un assassinat en vous tuant. Il se contentera de vous blesser ou de vous désarmer.

— Eh ! justement, morbleu ! c'est ce que je ne veux pas. Qu'il me tue, mais qu'il ne se moque pas de moi.

Apprenez-moi à me mettre en garde et ne vous occupez que de cela. Je ne veux pas tenir mon épée comme un cierge ou comme un manche à balai ; — le reste, c'est l'affaire du chirurgien s'il me blesse, et du fossoyeur s'il me tue.

— Ce serait dommage qu'il vous tuât, répartit Grisier ; car vous m'avez l'air d'un fier gaillard !... Al-lons, prenez un fleuret et étudions cela.

Au bout d'un quart d'heure, Alain Montplet était en garde comme s'il avait eu dix ans de salle d'armes.

Ce résultat obtenu , le professeur passa à la leçon de défense.

Elle consistait à rompre en faisant des appels, à parer en rompant, à riposter par des coups droits.

Grâce à ses muscles d'acier, Alain Montplet put prendre une leçon de deux ou trois heures.

— Suivez les instructions que je vous donne, dit Grisier, et vous en serez quitte pour deux ou trois égratignures.

Puis, se retournant vers les témoins :

— Messieurs, dit-il, ce sera à vous de faire cesser le combat lorsque vous penserez qu'il peut cesser honorablement.

Alain offrit sa bourse au professeur.

— Ces leçons-là, monsieur, dit le maître d'armes, je les donne gratis ou, du moins, ne les fais payer qu'au retour du terrain.

Alain prit la main du professeur et la lui serra à la briser.

— Joli poignet ! dit celui-ci ; quel malheur qu'avec un poignet pareil, vous ne vous soyez pas mis aux armes à l'âge de dix ou douze ans.

Alain Montplet, en sortant de chez Grisier, acheta une paire d'épées chez Devisme.

Devisme, excellent tireur lui-même, avait donné à ces armes, — vulgairement appelées *colichemardes*, — une courbure savante et une garde préservatrice.

Par cela même qu'un homme possédait de pareilles armes, on pouvait croire qu'il savait s'en servir.

En rentrant chez lui, Alain Montplet se mit en garde devant sa glace et fut fort content de lui.

Le lendemain, à huit heures du matin, il était debout, attendant ses témoins.

Ils arrivèrent dans un remise.

Ils amenaient avec eux un jeune élève en chirurgie de leurs amis.

A neuf heures moins un quart, Montplet, ses deux témoins et le chirurgien débouchaient dans l'allée de la Muette.

Le rendez-vous était pour neuf heures seulement, comme nous l'avons dit.

A neuf heures moins cinq minutes, une voiture parut à l'extrémité de l'allée.

Elle s'avancait rapidement.

Trois jeunes gens en descendirent.

Ces trois jeunes gens étaient M. Hector de Ravennes et les deux témoins qui, la veille, s'étaient présentés en son nom chez Alain Montplet.

Témoins et adversaires se saluèrent avec courtoisie.

Puis les témoins se joignirent, examinèrent les deux épées, les reconnurent des deux côtés pour convenables et jetèrent un louis en l'air afin de savoir lesquelles auraient la préférence.

Ce furent les témoins d'Alain Montplet qui eurent le choix.

Ils choisirent naturellement les épées achetées la veille chez Devisme.

Un des témoins les présenta toutes deux croisées au baron.

Celui-ci en prit une ; celle qu'il laissa fut remise à Alain Montplet.

Le baron appuya son arme sur sa botte et en fouetta le vent.

Puis, s'adressant à ses témoins :

— Voilà une excellente arme, dit-il, admirablement montée ; je préfère cette épée aux miennes.

— Permettez alors, monsieur le baron, dit Alain Montplet, qu'avant de savoir ce que nous allons faire chacun de la nôtre, j'aie l'honneur de vous offrir la paire.

Le baron salua sans répondre. Le coup de poing de Montplet lui pesait trop pour qu'il se crût obligé à un grand retour de courtoisie.

Un des témoins croisa l'extrémité des deux épées, et, comme un partage égal avait été fait avec le plus grand soin du terrain et du soleil, il fit un pas en arrière en disant :

— Allez, messieurs !

Les adversaires tombèrent en garde.

Alain Montplet, qui se souvenait de la leçon du professeur, prit une garde aussi ferme que s'il était un tireur de la force du baron de Ravennes.

Comme le lui avait prédit Grisier, cette pose académique le perdit.

Le baron de Ravennes fit un pas en arrière.

— Que diable m'avez-vous donc dit, fit-il s'adressant à ses témoins, que monsieur n'avait jamais tenu une épée ? Il est en garde comme Saint-Georges !

Puis, se remettant en garde lui-même :

— C'est fâcheux pour lui, dit-il : j'étais résolu à le blesser seulement ; je vais être obligé de le tuer.

On entendit le froissement du fer, on vit l'épée du baron se glisser comme une couleuvre, et, liant son adversaire, le baron se fendit et se redressa en moins de temps que n'en met l'éclair pour briller et s'éteindre.

La chemise d'Alain Montplet se teignit de sang ; il resta un instant debout ; on eût dit qu'un seul coup ne pouvait renverser le colosse. — Enfin, il vacilla sur ses pieds, il étendit les bras, lâcha son épée, une écume rougeâtre vint à ses lèvres, et il s'abattit de toute volée, comme un chêne déraciné par la hache du bûcheron.

Les témoins assistèrent à la chute du jeune homme avec l'émotion que cause toujours un pareil spectacle.

Puis, s'adressant aux quatre témoins :

— Messieurs, demanda le baron, ai-je fait en homme d'honneur ?

— Oui, répondirent les quatre témoins d'une seule voix.

— Pouvais-je faire autrement à la suite d'une insulte comme celle que j'avais reçue ?

— Non, fut-il dit avec la même unanimité.

— En ce cas, j'espère que le sang retombera sur la tête du provocateur.

Les témoins firent un signe qui voulait dire que ce souhait semblait être tout exaucé, et le baron, remontant dans sa voiture avec ses deux témoins, laissa Alain Montplet, inerte comme un cadavre, entre les mains de ses deux amis et du jeune médecin.

## IV

### UNE REVANCHE QUI N'ARRANGE PAS LES AFFAIRES

Alain n'était pas mort, cependant.

L'épée avait rencontré une côte et avait légèrement dévié.

Elle avait traversé les muscles pectoraux, avait offensé l'extrémité du poumon droit et était sortie au-dessous de l'omoplate.

C'était un joli coup d'épée, bien net, bien franc, mais qui n'était point absolument mortel.

Seulement, le blessé étouffait.

Il y avait à craindre l'hémorragie.

Le jeune docteur lui releva la manche, mit au jour son bras d'hercule et ouvrit largement la veine, de manière à pratiquer une vigoureuse saignée.

Alain rouvrit les yeux et respira plus facilement.

Mais, au premier mouvement qu'il essaya de faire, la force lui manqua et il s'évanouit de nouveau.

On n'était qu'à quelques pas du pavillon de Madrid ; on y transporta le blessé.

Ce pavillon est habité par un garde qui, habitué à de semblables visites, tient toujours une chambre prête pour la circonstance.

Ce sont les pourboires du brave homme.

Par bonheur, cette chambre n'était pas occupée ; il y avait huit jours qu'on ne s'était battu aux environs de Madrid, et le dernier blessé était mort au bout d'un quart d'heure.

On mit des draps blancs au lit et on y coucha Montplet.

L'élève en chirurgie, qui n'avait pas encore de clientèle, put lui consacrer tout son temps.

Ces soins de toutes les minutes, joints à l'admirable constitution du blessé, firent marcher la convalescence avec une rapidité étonnante pour ceux qui ignorent combien se guérissent rapidement certaines blessures.

Trois semaines après avoir eu la poitrine trouée à jour, Alain Montplet était debout.

Huit jours après, il payait largement un mois de pension au brave homme de garde.

Puis Alain rentrait chez lui, aussi bien portant que le jour où il en était sorti.

Seulement, une idée tourmentait Alain.

C'est que, s'il ne rendait pas à un Parisien quelque ce qu'un Parisien lui avait donné, il aurait, en termes de collège, ce que l'on appelle *le dernier*.

Or, Alain se flattait de n'avoir jamais eu le dernier. Il alla faire une visite à son professeur.

En ne le voyant pas revenir, celui-ci s'était douté de l'événement.

Le convalescent lui raconta dans tous les détails comment la chose s'était passée; Grisier n'avait pas de reproches à se faire, il lui avait prédit qu'en lui voyant une si belle garde, son adversaire croirait qu'il y avait quelque chose derrière.

Le baron ne s'était pas trompé : derrière la garde, il y avait le corps d'Alain Montplet.

Alain rappela alors au professeur ce que celui-ci lui avait dit de ses dispositions à faire des armes, et lui demanda combien il pensait qu'il lui faudrait de temps pour arriver à être de la force du baron Hector.

Grisier est un homme de conscience, qui ne voudrait pas tromper un élève.

— Deux ans, lui dit-il, en travaillant avec assiduité.

Alain Montplet était incapable de travailler deux ans à la même chose, quelle qu'elle fût.

— Bon ! dit-il, je suis bien aise que vous me disiez cela ; je vais me mettre au pistolet : en huit jours, je saurai mon affaire.

Grisier essaya de dissuader le jeune homme de se livrer à l'étude d'une arme aussi ingrate et aussi brutale que l'est le pistolet.

— L'épée, lui dit le célèbre professeur, l'épée est la véritable arme du gentilhomme.

— Oh ! quant à cela, dit Montplet, la chose m'est bien égale ; je ne suis pas un gentilhomme, je suis un paysan.

— Mais, repartit Grisier, si celui auquel vous aurez à faire dans l'avenir choisit l'épée.

— Bon ! dit Montplet, je sais maintenant comment cela se pratique ; c'est l'insulté qui a le choix des armes : j'attendrai que l'on m'insulte.

— Pourquoi faire ?

— Pour me battre donc !

— Vous en voulez donc à votre adversaire ?

— A M. Hector de Ravennes ? Pas le moins du monde ! C'est un charmant garçon, qui, tout le temps que j'ai été dans mon lit, n'a pas manqué un seul jour d'envoyer chercher de mes nouvelles ; bien au contraire de lui en vouloir, si j'étais de son rang, je lui demanderais à être de ses amis.

— Alors, vous en voulez à quelque autre ?

— A personne au monde ! seulement, vous comprenez bien, je ne veux pas avoir le dernier.

Alain se trompait, Grisier ne comprenait pas.

Le jeune homme et le professeur échangèrent une cordiale poignée de main.

Alain sauta dans un cabriolet et se fit conduire au tir de Gosset.

Notre chasseur avait raisonné juste : l'analogie qu'il y a entre une arme à feu et une autre arme à feu fit qu'après s'être, aux premiers coups, légèrement écarté de la mouche, la main d'Alain se régla ; de

sorte qu'à la vingt-cinquième balle, il était devenu un tireur consommé.

Au bout de huit jours, Alain faisait tous les tours de force que faisaient les forts habitués du tir : il cassait les pipes, brisait les œufs dansants, doublait et triplait les balles.

Une fois sûr de son coup, et ce fut l'affaire de huit jours, Alain ne retourna plus au tir.

Toute uniformité le fatiguait.

Ce qu'il fallait à cette organisation exubérante, c'était la vie désordonnée et vagabonde des trottoirs, des cafés, des théâtres et des maisons de jeu.

Seulement, au milieu de toutes ses folies, l'occasion ne se présentait pas pour lui de prendre sa revanche.

Alain commençait à croire qu'il serait obligé de retourner à Maisy en emportant *le dernier*.

L'héritage de la mère tirait à sa fin.

En moins d'un an et demi, il avait mangé plus de cent cinquante mille francs.

Les derniers écus fondus dans un dîner, Alain eut de nouveau recours à Thomas Langot.

Thomas Langot, contre lettre de change parfaitement en règle, lui fit passer encore une trentaine de mille francs.

Mais les envois de fonds allaient toujours diminuant.

L'avant-dernier n'était que de mille francs ; le dernier ne fut que de cinq cents.

Encore, dans la lettre qui accompagnait ce dernier

envoi, lettre que Thomas Langot avait fait écrire, puisqu'il n'écrivait pas lui-même, l'épicier lui disait-il de ne plus compter sur lui, et que ces cinq cents francs étaient les derniers qu'il recevrait.

Alain tourna et retourna ses vingt-cinq louis et se demanda ce qu'il allait faire de cela.

C'était, d'habitude, ce qu'il dépensait en vingt-quatre heures, en quarante-huit heures au plus.

Seulement, il se dit qu'au jeu, avec un peu de chance, il pouvait doubler, tripler, quintupler, décupler cette somme.

Il connaissait quatre ou cinq maisons où l'on jouait.

Le soir venu, il ne se donna même pas la peine de choisir. Il alla droit à la plus proche.

Ce n'était pas la première fois qu'on l'y voyait.

Son entrée ne fit donc d'autre sensation que celle que produit l'arrivée d'un beau joueur et d'un gros joueur dans une maison de jeu.

Alain se mit à la première table venue et joua.

Le hasard fit qu'il eut pour adversaire un officier étranger, moitié Italien, moitié Polonais, qui déjà plusieurs fois avait joué contre lui avec un bonheur persistant.

Tant qu'Alain Montplet avait eu des louis et des billets de banque plein ses poches, il n'avait pas fait grande attention à la façon dont ces louis et ces billets de banque s'en allaient; mais, à cette heure, où il s'agissait de faire fructifier ses derniers cinq cents francs ou de quitter Paris, le jeune homme regarda à son jeu.

A force de regarder, il crut s'apercevoir que la coupe de l'officier n'était pas bien franche.

De ses vingt-cinq louis, il ne lui en restait déjà plus que quinze, et il les jouait sur ce coup-là.

L'officier retourna le roi de trèfle.

Ni lui ni son adversaire n'avaient encore relevé les cartes.

Alain Montplet mit la main sur le jeu de son adversaire.

— On ne touche pas les cartes, dit l'officier.

— Pardon, monsieur, répondit Alain; mais, si vous n'avez pas trois atouts dans vos cinq cartes, j'ai tort et je vous en fais d'avance mes excuses.

— Et, si j'ai trois atouts dans mes cinq cartes? dit l'officier d'un ton rogue.

— Alors, non-seulement je ne vous ferai pas d'excuses, reprit très-poliment Alain Montplet, mais encore je dirai... je dirai...

— Que direz-vous? gronda l'officier.

Alain retourna les cartes.

Le jeu de l'officier contenait la dame, le valet et le dix de trèfle.

— Je dirai, continua Alain Montplet, que vous avez fait sauter la coupe et que vous êtes un tricheur.

L'officier prit une poignée de cartes et la jeta à la figure d'Alain.

— Bon! dit Alain, j'ai lu dans le Code de M. Château-Villars que qui touche frappe; je serai obligé de retourner à Maisy, mais je crois que je n'y emporterai pas *le dernier*.

L'événement avait fait esclandre.

Avant que l'on se séparât, une rencontre était convenue pour le lendemain matin, à huit heures.

Alain, frappé par l'officier, avait le choix des armes. Il choisit le pistolet.

L'officier ne contesta point : il passait lui-même pour un excellent tireur.

Alain désira se battre à la Muette.

Il avait sa revanche à prendre à l'endroit même où il avait perdu la première manche.

Cela lui fut encore accordé.

Il fut convenu que les témoins apporteraient des pistolets de tir, sans double détente et qui n'eussent jamais servi.

Un garçon de tir accompagnerait les témoins pour charger les armes.

A huit heures, on était sur le terrain.

Les pistolets, examinés, furent reconnus remplir toutes les conditions.

On décida que les adversaires se placeraient à quarante pas et marcheraient l'un sur l'autre.

Chacun d'eux devait s'arrêter après avoir fait dix pas. La véritable distance était donc vingt mètres.

On sait qu'en matière de duel, les pas sont de trois pieds.

Les adversaires furent placés à la distance convenue.

Les pistolets chargés par le garçon de tir, on leur en mit chacun un à la main.

Puis, se retirant en arrière, les deux témoins qui

venaient de remettre les pistolets aux deux adversaires dirent à la fois :

— Marchez !

A ce commandement, Alain et l'officier marchèrent l'un sur l'autre.

Au bout de deux pas, chacun leva son pistolet et fit feu.

On n'entendit qu'une seule détonation.

Alain chancela, mais resta debout.

L'officier fit deux tours sur lui-même et tomba la face contre terre.

Chaque témoin courut à son filleul.

Alain avait reçu la balle au milieu du menton ; elle s'y était aplatie comme sur une plaque de tir.

L'os était mis à nu, mais n'était pas brisé.

La violence du coup avait fait chanceler Alain.

L'officier avait eu le cœur traversé ; il était tué roide.

— Il n'y a pas grand mal ! dirent en chœur les quatre témoins ; c'est un escroc de moins, voilà tout.

Telle fut l'oraison funèbre de l'officier, dont j'ai demandé inutilement le nom pour le consigner ici ; personne n'a pu me le dire.

On l'appelait *l'officier*, c'était le seul nom sous lequel il fût connu.

— Ah ! sacrebleu ! dit Alain en épongeant son menton avec son mouchoir, il ne me reste pas un sou ; mais, au moins, je n'ai pas eu le dernier.

En revenant à Paris, Alain vendit sa montre.

Le soir, il était au balcon de l'Opéra avec une mouche de taffetas d'Angleterre sur le menton.

C'était la seule trace qui, avec une certaine lourdeur de tête, lui restât de son duel du matin.

Le lendemain, il prit la diligence de Saint-Malo.

Il était resté deux ans à Paris, et, dans ces deux ans, il avait dépensé plus de deux cent mille francs!

## LA CARTE A PAYER

Il est une tradition qui, depuis trois mille ans, vient de la Bible à nous, et qui, par conséquent, s'offre à notre vénération entourée de la majesté des siècles : c'est que les enfants prodigues, si prodigues qu'ils aient été, sont toujours bien accueillis dans la maison paternelle, du moment où ils daignent y rentrer.

Jean Montplet confirma la parabole par la façon dont il reçut son fils, et de grosses larmes sillonnèrent ses joues hâlées lorsque, entrant tout à coup, Alain se jeta à ses pieds et lui demanda pardon.

Le pauvre père l'embrassa tendrement, et, sans lui dire un mot du passé, il lui rendit sa place dans la maison.

Quant à celle qu'il tenait dans son cœur, présent ou absent, le méchant garçon l'avait toujours occupée.

L'abus du plaisir avait, au reste, eu sur Alain un

résultat si salutaire, que les remontrances eussent été inutiles.

Quoique la nécessité seule l'eût amené à revenir à Maisy, ce n'était pas sans une satisfaction profonde qu'il avait revu son pays natal et retrouvé les profondes et émouvantes émotions de la pêche, de la natation et de la chasse, dont les joies effrénées de la capitale n'avaient jamais complètement compensé pour lui la privation.

Après quelques jours passés à la Cochardière, jours pendant lesquels il avait remonté jusqu'aux heures de sa première jeunesse, il en était arrivé à se demander comment on pouvait quitter une existence si facilement heureuse pour des jouissances factices qui ne laissaient que du vide dans l'âme et des remords dans le cœur.

Mais le bonhomme Montplet n'eût pas été fâché d'opposer un frein plus puissant que le repentir, à des passions dont il avait appris à redouter l'effervescence.

En conséquence, il parla mariage à Alain.

La première fois, Alain répondit non.

La seconde fois, il se fâcha tout rouge.

Le jeune homme avait vécu, à Paris, dans cette société aux mœurs faciles, ennemie de toute gêne et de toute contrainte, et la licence dont il avait contracté l'habitude avait augmenté sa sauvagerie à l'endroit de ce qu'il appelait *le monde*, c'est-à-dire les gens paisibles et honnêtes; les femmes méprisables qu'il avait fréquentées lui avaient donné un mépris profond pour la

femme. Il confondait l'espèce avec les individus, et quels individus, bon Dieu !

Il avait rompu avec les liaisons de tout genre et il maudissait le souvenir de ces liaisons-là. Mais, chose étrange ! Alain Montplet était naturellement timide : audacieusement effronté avec certaines femmes, ou plutôt avec certaines filles, il rougissait, baissait les yeux et perdait contenance devant une femme honnête ; puis, par un mécontentement de lui-même facile à comprendre, il en voulait à ces dernières de la timidité qu'il ressentait auprès d'elles, et, comme c'était cependant parmi celles-là, s'il se mariait, qu'il lui fallait choisir la compagne de sa vie, il s'était juré à lui-même de vivre et de mourir garçon.

De plus, au milieu de son bonheur d'avoir retrouvé la maison paternelle, Alain avait ses moments de mélancolie.

Il ne pensait pas sans terreur aux obligations qu'il avait contractées vis-à-vis de Langot. Le désordre du jeune viveur était tel, qu'il lui eût été impossible de dire, même approximativement, à quel chiffre se montaient ses obligations.

Il savait seulement qu'elles étaient considérables et que le chiffre, grossissant incessamment, comme l'avalanche qui roule du haut de la montagne, pourrait bien l'écraser le jour où il tomberait sur lui.

De temps en temps, il demandait s'il ne devait pas tout avouer au bonhomme Montplet, qui lui avait déjà pardonné tant de choses, qu'il ne voudrait pas demeurer

en reste d'indulgence. Puis, comme Langot lui faisait toujours grande chère, il remettait à plus tard la pénible confiance, et, en attendant, le temps passait.

Le vieux Montplet aimait trop son fils pour ne s'être point aperçu de ses tristesses.

Elles l'effrayaient, car il les prenait pour de l'ennui.

Il en revint donc à ses projets de mariage, qu'il sentait d'autant plus nécessaires et urgents, que de vagues pressentiments lui faisaient craindre que la mort ne le vint bientôt séparer de son fils.

Seulement, instruit par l'expérience, il se garda bien, cette fois, de prendre le taureau par les cornes.

Il avait à Isigny un vieil ami nommé Jousselin, lequel faisait le commerce des beurres. Toute la France connaît de réputation les beurres d'Isigny.

L'ami Jousselin avait fait fortune à ce commerce.

Il avait une fille unique d'une beauté si merveilleuse, que l'on en parlait jusqu'à Caen. Lorsqu'on s'entretenait d'elle, on ne la désignait jamais que sous le nom de la belle Jousseline.

Dans la féminisation du nom de famille, on reconnaît les habitudes de province.

Jean Montplet puisa dans la tendresse profonde que lui inspirait son fils le courage de surmonter les douleurs que lui causait sa goutte. Il se fit hisser sur le vieux bidet qui, depuis trois ans, se reposait comme son maître de ses fatigues passées, — l'un sur son fauteuil, l'autre sur sa litière.

Le bidet partit à un trot qui témoignait encore de ce

qu'il avait pu être autrefois, et, quelques heures après, l'affaire était bâclée entre les deux amis, sauf, bien entendu, le consentement des parties contractantes.

Un jour, Alain revenait de la chasse. Il était mouillé de la tête aux pieds, et, comme il avait été au marais, couvert en outre de fange jusqu'à la ceinture ; il avait détaché sa cravate, qui lui servait à soutenir son carnier gonflé de gibier, et, par conséquent, il avait sa chemise écartée et le cou nu.

Arrivé devant la maison, son chien, comme il en avait l'habitude, se dressa sur ses pattes de derrière, appuya celles de devant sur la porte, la poussa, l'ouvrit, et, sans cérémonie aucune, entra le premier.

Alain entra à sa suite, tenant appuyé sur son épaule, son fusil, à l'extrémité duquel il avait placé son chapeau de feutre dégouttant de pluie.

Mais à peine eut-il fait un pas dans la chambre, qu'il recula comme si on lui eût présenté la tête de Méduse.

A côté du fauteuil de son père, il venait d'apercevoir deux étrangers.

Un de ces étrangers, vieillard d'un extérieur assez commun, n'avait pu produire cet effet.

C'était donc à l'autre étranger — ou plutôt à l'autre étrangère qu'il fallait l'attribuer.

En effet, l'étrangère était une jeune fille si belle, que, malgré son embarras, Alain, tout en reculant, ne pouvait détacher ses yeux de dessus celle qui avait causé cet accès de timidité.

Il demeurait à la même place comme s'il eût été cloué au parquet.

Puis, pensant qu'il ne pouvait rester ainsi longtemps sans parler, sans avancer et sans reculer, il se décida, fit une révérence maussade et s'excusa maladroitement du débraillé de son costume.

La jeune fille répondit par un sourire qui découvrit les plus belles dents du monde.

Alors, croyant qu'il avait assez fait pour motiver une sortie, le chasseur se hâta de disparaître sous prétexte d'aller changer de vêtements.

Il était furieux du mauvais tour que son père lui avait joué, et, une fois dehors, il lui prit une envie féroce de le planter là, lui et son monde, et de s'en aller dîner à l'auberge.

Mais le bonhomme avait eu, quelques jours auparavant, un violent accès de goutte qui avait failli l'enlever, et son fils craignit, en agissant ainsi, de lui causer trop de peine.

Il s'habilla donc à la hâte des premiers habits qu'il trouva sous sa main, descendit en maugréant, eut encore un moment de timidité en posant la main sur la porte, puis, la poussant vivement, comme un homme qui prend violemment un parti, il entra en se disant :

— Au fait, ils ne me mangeront pas.

Malgré cette réflexion judicieuse, malgré les regards suppliants que lui adressait son père, Alain avait l'air de fort méchante humeur.

Cela n'épouvanta aucunement mademoiselle Jous-selin, que l'on avait prévenue qu'elle aurait un ours à apprivoiser.

Or, comme, à la suite de son séjour à Paris, et bien qu'il y eût, ainsi que nous l'avons dit, une médiocre compagnie, cet ours y avait pris une désinvolture de manières et un sans-*façon* de langage qui n'étaient pas communs à Isigny, la jeune fille se prêta de la meilleure grâce du monde à la tâche qui lui était imposée et qu'elle commença bravement à entreprendre.

Du reste, cette tâche lui était plus facile qu'à toute autre, car l'ours auquel elle avait affaire était surtout sensible à la beauté, et mademoiselle Jous-selin était remarquablement belle.

Elle avait vingt-deux ans, de magnifiques cheveux du plus beau blond cendré qu'il y eût au monde, le front un peu bas, mais reposant sur deux grands yeux noirs qui se détachaient comme deux morceaux de velours sur son teint d'un blanc de lait.

Elle était grande; ses pieds et ses mains, comme ceux des femmes qui habitent la campagne, n'étaient pas irréprochables; mais, en revanche, sa poitrine avait un développement magnifique, et des hanches vigoureusement accentuées faisaient encore ressortir la souplesse de son buste.

En outre, elle ne ressemblait pas plus par le costume aux autres filles de Maisy que la toilette d'Alain ne ressemblait, depuis son retour de Paris, à celle des gars de Maisy et de Grand-Camp.

Elle avait abdiqué, nous ne dirons pas le bonnet de coton, — cette ignoble coiffure masculine n'avait jamais, si enfant qu'elle fût, humilié son front, — mais les grands bonnets couverts de dentelle, à la façon d'Isabeau de Bavière, les robes étriquées et les fichus de point d'Alençon. Mademoiselle Jouselin était une enfant des villes et de la civilisation; elle prenait ses chapeaux chez la meilleure faiseuse de Caen ou, tout au moins, de Saint-Lô; elle se drapait dans un cachemire français; enfin, elle portait des robes à volants qui ajoutaient encore à la magnificence de sa toilette.

Lorsqu'il eut pu juger dans son ensemble de la beauté de Lisa Jouselin, Alain sentit encore augmenter sa timidité.

Mais, en dépit de sa tournure semi-aristocratique, la fille du marchand de beurre paraissait si bonne enfant, que, peu à peu, Alain se trouva plus à l'aise avec elle, et le dîner n'était pas achevé, que, chez cet homme aux passions mobiles et aux désirs effrénés, la mauvaise humeur s'était métamorphosée en un désir ardent de posséder la belle Normande de quelque façon que ce fût, dût-il l'épouser pour en arriver là.

Quoique coquette à la surface, comme un miroir à attirer les alouettes, Lisa n'entraît point encore dans la catégorie des femmes faciles, et, ne trouvant chez elle aucun des encouragements qui faisaient ordinairement pour lui la moitié du chemin, Alain dut refouler ses désirs.

Il en résulta qu'insensiblement le combat qui se

livrait dans son âme entre cette passion naissante et la contrainte que la jeune fille savait lui imposer si à propos lorsqu'il s'émancipait, comprima ses appétits grossiers.

Le sentiment d'un demi-platonisme se développa dans son cœur, et il arriva, au bout d'une quinzaine de jours, à aimer celle que son père lui destinait pour femme, de l'amour pur et naïf d'un homme qui n'avait jamais vécu.

Comme Lisa Jousselin était fort glorieuse de son succès, et qu'en outre Alain était loin de lui déplaire, ces quinze jours écoulés, rien ne s'opposait plus à l'union des deux amoureux.

Un mois après, les bans étaient publiés, et le jour du mariage marqué d'une craie blanche, comme chez les anciens Romains, lorsqu'une violente attaque de goutte enleva subitement le vieux Jean Montplet.

Nous aurions mal esquissé le caractère d'Alain, si nos chers lecteurs ne comprenaient point, au premier abord, que son désespoir fut grand.

M. Jousselin, en apprenant la fatale nouvelle, accourut à la Cochardière et trouva son futur gendre agenouillé devant le lit mortuaire et sanglotant la tête perdue dans les draps. Il assista Alain dans les derniers devoirs que celui-ci avait à rendre au défunt; puis, pour complaire aux désirs des deux jeunes gens, autant que pour satisfaire l'impatience qui le possédait lui-même de voir sa fille maîtresse du beau domaine de la Cochardière, il consentit à ce que cet événement ne

retardât que d'un mois la célébration du mariage.

Mais une apparition terrible avait jeté un voile sur les espérances du pauvre Alain et venait le faire tressaillir jusqu'au milieu de son sommeil.

En sortant de l'église à la suite du cercueil de son pauvre père, Alain Montplet n'avait pu, en passant devant la boutique de Thomas Langot, s'empêcher de jeter à la dérobée un regard sur cette boutique, noire et triste comme ces nuages qui renferment la foudre.

La boutique était close, à l'exception d'une espèce de petit vasistas pratiqué dans la fenêtre, de la largeur et de la hauteur de quatre de ces petits carreaux à fond de bouteille, comme on en voit encore aux antiques maisons de quelques villages perdus de la vieille France.

Ce vasistas était soulevé, et sous la vitrine, comme sous la feuille verdâtre d'une plante de marais, se glissait la tête plate et visqueuse de Thomas Langot, qui regardait passer le convoi avec des yeux brillants de joie et de cupidité.

Cette tête fit à Alain l'effet d'une gigantesque vipère.

C'était la vue de cette tête qui le faisait tressaillir tout à coup; c'était l'apparition de ces yeux brillants dans son sommeil qui le réveillaient en sursaut.

Et, en effet, Alain n'avait pas tort de craindre.

Cette apparition, si fantastique qu'elle paraisse, peut-être, à nos lecteurs, se traduisit bientôt par des faits.

Thomas Langot, à propos d'un billet de faire part qu'il n'avait pas reçu, joua la susceptibilité, et, un beau matin, il produisit trente-quatre ou trente-cinq titres, tous en règle, le constituant créancier d'Alain pour une somme de quatre-vingt-sept mille francs.

Je ne connais rien de pareil à un créancier susceptible.

C'est tout simplement ruineux.

Thomas Langot était susceptible au premier chef. Non-seulement Alain ne l'avait pas invité au convoi du bonhomme Montplet, que lui, Thomas Langot, aimait tant et estimait si fort, mais encore, depuis son retour de Paris, l'ingrat Alain n'était pas venu le visiter une seule fois chez lui, où il eût eu tant de plaisir à le recevoir, l'évitant même quand il le rencontrait par hasard et ne l'abordant que lorsqu'il ne pouvait pas faire autrement.

Hélas ! tout cela était vrai. Alain, qui se sentait le débiteur de Thomas Langot pour une somme considérable, quoiqu'il ignorât pour quelle somme, Alain éprouvait en face de l'épicier cette gêne instinctive que tout débiteur éprouve en face de son créancier.

Maintenant, le chiffre si longtemps ignoré de cette somme due par lui à l'épicier, il le connaissait.

Ce chiffre se montait à quatre-vingt-sept mille francs !

Comment Alain Montplet en était-il arrivé à emprunter cette somme fabuleuse à l'épicier Langot ?

C'est ce qu'Alain n'eût pas su expliquer.

Mais le fait était là, constaté par lettres de change,

toutes échues, toutes protestées, et pour lesquelles il n'y avait plus qu'à prendre jugement.

Ce jugement fut pris, malgré l'opposition du petit avocat d'Isigny, nommé Richard, qui, plusieurs fois, dans les premières orgies d'Alain, avait été son compagnon et son convive. A la suite de ce jugement, confirmé en appel, la Cochardière fut saisie et vendue par autorité de justice; et quelques vêtements, un lit et ses armes — quand les gens de justice eurent, comme une nuée de sauterelles, passé sur la ferme, le verger et les champs, — furent tout ce qui resta au pauvre Alain de la fortune que le vieux Montplet avait, sou à sou, amassée pour lui avec tant d'amour.

C'était le moment d'aller chercher des consolations auprès de la belle Lisa.

Alain courut, en conséquence, à Isigny.

Mais, si vite que l'y eût porté sa course aidée des ailes de l'amour, la nouvelle de sa ruine complète y était arrivée avant lui, et le père Jouselin lui déclara qu'un mari dissipateur ne pouvait aucunement être le fait de sa fille.

En conséquence, tout en se félicitant de ce que, du fond de son tombeau, le vieux Montplet ne pût voir l'abîme dans lequel était tombé son malheureux fils, il invita celui-ci à discontinuer ses visites.

Alain était désespéré.

Mais ce qu'il avait entendu n'était que l'expression d'un père égoïste.

Restait à savoir ce que dirait la fille.

Le jeune homme fit donc semblant de quitter Isigny.

Mais il resta caché dans une chambre du *Cygne de la Croix*, et, quand le soir fut venu, il alla rôder autour de la maison de Lisa Jousselin.

La tendre Normande, qui avait probablement ses raisons pour considérer, si pauvre que fût devenu son prétendu, une rupture comme chose difficile, profita du moment où M. Jousselin était allé faire sa quotidienne partie de dominos au café Malherbe pour ouvrir la porte à son amoureux, qu'elle devinait bien devoir rôder quelque part dans les alentours.

Alain lui conta son entrevue avec le père Jousselin et la déplorable façon dont elle s'était terminée.

Lisa essaya de lui faire comprendre la différence qu'il y avait entre le cerveau calculateur d'un vieillard de soixante ans et le cœur compatissant d'une jeune fille de vingt-deux. Elle consola Alain du mieux qu'elle put, essaya de lui prouver, mais par des paroles seulement, que l'infortune n'avait nullement attiédi sa tendresse; elle lui jura, par tous les saints du paradis et même par Notre-Dame de la Délivrande, qu'elle n'aurait jamais d'autre époux que lui, et, en conséquence de ce serment, elle lui donna rendez-vous pour le surlendemain, afin d'achever l'œuvre consolatrice à laquelle son amour pour le pauvre Alain la dévouait.

On comprend si, le surlendemain, Alain fut exact au rendez-vous.

A huit heures du soir, il était devant la porte du marchand de beurre, dont la boutique était herméti-

quement fermée; ce qui lui parut un surcroît de précaution de la part de Lisa.

Mais il attendit vainement jusqu'à neuf heures, et même jusqu'à neuf heures et demie, que la porte s'ouvrit comme la première fois.

Inquiet, il s'informa dans le voisinage.

Alors on lui apprit que sa charmante maîtresse et son père étaient partis dans la matinée du même jour pour Paris.

Le malheureux jeune homme ne pouvait croire à cette désespérante nouvelle. Il revint au logis de maître Jouselin, et, à tout hasard d'être rembarqué par le père, il frappa rudement à la porte.

La porte s'ouvrit, mais ce ne fut ni le visage refrogné du vieux Jouselin, ni le charmant visage de sa fille qui apparut à Alain Montplet.

Ce fut la trogne enluminée d'une grosse servante nommée Javotte, qu'il connaissait pour être particulièrement attachée au service de Lisa.

Javotte était chargée d'une lettre pour Alain.

Alain courut sous un réverbère pour lire cette lettre tout à son aise.

Là, le cœur bondissant, la main tremblante, il décaqueta le poulet.

La charmante Lisa commençait son épître en rassurant son ami sur la constance de ses sentiments; mais, en même temps, elle avouait qu'elle n'avait pu résister à la volonté nettement formulée de son père, qui, nouvel Agamemnon, était décidé à la sacrifier sur l'autel

de l'hyménée, dût le mariage qu'il avait en vue lui coûter la vie.

Toutefois, elle jurait que, femme ou fille, libre de son cœur ou en puissance de mari, elle ne cesserait jamais, par la volonté du moins, d'appartenir à Alain, le premier qu'elle avait aimé, le seul qu'elle jurât d'aimer toujours.

A défaut de la fidélité physique, elle lui garantissait donc la fidélité morale, fidélité bien plus précieuse au point de vue des cœurs élevés, mais, il faut le dire, médiocrement appréciée par les cœurs vulgaires.

Aux derniers mots de la lettre, Alain demeura atterré.

La mort de son père, la perte de sa fortune lui avaient porté des coups bien sensibles; cependant, la tendresse et la pitié de la femme qu'il aimait, la certitude qu'une affection qui résistait à de pareilles épreuves ne lui ferait jamais défaut, en avaient adouci les épreuves.

Mais, lorsque Alain se vit abandonné de Dieu, qui lui enlevait son père; trahi par le sort, qui lui arrachait sa fortune; oublié par sa maîtresse, qui lui retirait son amour, les deux douleurs premières, assoupies, reprirent leurs droits et leur puissance, les plaies à demi cicatrisées se rouvrirent, et le sang de son cœur coula par trois larges blessures.

## VI

### L'HÉRITAGE DU PÈRE GABION

Le jeune homme froissa la lettre de Lisa entre ses doigts ; puis, sentant le besoin de respirer à l'aise, de crier en liberté, de se rouler à terre avec frénésie, il prit sa course, sortit de la ville, et, nouveau Roland, se mit à courir çà et là dans la campagne sans savoir ce qu'il faisait.

Alain était hors de lui-même ; ses passions, toujours déréglées, l'emportaient comme un attelage furieux. La colère et la jalousie avaient allumé son sang. Il se rappelait toutes les beautés de la jeune fille ; il rêvait celles qu'il n'avait pas vues ; il se figurait la femme qui était pour lui l'idéal de la création, aux bras d'un autre, se raillant de lui avec cet autre. Une fièvre ardente le consumait ; il marchait comme un fou en proie à mille idées qui s'entre-choquaient dans son cerveau et lui donnaient un suprême vertige.

Enfin, la douleur arrivant à son paroxysme, l'air

manqua à ses poumons. Il tomba à terre, se roula sur le sol en hurlant ; puis quelques larmes se firent jour à travers ses paupières sèches et brûlantes, il pleura, et ces pleurs le soulagèrent, il se trouva un peu plus calme.

Alors, se redressant sur ses genoux, il appela à haute voix l'infidèle, la supplia de ne pas mentir à son amour, de ne point trahir ses promesses. Il lui adressa les prières les plus ardentes ; puis il tomba dans une espèce de prostration dont il ne sortit que pour rentrer dans un nouvel accès de rage.

Cependant, après quelques heures de cet état, voisin de la folie, ce désespoir, trop violent pour être durable, finit par s'adoucir, et Alain reprit un peu de sang-froid.

La nuit était avancée, et le pauvre désespéré s'était tant de fois roulé sur le sol, que l'humidité avait pénétré ses habits et que le frisson le gagnait.

Alain chercha à reconnaître l'endroit où il se trouvait, non pas qu'il se souciât de rencontrer des hommes, — les hommes, et surtout les femmes, lui étaient insupportables en ce moment, — mais il sentait qu'un abri, quel qu'il fût, lui était nécessaire.

Le hasard l'avait conduit du côté de l'embouchure de la Vire.

Tout autour de lui, il ne voyait que des touffes de jongs et quelques flaques d'eau, qui brillaient lorsque la lune sortait momentanément des nuages courant sur la face azurée du ciel.

Tout à coup, il entendit le lugubre hurlement d'un chien, lequel n'était pas à plus de cinq ou six cents pas de lui.

Il s'orienta.

Ce chien qui hurlait, ce devait être celui du père Gabion, son premier instituteur en matière de chasse.

Alain n'avait pas vu le père Gabion depuis son retour.

Il se rappela que la mesure qu'habitait le bonhomme était située aux environs, et il ne douta plus que ce chien ne fût son ancien ami Pavillon.

C'était une voix qui lui criait, à lui, perdu dans le désert : « Viens à moi ! »

Voix sombre, voix lamentable, mais en harmonie avec l'état de son cœur.

Si c'eût été la voix d'un homme, peut-être, dans son accès de misanthropie, eût-il tourné de l'autre côté.

C'était la voix d'un chien : il marcha droit à elle.

A peine eut-il fait cent pas, qu'il aperçut une éminence noirâtre qui, dominant la plaine, se détachait sur l'horizon.

C'était le Gabion.

Il se dirigea vers la mesure.

Plus il approchait, plus les lamentations devenaient douloureuses.

Elles parlaient de l'intérieur de la cabane, dont la porte était fermée.

Alain marcha droit à cette porte, et leva le loquet.

La porte céda.

A peine fut-elle ouverte, qu'il sentit les deux pattes du chien appuyées contre sa poitrine, et sur son visage son haleine chaude et humide.

Puis un nouveau hurlement se fit entendre et le chien s'enfonça dans la chambre du côté où était le lit de son maître.

La chambre était dans l'obscurité la plus profonde. Alain appela à deux reprises le père Gabion.

Personne ne répondit, ou, du moins, la réponse, s'il y en eut une, fut un souffle si léger, un soupir si faible, qu'Alain crut avoir mal entendu.

Il connaissait la chambre du père Gabion comme sa propre chambre. Il alla à tâtons du côté de la cheminée, trouva les allumettes, fouilla les cendres.

Les cendres étaient chaudes encore, mais le feu était éteint.

Alain était fumeur et chasseur. En cette double qualité, il avait sur lui tout ce qu'il faut pour allumer du feu.

Une allumette chimique, frottée à la muraille, éclata, et, en éclatant, éclaira la chambre.

Comme à la lueur d'un éclair, Alain vit Pavillon assis près du lit de son maître, la tête haute et hurlant.

Sur ce lit, composé d'un seul matelas étendu à terre, il lui sembla avoir entrevu une forme humaine.

Il enflamma une seconde allumette, pareille à la première, et s'approcha du lit.

Il ne s'était pas trompé : le père Gabion était couché, il dormait ou il était mort.

La seconde allumette s'éteignit comme il l'approchait du visage du vieux chasseur.

Alain revint à la cheminée, chercha la lampe et finit par la trouver sur un escabeau.

Il voulut la rallumer : l'huile en était épuisée.

Il réunit dans la cheminée quelques fougères, quelques roseaux, quelques fragments de bois, et en approcha la flamme d'une troisième allumette.

Le feu s'empara rapidement du combustible, petilla et jeta une lueur tremblante jusque dans les profondeurs de la chambre.

Le chien était toujours à la même place, l'homme était toujours immobile.

Seulement, le chien se taisait et léchait le visage de son maître.

Alain s'approcha du groupe informe.

Tout était toujours dans le même état.

Pourtant, il lui sembla que le père Gabion, qui, un instant auparavant, avait les yeux ouverts, les avait maintenant fermés.

Il s'inclina vers le lit et toucha la main du bonhomme.

La main était déjà morte, mais pas encore froide.

Il était évident que le père Gabion venait d'expirer.

Ce souffle qu'en entrant avait entendu Alain, c'était son dernier soupir.

Les hurlements de Pavillon, c'étaient les derniers adieux de l'ami à l'ami.

En lèchant le visage de son maître, le pauvre animal venait de lui fermer les yeux.

Malgré lui, Alain tomba à genoux.

Il y a dans la mort une majesté qui courbe les fronts les plus rebelles, les genoux les plus indociles : c'est la majesté de l'inconnu.

Quelle étrange destinée que celle de cet homme ! Il était apparu un jour, venant, nul ne savait d'où ; il avait vécu en dehors des hommes, n'ayant de relation qu'avec le giboyeur d'Isigny, qui, tous les deux jours, venait chercher son gibier et lui en apporter le prix ; il était mort seul, comme il avait vécu, ne demandant à aucun ami ses soins, à aucun prêtre ses prières.

Il était parti, ne laissant rien après lui, que son chien pour le regretter ; il avait allumé son feu, il avait allumé sa lampe, puis il s'était couché.

Le feu s'était éteint, la lampe s'était éteinte.

Et lui, à son tour, s'était éteint comme le feu et comme la lampe.

Restait-il de lui autre chose que ce qui restait du feu, des cendres ; que ce qui restait de la lampe, une mèche desséchée ?

C'était ce que ne pouvait dire ce cadavre lui-même, qui, cependant, avait été lui.

Après une prière mentale, Alain se releva et s'en alla s'asseoir dans la cheminée, sur l'escabeau de chêne où tant de fois il s'était assis.

Le jeune homme passa la nuit là, sans dormir un seul instant, alimentant le feu chaque fois qu'il était près de s'éteindre, essayant d'apaiser les passions qui bouillonnaient dans son cœur en versant dessus ces sombres et philosophiques pensées qui voltigent comme des oiseaux de nuit autour du lit funèbre où repose un mort.

Le chien, de son côté, était couché sur son ventre à la manière des sphinx, immobile, les yeux fixés sur le visage de son maître.

On eût dit qu'il étudiait la grande énigme qui restera éternellement ignorée des hommes : « Qu'est-ce que la mort ? »

Le jour vint; ses rayons gris et blafards glissèrent entre les fentes de la porte et les carreaux de la fenêtre.

Un papier était sur la table; quelques lignes y étaient écrites au crayon.

Alain prit ce papier et lut :

- « Je me couche pour ne plus me relever.
- » J'ai vécu loin des hommes et je meurs loin d'eux.
- » Je ne leur ai rien demandé pendant ma vie et j'ai peu de chose à leur demander après ma mort.
- » Je prie celui qui entrera ici et qui me trouvera mort de n'annoncer ma mort à qui que ce soit.
- » Ma mort n'intéresse personne.
- » Si c'est un cœur pieux, il prendra dans un coin de la chambre la bêche qui s'y trouve, il creusera une fosse dans le sable au bord de la mer, il me roulera

dans mon drap, me déposera dans cette fosse, la recouvrira de terre, et mettra une croix dessus.

» Je meurs chrétien.

» Si celui-là n'a pas d'asile, il peut prendre cette chambre. Le logement n'est pas beau; mais, pendant dix-huit ans, il m'a abrité de la pluie, du vent et du froid.

» S'il est chasseur, je lui conseille d'exercer le même état que moi. Il n'enrichit pas son homme, mais suffit à le nourrir. J'aurais pu économiser un millier de francs par an si j'avais su à qui les laisser.

» J'ai mieux aimé ne tuer de gibier que ce qui m'était absolument nécessaire pour mes besoins journaliers, et laisser vivre des créatures du bon Dieu.

» Je dois dix-huit francs au giboyeur d'Isigny, qui, depuis huit jours que je suis malade, m'a constamment apporté ce qui était nécessaire à mes besoins, quoique je n'eusse plus de gibier à lui donner.

» Je prie celui qui me remplacera dans cette cabane, s'il se décide à exercer le même état que moi, de tenir, en gibier, compte à ce brave homme de ses dix-huit francs, et lui souhaite, pour la récompense du service qu'il m'aura rendu, en m'enterrant et en mettant une croix sur ma tombe, de mourir d'une mort aussi tranquille et aussi douce que celle dont je vais mourir.

» Ce 27 septembre 1844.

« PÈRE GABION. »

Alain se retourna vers le lit où était couché le mort et étendit vers lui la main avec un geste solennel qui signifiait : « Sois tranquille, pauvre âme, tes dernières recommandations seront suivies, tes derniers désirs seront exécutés. »

Puis, voyant que le jour était tout à fait venu, il regarda autour de lui.

La bêche, comme le disait le testament du mort, était dans un coin de la chambre.

Alain alla prendre cette bêche et sortit pour chercher un endroit convenable afin d'y creuser la dernière couche du vieux chasseur.

Il s'arrêta au pied d'un rocher où s'arrêtaient elles-mêmes les plus hautes marées.

Ce rocher formait un enfoncement où bien souvent, dans sa jeunesse, il s'était mis à l'affût avec le père Gabion.

C'était le poste de prédilection du vieux chasseur.

Il sembla à Alain que, si le père Gabion avait eu l'idée de se choisir une place, c'était celle-là qu'il se fût choisie.

Il creusa la terre profondément : il fallait mettre le cadavre à l'abri des tentatives des chiens et des loups.

Ensuite, il rassembla ce qu'il put de pierres et de galets.

Puis, ces deux soins préparatoires accomplis, il retourna vers la cabane, roula le cadavre dans son drap, le chargea sur son épaule et s'achemina vers la fosse.

Seulement alors, Pavillon se leva et suivit le corps.

Le vieux chasseur fut déposé dans sa tombe comme il l'avait désiré, sans antiennes de prêtre, sans discours mortuaire, sans prières funèbres.

La croix fut faite de deux épaves que la tempête avait jetées à la côte, et placée sur le tumulus de terre, de sable, de galets et de pierres.

Après quoi, Alain revint, le cœur vide, les bras pendants, la tête inclinée, vers la maison solitaire.

Le chien resta un instant sur la fosse, fit entendre en manière d'adieu un dernier hurlement long et plaintif, et suivit Alain.

Il adoptait pour maître l'homme pieux qui venait de rendre les derniers devoirs à son maître.

De loin, Alain vit la forme d'un homme qui se dessinait sur le seuil.

C'était le giboyeur d'Isigny.

— Il paraît que tout est fini, dit-il; je venais pour lui rendre les derniers devoirs, car je me doutais bien qu'il ne passerait pas la nuit. Mais vous m'avez prévenu, monsieur Montplet.

— Mon ami, lui dit Alain, le défunt vous devait dix-huit francs : il m'a chargé de vous les remettre ; les voici.

— Le père Gabion vous a donc fait son héritier ? demanda le giboyeur.

— Oui, répondit Alain, et la preuve, c'est que vous pouvez dire au premier pauvre que vous rencontrerez sur votre chemin, qu'il a tout un ameublement à venir chercher ici.

Le giboyeur prit les dix-huit francs, salua Montplet et s'éloigna.

Mais, lorsqu'il eut fait cinq ou six pas, il entendit le jeune homme qui le rappelait.

Il se retourna.

— Qu'y a-t-il pour votre service? demanda-t-il.

— Quand vous aurez désormais besoin de gibier, adressez-vous à moi, lui dit Montplet; je vous demande la préférence.

— Comment cela? répliqua le giboyeur étonné.

— Je me fais chasseur de sauvagine.

— Sans plaisanterie? fit le giboyeur.

— Aussi vrai que je vous le dis... Je suis ruiné, je ne sais rien faire, je suis trop bon chrétien pour me tuer, et, puisque la Providence m'a fait l'héritier du pauvre homme qui habitait cette mesure, je suivrai les voies de la Providence.

Le giboyeur s'éloigna en promettant sa pratique à Alain Montplet.

---

## VII

### SUR LA GRÈVE

Alain Montplet n'était ni un rêveur, ni un philosophe; il ne savait point alambiquer ses sentiments, en déduire les causes et les enchaîner aux effets.

Il ne pensa point — comme il venait de le dire au giboyeur d'Isigny — il ne pensa point à se débarrasser de l'existence, qui, cependant, lui était bien odieuse, parce que ses dérèglements, en le détournant des pratiques religieuses, n'avaient pu déraciner la foi que son éducation villageoise avait profondément enracinée dans son âme.

Un instant, il avait songé à se faire soldat.

Mais cette idée lui avait à peine traversé le cerveau, qu'il avait eu le bon sens de réfléchir à l'antipathie que toute discipline lui avait constamment inspirée.

Résolu à conserver son indépendance, il ne pouvait embrasser qu'une profession manuelle.

Et laquelle ?

Alain Montplet ne savait aucun métier.

C'était donc la Providence, comme il l'avait dit, qui l'avait conduit à la cabane du père Gabion au moment où celui-ci venait de fermer les yeux et où lui, Alain, se trouvait sans fortune, sans parents, sans amis, sans maîtresse.

Or, comme nous l'avons vu, Alain Montplet, chasseur enragé, tireur excellent, avait résolu de se faire chasseur de sauvagine.

Aussi, quand le giboyeur se fut éloigné :

— Oui, dit-il, oui, c'est le bon Dieu lui-même qui m'a conduit ici, c'est sa main qui m'indique cet asile et la profession qui doit me nourrir comme elle a nourri celui qui l'a occupée avant moi. Je pourrai donc vivre seul, loin des hommes, sans avoir recours à leur pitié, et peut-être me sera-t-il possible de leur rendre un jour le mal qu'ils m'ont fait...

Les femmes, disons-le, étaient tacitement mêlées à cette malédiction lancée contre les hommes.

En effet, Alain Montplet avait fait le serment solennel de ne jamais se marier et de rendre, s'il était possible, à la généralité ou aux individus de cette charmante partie de la société que l'on désigne sous le nom de sexe féminin, le mal que lui avait fait Lisa Jouselin.

Comme en matière de duel, Alain Montplet ne voulait pas avoir le dernier.

Ce serment, pour avoir été fait dans un moment de rage et pour n'avoir été entendu de personne que de

Dieu, sous l'œil duquel il agonisait, n'en paraissait pas moins sacré à Alain Montplet, et il se promettait bien de ne jamais y manquer, quelque chose qu'il advînt.

Cette résolution prise, il s'agissait de la mettre à exécution le plus tôt possible.

Alain Montplet possédait le fonds de son établissement de chasseur : d'excellentes armes, un excellent chien; il n'avait donc à s'occuper que de son ménage.

Il restait à notre jeune homme cinq ou six louis et quelques bijoux.

Il partit pour Isigny afin de vendre les bijoux et d'acheter un lit, une table, quatre chaises, une batterie de cuisine et un costume complet de chasseur à la sauvagine.

Sur la route, il rencontra une pauvre famille qui, envoyée par le giboyeur, venait pour déménager le Gabion.

Au bout d'une heure de séjour à Isigny, ses bijoux étaient vendus, ses emplettes étaient faites, et un maçon était expédié pour blanchir à la chaux l'intérieur du Gabion et en boucher les crevasses.

Vers cinq heures du soir, Alain Montplet était de retour à la mesure.

Avec quatre cents francs, montant de la vente de ses bijoux et joints aux quelques louis qui lui restaient, Alain Montplet s'était procuré tous les objets de première nécessité.

Seulement, il était revenu au Gabion sans un sou.

Mais il avait du pain pour la fin de la journée et pour

la journée du lendemain ; mais il avait de la poudre et du plomb pour tout son hiver.

C'était toute une vie nouvelle à commencer.

Il la commença le soir même.

Nous avons dit ailleurs ce que c'est que la chasse à la sauvagine, quelles sont ses difficultés et ses périls.

Grâce à la passion que, dès son enfance, Alain avait manifestée pour toutes sortes de chasses, ces difficultés et ces périls ne devaient être pour lui qu'un stimulant.

Il se livra donc avec ardeur à sa nouvelle profession, et, comme ces exercices forcenés, ces émotions, cette préoccupation incessante arrivaient à chasser de son cerveau les tristes pensées qui l'obsédaient ; comme la fatigue du corps tuait les soucis de l'intelligence ; comme ce cœur qui ne s'était jamais ouvert qu'une fois et s'était refermé sur une blessure, éprouvait un soulagement véritable à ces distractions, son ardeur se changea bientôt en frénésie. Il passait des semaines entières sur les bancs de l'embouchure de la Vire, où abonde la sauvagine ; il y dormait, il y mangeait, il y vivait, chassant les grands et les petits echassiers pendant le jour ; affûtant les oiseaux de passage pendant la nuit ; abattant des monceaux de gibier que le marchand d'Isigny venait chercher tous les deux jours en apportant le prix de celui qu'il avait emporté deux jours auparavant, et n'étant jamais rassasié de ces jouissances destructives.

Cependant, il ne tint qu'à moitié ce qu'il s'était promis de faire relativement à l'espèce humaine, quoique,

lorsqu'il y songeait, et il y songeait souvent, il ressentit aussi vivement que le premier jour les chagrins qu'il devait aux hommes.

Comme il n'avait point l'ampleur de caractère nécessaire à un Timon ou à un Alceste, il ne renonça point complètement à la société de ses semblables, et, lorsqu'il les rencontra par hasard, il causa de temps en temps avec les pêcheurs de Grand-Camp, de Maisy et de Saint-Pierre-du-Mont, ses anciens amis.

Il est vrai que ceux-là ne lui avaient jamais fait de mal et avaient autant et peut-être même plus de considération pour le chasseur de sauvagine que pour Alain Montplet, héritier présomptif de la Cochardière.

Seulement, il resta sauvagement et inexorablement fidèle à la seconde partie de son programme.

Il garda rancune au sexe dont Lisa Jouselin faisait partie; il fuyait la société des femmes, et la haine qu'il leur portait, pour ne s'être encore manifestée que par des paroles, n'en semblait pas moins vigoureuse, profonde et sincère.

Un jour du mois de novembre 1841, Alain fit ses préparatifs pour aller attendre la passée du soir sur les bancs de l'Est, situés à deux lieues de Maisy.

Il chaussa ses grandes bottes, qui lui montaient jusqu'à la ceinture, passa par-dessus sa vareuse un capot de matelot en toile bise huilée, prit son fusil, sa couverture de nuit, appela Pavillon, son compagnon de solitude, — consolateur muet, qui, en allant tous les jours faire sa visite au tombeau de son ancien maî-

tre, ravivait sa philosophie à l'endroit du passé, — et se dirigea du côté du bourg.

Tout en suivant le sentier, le chasseur remarqua que le temps présageait une tempête.

Les lames étaient grosses et la mer grandissait encore à l'horizon.

Le vent, qui avait subitement sauté du nord au sud-ouest, fraîchissait à chaque instant, et de larges bandes d'un rouge de sang empourpraient le ciel.

Le chasseur n'avait pas fait la moitié du chemin, que la bourrasque éclatait dans toute sa violence.

Les vagues venaient, comme de véritables montagnes mouvantes, se briser sur la côte en fracassant le galet.

Enfin, le vent soulevait le sable en tourbillons si épais, que le jeune homme dut chercher un refuge derrière l'épaulement pratiqué du côté des champs pour l'usage des douaniers.

En arrivant aux maisons, Alain vit toute la population de Maisy réunie sur la grève, les femmes à genoux sur le sable humide et frangé d'écume et priant avec ferveur; les hommes regardant avec l'expression d'une vive inquiétude; des marins qui paraient un canot et qui l'approchaient des vagues en glissant des avirons sous sa quille de façon à ce qu'il pût prendre la mer sans difficulté.

Alain fut bien vite au fait de cette émotion inaccoutumée.

A la marée de l'après-midi, trois des chaloupes de

pêche de Maisy étaient parties pour la drague des huîtres, et l'on craignait que, surprises par la tourmente avant d'avoir pu gagner le large, elles ne fussent ramenées à la côte.

Montplet se mêla aux groupes d'hommes qui sondaient de l'œil les profondeurs de l'horizon, rétréci par un épais rideau de pluie, et se mit à discuter avec eux les chances probables de perte ou de salut qu'avaient les chaloupes.

Thomas Langot, comme les autres habitants du bourg, était sur la plage ; seulement, plus que les autres, il semblait inquiet.

Les autres ne tremblaient que pour leurs parents ou pour leurs amis ; l'usurier tremblait pour ses propres entrailles ; deux des trois chaloupes qui étaient exposées en ce moment lui appartenaient.

Mais Langot n'était pas le seul de sa famille qui tremblât.

Jeanne-Marie, cette veuve dont il avait fait sa servante sous le prétexte de la secourir, l'accompagnait et était elle-même dans des angoisses amères.

Chacun, en les voyant se désespérer tous deux, faisait la réflexion qu'il fallait que les appréhensions de Thomas Langot fussent bien vives pour qu'il souffrit que la pauvre femme, qu'il brutalisait si fort d'ordinaire pour la moindre absence, eût abandonné la boutique en même temps que lui.

Malgré sa préoccupation, Langot aperçut le chasseur. Il lui sembla que cette figure accusatrice allait lui por-

ter malheur : — la terreur le rendait superstitieux ; — il lui sembla qu'en s'assurant de l'indifférence du jeune homme, qu'il n'avait pas revu depuis la mort de Jean Montplet et la vente de la Cochardière, il conjurerait un peu les dangers qui menaçaient ses embarcations.

Il se mit donc à manœuvrer habilement pour se rapprocher du groupe de marins dont Alain faisait partie.

Mais celui-ci, qui, de son côté, ne le quittait pas de l'œil, le vit venir, s'écarta et alla s'asseoir sur un quartier de rocher à quelques pas de là.

Langot voulut en avoir le cœur net.

Il fit semblant d'avoir renoncé à son projet de parler à Alain ; mais, par un détour, et en décrivant un cercle, il se rapprocha de lui, et, avant que le jeune homme eût eu le temps de l'apercevoir :

— Un mauvais temps, un bien mauvais temps, mon garçon, lui dit-il brusquement pour ne pas lui laisser le temps de s'échapper sans répondre.

— Vous trouvez, monsieur Langot ? répondit froidement Montplet.

— Mais sans doute que je trouve.

— Eh bien, je ne trouve pas, moi.

— Cependant, balbutia Langot assez inquiet du ton avec lequel on lui avait fait cette réponse, vous devez comprendre qu'il semble peu agréable à ceux qui ont quelque chose à y perdre.

— Par la même raison, monsieur Langot, vous de-

vez comprendre, vous qui avez l'intelligence si développée, qu'il paraisse on ne peut plus gracieux à ceux qui ont quelque chose à y gagner.

— Mais Jésus-Dieu ! s'écria l'usurier en levant au ciel ses mains crochues, que pensez-vous donc gagner à une tempête pareille?...

— J'y gagnerai d'abord que la sauvagine, chassée du large et des bancs, gagnera la côte et que, pour la chasser, je n'aurai pas même besoin de me mouiller les pieds; que, tout occupé de chercher des abris, le gibier ne s'inquiétera pas de mon fusil, et que je remplirai mon carnier sans me donner plus de peine que si je chassais dans un fauteuil à roulettes. Puis, enfin, j'y gagnerai peut-être encore quelque chose que je souhaite bien ardemment, quoiqu'il n'y ait que le diable auquel il faille adresser des oraisons pour l'obtenir.

En disant ces mots, Alain regarda en ricanant le vieil usurier.

Celui-ci comprit à merveille à quoi le jeune homme faisait allusion, et la terreur qu'il ressentit que le ciel ou l'enfer n'exaucât cette prière de sa victime en le frappant, lui, Langot, dans ses chaloupes, lui donna la chair de poule.

— Mais vous n'êtes donc pas chrétien, de former des vœux pareils ? s'écria l'usurier.

— Ah ! par exemple, pas chrétien ! En vérité, monsieur Langot, s'écria Montplet, voilà une accusation qui vous va à ravir ! Il vous sied en vérité bien à vous, monsieur Thomas Langot, de parler de sentiments cha-

ritables. « Aux plus fins les lits de plume, » avez-vous dit en vous emparant de la Cochardière. Si je vous répondais aujourd'hui : « Aux moins chanceux les gros dommages, » ne serait-ce pas justice ?

— Mais tu ne le feras pas, Alain, dit Thomas Langot tout tremblant; tu sais bien, mon garçon, que je t'ai toujours aimé!

— Oui, d'un amour amer.

— Sans doute, sans doute; car il m'en a bien coûté, va, d'agir contre toi comme je l'ai fait; mais, tu comprends bien, les affaires sont les affaires, on ne peut pas toujours toucher et ne jamais rendre.

— Pourquoi donc ne m'avoir pas proposé alors un arrangement à l'amiable? Dites! Ayant vu où j'en étais, la profondeur du danger m'eût guéri de ma fainéantise. Je me serais mis à travailler, et, peu à peu, une fois marié, j'eusse acquitté ma dette.

— Trop de délicatesse m'a tenu, mon garçon; oui, trop de délicatesse. Je n'ai pas voulu contribuer à tromper ce brave M. Jousselin; c'est bien assez que j'aie à me reprocher d'avoir abusé ton père pendant si longtemps! Que sa chère âme me le pardonne!

Montplet haussa les épaules, indigné de tant d'hypocrisie.

— Tu m'en veux, continua Thomas Langot, tu m'en veux et tu as tort; et la preuve, tiens, c'est que, puisque je te trouve en bonne disposition de travailler, profite-en, quitte les marais et les grenouilles, et retourne à Paris; foi d'honnête homme! une fois que tu

y seras, Alain, je te donnerai des outils qui te mettront à même de faire fortune comme moi.

— Oui-da ! répliqua le jeune homme ; et me donnerez-vous aussi votre avidité, votre mauvaise foi, votre cœur faux et égoïste, monsieur Langot ? Que cela vous convienne ou non, je resterai au pays, et, sachez-le bien, pour vous haïr ; car je vous hais, entendez-vous ?

Et il cracha ces mots au visage de l'usurier avec tant d'énergie, que celui-ci recula d'un pas.

— Un autre vous cacherait sa haine, n'est-ce pas ? continua-t-il ; mais, moi, je ne suis pas fait comme les autres et j'éprouve une espèce de joie à vous dire, à vous répéter en face que je vous hais ! Vous affectez en ce moment un semblant d'humanité et de bonhomie parce que vous tremblez pour vos coquilles de noix ; eh bien, écoutez ce que je vais vous dire ; c'est terrible, mais c'est la vérité. Elles seraient là toutes les deux, voyez-vous, je n'aurais qu'une amorce de ce fusil-là à brûler pour les sauver, eh bien, je briserais mon fusil plutôt que de lui laisser écraser sa capsule.

A ces mots de Montplet, un cri sortit de la gorge ou plutôt du cœur d'une femme qui écoutait, les mains jointes et le regard anxieux, la conversation des deux hommes.

Cette femme, c'était Jeanne-Marie, la nièce de l'usurier.

— Oh ! monsieur Alain, dit-elle, ce n'est vraiment pas bien, ce que vous dites là ! Il y a sur ces bateaux

des hommes, des enfants dont les parents ne vous ont rien fait.

Alain tressaillit à ce reproche, qu'il sentait parfaitement fondé.

— La créature a raison, je n'y avais pas songé ! s'écria Langot, enchanté de ce renfort ; oui, il y a des enfants du bon Dieu, des êtres humains sur ces barques, que le Seigneur nous conserve ! C'est leur mort que vous désirez, monsieur Montplet, en souhaitant la perte de mes embarcations.

— Je ne souhaite mal ni dommage à personne, reprit Alain ; mais, si le mal et le dommage arrivent, qu'on ne trouve pas mauvais que je ne plaigne pas ceux qui ne m'ont pas plaint.

— Hélas ! reprit la veuve, ce n'est point la même chose, monsieur Alain ; car vous vous êtes rendu malheureux, vous, en cherchant vos plaisirs, et ceux qui sont là-bas se sont exposés à mourir pour gagner le pain de leurs familles, et alléger la croix que portent leurs mères.

Dans cette dernière phrase, la malheureuse femme faisait allusion à son enfant, que Langot, huit jours auparavant, avait, bon gré mal gré, fait embarquer à bord d'un des bateaux, afin qu'il apprît un état, disait l'usurier, mais en réalité pour qu'il mangeât chez un autre que lui le morceau de pain nécessaire à son existence de chaque jour, ce pauvre morceau de pain que, dans l'*Oraison dominicale*, nous prions Dieu de nous donner.

Jeanne-Marie, sans oser encore en rien témoigner,

était plus morte que vive en songeant au danger qui menaçait en ce moment son cher petit enfant bien-aimé, unique consolation qu'elle eût en ce monde.

Mais, malgré tous ses efforts pour cacher ses angoisses, la nièce de Langot ne put maîtriser plus longtemps sa douleur,

Elle se détourna pour cacher ses larmes.

Alain ne remarqua point, ou feignit de ne point remarquer ce mouvement.

Jeanne-Marie était une femme, c'est-à-dire un être auquel il avait juré haine et vengeance, et, tout entier à son ressentiment contre l'épicier :

— Oh ! oh ! dit-il , demandez donc à votre oncle, Jeanne-Marie, si je suis seul coupable de ma ruine, et si, avant de me frapper la poitrine en disant : *Meâ culpâ!* je ne dois pas accuser les faux amis dont les conseils ont avancé la mort de mon père et m'ont réduit à la pauvreté. Allez, allez, femme, vous parlez pour une mauvaise cause ! Priez seulement le bon Dieu qu'il ne vous fasse point porter la peine de votre parenté, et ne tentez point, en vous plaçant entre nous deux, le désir de vengeance que la vue de cet homme éveille en moi.

Et, à ces paroles, les yeux d'Alain Montplet lancèrent deux flammes aussi terribles que celles des éclairs qui brillaient à l'horizon.

Puis, sans attendre de réponse, rompant la conférence et jetant son fusil sur son épaule, il s'éloigna dans la direction de l'est.

## VIII

### LES NAUFRAGÉS DE *la Sainte-Thérèse*

Pendant une demi-heure encore, l'agitation resta la même à Maisy.

Il faut avoir vu, sur les côtes du Nord et de l'Ouest, ces heures d'anxiété où une même terreur s'empare en même temps de toutes les âmes et accélère les mouvements de deux ou trois mille cœurs à la fois, pour avoir une idée de cette agitation que nous n'essayons pas même de peindre.

Enfin, cette demi-heure écoulée, comme on n'apercevait rien encore dans la brume, on supposa que les chaloupes avaient gagné la haute mer en courant des bordées tant que le vent leur aurait permis de tenir dehors un pouce de toile, et, presque rassurés, les habitants du village rentrèrent peu à peu dans leurs maisons.

Il ne resta sur la plage que Langot, sa nièce et quel-

ques femmes, mères, sœurs ou épouses, dont l'inquiétude ne se calmait point ainsi sur une supposition.

Thomas Langot, bien autrement inquiet de ses deux barques que toutes les mères, toutes les épouses, toutes les sœurs pouvaient l'être de leur enfant, de leur mari ou de leur frère, Thomas Langot arpentait la grève de sa jambe crochue sans s'apercevoir que l'eau de la pluie et celle de la mer l'avaient trempé jusqu'aux os.

De temps en temps, il s'arrêtait sur une éminence, et braquait une lunette d'approche sur l'Océan; puis il en repoussait les tuyaux les uns dans les autres et remettait cette lunette dans sa poche avec un mouvement d'impatience et en murmurant :

— Rien ! toujours rien ! Après tout, ils ont raison de se tenir au large; avec une pareille mer, mieux vaut le large de la côte.

Puis il ajoutait avec la contradiction de l'avarice :

— Et, cependant, je voudrais bien les voir, mes pauvres chaloupes.

Puis, se retournant et apercevant Jeanne-Marie, il frappait du pied en s'écriant :

— Jour de Dieu ! que fais-tu encore là ? Est-ce en restant sur la plage que tu serviras aux pratiques leur eau-de-viê et leur chandelle ? Ah ! voilà bien les parents et la reconnaissance qu'ils vous ont du pain qu'on leur donne à manger !

Mais la pauvre Jeanne-Marie, dont le cœur et les yeux étaient attirés vers l'Océan par le danger de son fils, joignait les mains, disant pour toute réponse :

— Je vous conjure, l'oncle, laissez-moi encore un peu ici près de vous.

— Près de moi ! près de moi ! s'écria Langot, et que fais-tu là, près de moi ?

Puis, sans remarquer l'émotion dans laquelle la prolongation de ses terribles angoisses mettait la pauvre veuve, sans prendre garde à ses yeux baignés de larmes, à la convulsion nerveuse qui secouait tout son corps d'un tremblement convulsif, il ajouta :

— Et si encore, de prier, de pleurer et de geindre, cela faisait tomber le vent ; mais non, la rafale souffle à déraciner la falaise. Oh ! mes pauvres barques ! elles ne tiendront pas, elles ne pourront pas tenir !

Et, à ces exclamations qui étaient pour elle comme un arrêt de mort, Jeanne-Marie, poussant des cris déchirants, répondait :

— Mon enfant ! mon cher enfant ! mon pauvre petit Jean-Marie ! O Jésus Notre-Seigneur ! ô bonne Dame de la Délivrande, est-ce que vous n'aurez pas pitié de mon cher enfant ?

— Tu le retrouveras, parbleu ! ton enfant ! répondit l'épicier, que sa colère contre la tempête rendait plus brutal encore que d'habitude. Un homme ou un enfant, mort ou vif, cela revient toujours à la côte ; ce n'est pas comme un bateau.

Jeanne-Marie appuya ses mains sur ses oreilles afin de ne pas entendre ces paroles, qu'elle tenait pour des blasphèmes, et elle tomba à genoux sur le sable.

En ce moment, un homme accourait le long de la

grève, marchant à larges enjambées et faisant des signaux avec les bras.

Thomas Langot courut à cet homme sans s'inquiéter de sa nièce, qu'il laissait à moitié évanouie.

Cet homme qui accourait comme un messager de sombre nouvelle, c'était Alain Montplet.

Du plus loin que sa voix put se faire entendre, Alain Montplet cria, dominant de sa voix le vent et la tempête :

— Appelez tout le monde ! tout le monde au sauvetage ! Ils sont à la côte sur le banc de Pleineseve !

Les jambes de Thomas Langot se déroberent sous lui, un nuage passa sur ses yeux, et, à son tour, il se sentit près de s'évanouir.

Avant qu'il eût recouvré son sang-froid, Alain l'avait dépassé, et, arrivant au haut de la rue principale, il criait d'une voix qui fut entendue de tout le village :

— Au secours, les gars ! au secours ! Ils sont échoués au banc de Pleineseve !

A ce cri, qui semblait celui de l'esprit des eaux, tous les habitants du village, hommes, femmes, enfants, vieillards, bondirent hors des maisons et s'élançèrent vers le point où le sinistre était signalé.

Jeanne-Marie, au premier mot, s'était élancée vers le banc de Pleineseve ; elle luttait de vitesse avec les plus agiles ; le désespoir lui donnait des forces. Les cheveux au vent, égarée, haletante, oppressée, elle tourna la première le coude que forme la falaise, et, la première,

put embrasser du regard la petite anse dans laquelle se trouve le banc de Pleineseve.

A la large bande blanche qui entourait le préceinte du bâtiment, elle reconnut *la Sainte-Thérèse*, c'est-à-dire le bateau sur lequel son fils était embarqué.

A cette vue, la pauvre femme, écrasée de douleur autant qu'épuisée par cette course furieuse, tomba sur le sable en s'écriant :

— O mon Dieu ! mon Dieu ! mon pauvre petiot !

La population arrivait sur ses pas, et ce fut, pendant les premiers instants, un tumulte et une confusion impossibles à décrire.

Les hommes parlaient tous en même temps, se disputaient sur les moyens de sauvetage à employer, et le temps s'écoulait et se perdait sans qu'ils essayassent d'un seul.

Les femmes poussaient des cris aigus et à leurs sanglots se mêlaient ceux des enfants, qui pleuraient de voir pleurer leurs mères.

Seul au milieu de cette bagarre, Alain et quelques matelots conservaient un peu de sang-froid.

Jacques Hénin — on se rappelle qu'au commencement de cette histoire, nous avons prononcé le nom de ce marin, en disant que nous aurions plus tard affaire à lui — Jacques Hénin, auquel sa qualité d'ex-maître à bord d'un navire de l'État donnait un peu d'autorité, imposa silence à tout le monde.

Il repoussa les femmes et les enfants du côté des falaises et donna ordre à quelques jeunes gars d'aller

chercher le canot qu'on avait préparé sur la plage de Maisy, de le hisser sur une charrette et de l'amener au grand trot des chevaux.

La situation de *la Sainte-Thérèse* était, en effet, des plus critiques et nécessitait ces mesures rapides. Elle avait donné par le travers sur les bancs, et elle s'y était engagée assez avant pour perdre sa flottaison lorsque la lame revenait en arrière. Les trois hommes et le mousse qui formaient l'équipage, — le mousse était le petit Jean-Marie, — ne pouvant tenir sur le pont, que les lames balayaient sans relâche, s'étaient réfugiés dans le mât et s'y tenaient amarrés; de temps en temps, une lame plus puissante que les autres venait s'abattre sur la barque, la couchait sur le côté, et alors carène, mât, hommes, tout disparaissait dans cette énorme masse d'eau; puis, rebroussant chemin, la vague redressait le petit bâtiment. Le mousse, guindé à l'extrémité supérieure, reparaisait le premier, puis les matelots, puis la chaloupe, qui restait quelques instants debout, jusqu'à ce qu'un nouveau coup de mer la renversât encore.

Chaque fois que la chaloupe plongeait sous la lame, un cri d'angoisse s'échappait de la poitrine des spectateurs de cette terrible scène et se mêlait à ceux des naufragés que l'on entendait distinctement du rivage.

Puis, pendant quelques instants, tout sur la plage restait muet et immobile.

Ces quelques instants semblaient une éternité.

Enfin, un cri d'espérance, s'élançant de toutes les

bouches comme s'était élançé le cri d'angoisses, saluait le retour des naufragés à la lumière et à la vie.

Et l'on entendait ces mots mêlés à la respiration de douze ou quinze cents personnes :

— Oh ! Dieu soit loué ! ils y sont encore tous les quatre !

Mais, au bout d'un quart d'heure, à peu près, et avant que les hommes qui avaient été chercher le canot de sauvetage fussent de retour, ces immersions répétées avaient déjà coûté la vie à un des matelots.

Au relevé du bâtiment, le mât de *la Sainte-Thérèse* ne portait plus que trois vivants.

Le quatrième, celui qui était le plus près du pont, pendait, plié en deux et soutenu par son amarre.

Il était mort !

Les cris et les sanglots éclatèrent.

Il n'était que trop évident que ce sort était celui qui, les uns après les autres, attendait les pauvres matelots.

Jacques Hénin fut mis, par toute la population, en demeure de pourvoir au salut de ceux qui survivaient.

Alors il dut employer la force pour repousser les femmes, qui s'avançaient jusque dans la mer, tendant leurs bras impuissants aux pauvres naufragés.

En ce moment, de grands cris signalèrent le canot.

Chacun se rua dessus et tira ou poussa vers le rivage.

Mais, en ce moment, maître Jacques prit la parole comme un amiral.

— Ça ! dit-il, qu'on m'écoute et que l'on m'obéisse !  
Chacun se tut.

— Huit hommes de bonne volonté ! cria-t-il.

Il s'en présenta cinquante.

C'est ce qu'il y a toujours d'admirable en France, en pareil cas : pour sauver un homme près de périr, dix se dévouent à une mort presque aussi certaine que celle que risque le malheureux qu'on veut sauver.

Jacques Hénin choisit huit hommes parmi les plus vigoureux et les plus résolus.

Et pas une mère, pas une femme, pas une sœur ne s'approcha, ne dit un mot, ne fit un geste pour empêcher son fils, son mari ou son frère de courir à la mort.

Chacun savait qu'on accomplissait, sous l'œil de Dieu, un devoir sacré.

C'était une affaire entre Dieu et ceux qui se dévouaient.

Jacques Hénin assigna à chaque homme son poste de nage, recommanda à tous d'être attentifs à son commandement et guetta une embellie pour faire franchir à l'embarcation la distance qui la séparait de l'Océan.

A son signal, les huit hommes poussèrent la barque d'un effort simultané ; elle flotta, et aussitôt tous s'élançèrent à leur place et se courbèrent sur les rames.

Mais ils n'étaient pas à dix brasses du rivage, qu'une lame les engloutissait tous et, en s'enroulant, montrait l'esquif chaviré.

Les hommes qui le montaient ne durent la vie qu'à

la précaution qu'avait prise Jacques Hénin de faire garnir chacun des côtés de quelques bouts de grelin auxquels ils pussent s'accrocher.

Trois fois, on remit la barque à la mer.

Trois fois, elle fut chavirée de la même façon.

A la troisième tentative, maître Hénin s'accota à la barque, qui gisait la quille en l'air, sur le sable, et s'écria d'une voix tout à la fois pleine de tristesse et de rage :

— Assez, mes enfants ! assez ! le bon Dieu n'est pas pour nous.

Puis, levant vers le ciel son poing fermé :

— Si ce n'est pas crevant tout de même, murmurait-il, de voir, à cent brasses d'ici, des camarades se tortiller comme des requins à l'émérillon ! Mais, quand l'ancre est à pic, il faut bien que le câble se brise ! aujourd'hui leur tour, demain le nôtre ! Prions pour eux, matelots ! un *De profundis* ; c'est tout ce qui leur reste à attendre des hommes.

Et, joignant l'exemple au conseil, le vieux loup de mer découvrit sa tête grise, s'agenouilla et commença une prière à haute voix.

Mais la prière commencée ne s'acheva point.

Une femme, fendant la foule avec l'énergie d'une lionne, lui saisit le bras et le secoua si rudement, qu'elle le contraignit à se relever.

Cette femme, c'était Jeanne-Marie.

— Oh ! lâche ! lui dit-elle, tu vis, ces hommes vivent, et vous renoncez à sauver vos semblables qui sont

à deux cents pas de vous et qui vont mourir ! A moi, les mères ! à moi, les épouses ! faisons ce que ces hommes-là n'osent pas faire !

Quelques femmes entourèrent Jeanne-Marie en criant :

— Allons ! allons ! nous sommes femmes de marins, nous savons manier la rame.

— Mais, malheureuse ! s'écria Jacques Hénin s'adressant à Jeanne-Marie, tu veux donc mourir et les entraîner à la mort avec toi ?

— Je veux sauver mon fils... Cet enfant qui me tend les bras, là-bas, vois-tu ? c'est mon fils !... Oui, oui, cria Jeanne, oui, j'y vais ! et, si je ne puis le sauver, du moins nous mourrons ensemble.

En ce moment, et comme si, les hommes se taisant, ce fût la tempête qui se chargeait de répondre, en ce moment une vague monstrueuse, déferlant à grand bruit sur la grève, renversa plusieurs spectateurs et couvrit les autres d'écume.

Aux cris de ceux-ci répondirent les cris des autres spectateurs, qui, plus loin de la mer, ne perdaient pas de vue *la Sainte-Thérèse*.

Ces cris annonçaient que le nombre des naufragés était réduit à deux.

Un second cadavre se balançait au-dessus du premier.

La mort montait étage par étage.

— Tu le vois, Jeanne-Marie, dit le vieux maître, il n'y a ni force ni courage humains qui puissent lutter

contre l'Océan quand le bon Dieu souffle sur les flots ; il n'y a pas un canot, fût-ce celui du diable, qui voyagerait aujourd'hui sur cet abîme autrement que la quille en l'air ! Un fin nageur pourrait peut-être franchir ces cent brasses ; mais il n'y en a pas à Maisy un seul, si fort qu'il soit, à qui je conseille de le tenter.

— Un nageur ! un nageur ! répéta Jeanne-Marie en se tordant les bras ; mais je ne sais pas nager, moi ! Oh ! le Seigneur, qui nous donne des cœurs de mère, devrait bien nous donner la force des hommes.

En ce moment, elle aperçut le chasseur de sauvagine, debout près d'elle et qui d'un d'œil sombre contemplait le désastre.

Par un mouvement rapide comme l'éclair, elle fut à ses pieds.

— Monsieur Alain ! s'écria-t-elle, monsieur Alain ! on dit que vous êtes le premier nageur, non-seulement de Maisy, mais encore de toute la côte ; monsieur Alain, au nom du Seigneur ! au nom de votre père et de votre mère qui reposent en terre chrétienne, sauvez mon petit !

— N'y allez pas, Montplet, dit Hénin, n'y allez pas ! ou vous périrez misérablement !

Jeanne-Marie se dressa sur ses pieds.

— Taisez-vous, Jacques ! s'écria-t-elle, taisez-vous, et n'empêchez pas ce brave jeune homme de rendre un fils à sa mère. Oh ! si vous saviez combien je l'aime, mon bon monsieur Alain ! poursuivit la pauvre femme ; si vous saviez combien il m'aime lui-même, le pauvre

cher enfant !... si vous saviez les mauvais traitements que j'ai endurés à cause de lui !... si vous aviez vu avec quel courage il s'est résigné à monter sur cette barque pour nous conserver notre pain chez l'oncle, oh ! vous comprendriez qu'il est impossible que je le perde pour toujours !... En le sauvant, je vous le jure, vous sauvez la vie à deux personnes à la fois ; je n'ai que lui au monde, moi ! Et Dieu, Dieu qui est bon, Dieu qui est miséricordieux, — et la veuve levait les bras au ciel, — Dieu ne voudrait pas m'enlever la seule consolation qu'il m'a laissée ! S'il me le reprendrait, voyez-vous, c'est qu'il m'appellerait à lui, c'est qu'il ne voudrait pas que je lui survécusse ! Mon Dieu ! mon Dieu ! vous savez bien, n'est-ce pas, qu'une mère ne peut pas survivre à son enfant !

Ces paroles avaient produit une profonde impression sur les assistants.

Alain lui-même, malgré ses déclamations contre les hommes, en était plus ému que les autres.

L'amour d'une mère, nous l'avons dit, avait manqué à son enfance, et il admirait d'autant plus l'énergie et l'abnégation de ce sentiment, que c'était la première fois qu'il se révélait à lui.

— Eh bien, soit ! s'écria-t-il tout à coup ; il ne sera pas di qu'on aura demandé à Alain Montplet de sauver la vie à un enfant qui n'a encore fait de mal à personne, et qu'Alain Montplet aura refusé, de peur d'y laisser la sienne. — Holà ! vous autres ! ajouta-t-il en se retournant et en jetant sur la grève ruisselante son capot

et sa vareuse, j'y vais ! attachez-moi un grelin autour du corps.

En un instant, il fut nu comme l'Hercule Farnèse, dont, sauf la finesse des attaches, il rappelait le marbre splendide.

On lui attacha un grelin autour du corps.

— Monsieur Alain ! monsieur Alain ! cria la voix désespérée de la veuve.

Et, en même temps, elle tendit les bras vers la barque échouée.

Pour la vingtième fois, la barque avait disparu, couchée sous la vague.

L'anxiété était suprême.

Peut-être le dévouement du chasseur allait-il devenir inutile ; peut-être les deux infortunés qui étaient à bord avaient-ils cessé de vivre.

La barque se redressa.

Le troisième matelot, plié en deux, était mort comme ses deux autres compagnons.

Le petit mousse, placé à l'extrémité du mât et plongeant, à chaque secousse, moins profondément dans la mer, survivait seul.

— Ah ! respira la veuve, il vit ! il vit, Alain ! Dieu vous le garde !

— Courage, Alain ! courage ! crièrent toutes les voix.

Alain acheva d'assurer son grelin autour de son corps ; puis, en remettant l'extrémité à maître Hénin :

— Tenez, dit-il, vous filerez doucement le cordage, et, quand je serai là-bas, vous y attacherez un bon cable, je le hâlerai à moi, nous établirons un va-et-vient, et, s'il plaît à Dieu, je reviendrai avec l'enfant.

— Mille carcasses ! s'écria Hénin, vous êtes un fou, mais un bon diable, et je ne ferai pas le lascar, quand vous risquez si bravement votre peau : nous irons de conserve, Alain, s'il vous plaît.

— Non pas, non pas, répondit le chasseur en arrêtant le vieux marin, qui commençait à mettre bas sa vareuse. Si la chose est possible, Jacques, un seul suffit ; si elle ne l'est pas, c'est encore assez d'un seul pour mourir... Vous avez aussi des enfants, vous, ajouta-t-il assez bas pour que la veuve ne l'entendît point ; que deviendraient-ils, s'ils vous perdaient ?

— Ah ! c'est ma foi vrai ! murmura le vieux contre-maître en laissant tomber ses bras découragés. Oh ! damnés mioches ! je n'y pensais pas ! Allez donc, gars Alain ! allez seul ! et fiez-vous à moi pour le câble. Sur-tout ne vous laissez pas étourdir par la lame, elle fait souvent plus de bruit que de mal.

— Soyez tranquille, dit Alain ; elle et moi sommes de vieilles connaissances. Veillez au câble : ni trop tendu, ni trop lâche... Allons, c'est dit ; adieu !

— C'est dit, gars Alain ; et laissez-moi vous serrer la main, pour moi et pour les camarades.

Le jeune homme et le vieux marin tombèrent dans les bras l'un de l'autre.

Après cette chaleureuse étreinte, Alain allait s'élançer.

Mais ce fut le tour de Jeanne-Marie.

La pauvre femme se jeta dans ses bras en s'écriant :

— Et moi ! et moi donc, monsieur Alain !

Et elle donna au jeune chasseur un baiser à la fois chaste et passionné.

Il semblait à la veuve que ce baiser allait arriver jusqu'à son enfant.

Alain s'avança dans l'eau jusqu'à mi-jambe, s'appêtant comme un athlète qui va lutter.

Il attendait l'instant où la vague allait arriver.

Elle arriva, monstrueuse, rugissante, terrible.

Alors, au lieu de la fuir, il s'élança au-devant d'elle, plongea résolument à sa base, et, entraîné par le remous, il reparut à vingt brasses du bord.

— Bravo ! bravo ! cria Hénin ; il connaît son affaire, le garçon, et, maintenant que je l'ai vu à l'ouvrage, il arrivera, j'en parie ma vie contre une chique.

— Courage, Alain ! courage ! crièrent toutes les voix.

La veuve seule ne criait pas.

Elle était à genoux, priant et pleurant ; accablée par la véhémence de sa douleur, si peu mesurée à sa nature frêle et débile, elle n'avait pas même la force de regarder.

Quant aux pêcheurs, ils suivaient tous les mouvements d'Alain avec une anxiété mêlée d'orgueil.

Le spectacle d'un dévouement à ceci de remarquable, qu'il grandit les spectateurs à leurs propres yeux.

Au reste, on pouvait suivre des yeux le jeune homme, car il était beau à voir.

Il nageait avec une vigueur inouïe, renouvelant sa première manœuvre chaque fois que l'occasion s'en présentait.

Bientôt l'espace qui séparait le nageur du bâtiment échoué se rétrécit, bientôt on le vit s'accrocher aux rochers sur lesquels était échoué le bâtiment.

Il étendit la main pour s'amarrer aux flancs de la barque.

Mais un coup de mer arriva et l'on ne vit plus rien : nageur, barque, naufragé, tout avait disparu.

C'était un de ces moments d'angoisse comme nous avons déjà essayé de les peindre.

Cependant, cette fois, l'angoisse était plus grande, se compliquant du danger que courait Alain et de l'espérance que l'on avait eue.

La barque se releva.

L'enfant était encore vivant !

L'élévation à laquelle il était placé le laissait séjourner moins longtemps sous l'eau à chaque coup de cet affreux tangage, nous l'avons déjà dit, et c'est ce qui faisait que le plus faible avait survécu aux autres.

Rassurés sur l'enfant, tous les yeux cherchèrent Alain.

Pas un cœur ne battait, pas une poitrine ne respirait.

La veuve s'était redressée de toute sa hauteur ; les bras tendus vers la mer, elle haletait, sans dire une

parole, sans qu'il lui restât même la force de prier.

Tout à coup, on aperçut une forme noirâtre de l'autre côté du bâtiment dans la direction du large.

C'était Alain.

Il se dirigeait de nouveau vers le bâtiment, au delà duquel la mer l'avait entraîné.

Plus heureux cette fois, il acosta le navire, se hissa sur le pont et amarra au pied du mât le câble que, comme cela était convenu, maître Hénin lui avait fait passer.

Alors s'aidant des cordages, il arriva jusqu'à l'enfant, que le froid avait saisi et qui ne pouvait lui-même se débarrasser de ses liens.

Il le détacha du mât sauveur, le plaça sur ses épaules, redescendit, s'accrocha au câble et commença de revenir vers le rivage.

C'est alors que tout fut suspendu à terre, battements de cœur, respiration, encouragements, prières.

Le retour fut long, pénible, périlleux.

Dix fois, l'enfant lâcha prise, et il eût été, à chaque fois, infailliblement enlevé par la mer, sans la précaution qu'Alain avait prise de lui faire garder la ceinture de corde, qui glissait sur le câble par un nœud coulant.

Au fur et à mesure qu'Alain et l'enfant s'avançaient vers la terre, Jeanne-Marie, par un mouvement presque machinal, s'avançait vers eux.

Quand Alain ne fut plus qu'à vingt pas d'elle, elle n'y put tenir davantage et elle entra dans l'eau pour les joindre plus promptement.

Par bonheur, elle ne perdit pas pied.

Alain lui mit l'enfant entre les bras.

Dès qu'elle se sentit maîtresse du petit garçon, elle se retourna rugissant de joie, et, sans adresser un mot de remerciement à personne, sans témoigner à Alain sa reconnaissance, elle se mit à courir dans la direction de Maisy, tenant son enfant étroitement embrassé et fuyant comme si la mer l'eût poursuivie.

— Allons, allons, repouillez vos hardes, dit maître Hénin en serrant la main du rude nageur; vous ne vous souciez sans doute pas plus que moi d'assister à la démolition de cette carcasse; allons bidonner à la cambuse de l'*Ancre royale*.

— Merci, Hénin, dit le jeune homme en se repouillant, comme disait le bon contre-maître; mais j'ai fait plusieurs serments, entre autres celui de ne plus aller au café.

— Alors, nom d'une pipe ! comme il ne sera pas dit que nous nous quittions ainsi dans un pareil jour, vous viendrez chez moi; vous êtes trop loin de votre cuisine pour y aller chercher la soupe.

— Il faut cependant que j'y retourne, maître Jacques, dit Alain; car voici la nuit sombre et j'ai manqué la passée du soir. Par chance, la lune se lève à onze heures, et je pourrai rattraper le temps perdu.

— Eh bien, s'il le faut, sacrédié ! quoique ce ne soit pas mon état et que je manie mieux une rame ou la barre du timon qu'un fusil, j'irai vous aider à exterminer les canards; mais, auparavant, aussi vrai que vous

êtes un brave jeune homme et un crâne nageur, vous relâcherez à la maison.

Et, bon gré mal gré, maître Jacques entraîna chez lui Alain Montplet.

Le terrible drame était terminé.

La plupart des habitants de Maisy regagnèrent le bourg.

Il ne demeura dans l'anse de Pleineseve que les parents des naufragés, qui attendaient que la mer, en achevant la destruction de *la Sainte-Thérèse*, rendit les trois cadavres à leurs soins pieux, et Langot, qui tenait à veiller lui-même sur les épaves que les vagues commençaient à charrier sur la plage.

La lune se leva sur le funèbre tableau.

Au peintre de prendre le pinceau : la plume est impuissante à rendre les lugubres majestés de la solitude, de la tempête et de la nuit.

---

## IX

### LA FAMILLE DU CONTRE-MAÎTRE

Maître Hénin habitait une petite maison blanchie à la chaux qui, avec ses contrevents verts, son toit en briques rouges et son petit jardin, entouré d'une belle haie de jongs marins, reluisait comme une escar-boucle au milieu des habitations noires et sales de ses voisins.

L'intérieur de la maison répondait par sa propreté à la coquetterie du dehors.

Elle se composait de deux pièces.

L'une servait à la fois de magasin pour les engius de pêche, les graines et les outils de jardinage, et de chambre pour les enfants; l'autre était en même temps la cuisine, la salle à manger, le salon de toute la famille et la chambre à coucher de Hénin et de sa femme.

Malgré cette multiplicité d'attributions, cette pièce était soigneusement tenue et rangée. Les briques du car-

relage étaient d'un beau lustre rouge. On se fût miré dans les panneaux des grandes armoires de noyer et dans leurs garnitures de cuivre ouvragé, astiquées avec une habileté qui sentait son quart du matin à une lieue à la ronde ; il eût été impossible de signaler un atome de poussière sur les grands rideaux de serge verte qui entouraient le lit à baldaquin, et sur les nombreux coraux et coquillages, souvenirs des travaux nautiques de l'ancien maître, qui les avait symétriquement rangés sur la cheminée et sur les meubles.

Lorsque maître Jacques, servant de guide au chasseur de sauvagine, leva le loquet de la porte, il se fit dans l'intérieur de la maison un grand bruit de sabots, et une nuée d'enfants, les uns blonds, les autres bruns, tous frais et roses comme des pommes d'octobre, parurent sur le seuil.

La bonne figure du marin se dérida et s'élargit dans un sourire de satisfaction.

Calmant d'un geste l'impatience de tout ce petit monde, il ôta respectueusement la chique qui gonflait sa joue, lança au dehors un long jet de salive jaunâtre, s'essuya les lèvres du revers de sa main ; puis, prenant les enfants les uns après les autres, il embrassa trois fois les joues rebondies de chacun d'eux.

Et, quand ce fut fini :

— Ouf ! dit-il, c'est pis que l'inspection du bord ! Allons, Louison, un fagot au feu et affale la gamelle sur la table. J'ai l'estomac qui chavire faute de lest.

— Tous ces enfants sont à vous ? demanda Alain.

— Neuf à moi et deux à mon défunt frère, mais tous inscrits aux rôles de l'équipage comme mes enfants.

— Pauvre Hénin ! fit le chasseur d'un ton de commisération.

— Pauvre ? répliqua le contre-maître. Je ne suis pas à plaindre, il me semble, et, tel que je suis, je me trouve plus riche que le roi.

— Comment cela ?

— Pardieu ! qu'il se lève ou qu'il se couche, il n'a jamais plus de six bénédictions à recevoir puisqu'il n'a que six enfants, et, moi, j'en ai onze.

Et, prenant les deux plus petits des mioches, dont un était à lui, l'autre à son frère, il les fit sauter sur ses genoux.

Alain, qui jamais n'avait été à même d'apprécier les joies de la famille, ne voyait dans cette quantité d'enfants qu'une multiplicité de charges et de soucis pour le chef de la maison.

Cependant, cet intérieur si animé contrastait vivement avec l'aspect morne et désolé de la mesure.

Ce contraste rendit Alain tout pensif.

— Ainsi, dit-il, vous vous trouvez heureux, Jacques ?

— Mille carcasses ! je le crois bien, que je me trouve heureux ; je serais difficile si je pensais autrement.

— Il faut travailler dur, Jacques, pour nourrir tout ce monde-là.

— C'est vrai ; mais, quand je serai démâté, cela travaillera à son tour pour me nourrir.

— Hum ! fit Alain, qui se souvenait avec une espèce

de remords de la façon dont il avait agi avec son père, quand les enfants grandissent, Jacques, les soucis changent de couleur, voilà tout.

Jacques se renversa sur sa chaise et regarda Alain entre les deux yeux.

— Ah çà ! dit-il, qu'avez-vous donc, garçon, pour cracher comme cela dans le bonheur des autres ? Croyez-vous, par hasard, que vous m'en dégoûterez ? Nenni ! J'ai, comme vous, aimé à courir mes bordées franches et toutes voiles dehors ; mais il vient un moment, allez, où l'on sent le besoin de rentrer la toile et de s'affourcher sur ses ancres. Un peu plus tôt, un peu plus tard. il faut que cela arrive, et alors, quand on a le bonheur de rencontrer une femme comme celle-là, douce comme un suif, souple comme un mât de perroquet, des poupons qui ne craignent pas de se piquer le museau aux poils de votre couenne, on fait son lit dans l'étaupe, et non-seulement on ne regrette rien, mais encore on se demande comment on a pu aimer autre chose.

— Bon ! s'écria Alain, si toutes les femmes ressemblaient à votre Louison, ce que vous dites pourrait avoir le sens commun ; mais, pour une passable, il y en a neuf qui ne valent pas la peine d'être jetées à la mer.

— Ah ! oui, répliqua Hénin, j'oubliais que vous étiez en croisière contre les femmes. Mais qu'est-ce qu'elles vous ont donc fait, mon Dieu, ces malheureuses femmes ?... Est-ce parce que la Jousceline vous a lâché la conserve quand elle vous a vu à la dérive que vous nous

dites tout cela ? Mais, mon pauvre Alain, c'est votre faute. Quand on est pêcheur de morue et que l'on part pour le grand banc, il ne faut pas s'embarrasser des sculptures de la poulaine, des enluminures de la guibre de son bâtiment, ni d'un tas de bêtises comme celles-là : il faut voir aux bordages, à la doublure, à la chevillure. Quand on doit passer sa vie à louvoyer dans les eaux de la médiocrité, nom d'un tonnerre ! que voulez-vous que l'on fasse d'une femme gréée en duchesse comme était la fille de ce vieux marchand de pommade salée ! Ah ! Dieu merci, si les voleries du Langot ne vous avaient pas fait d'autres avaries que de vous empêcher d'épouser la Lisa, m'est avis, garçon, qu'au lieu de maugréer contre lui, vous devriez un beau cierge à Notre-Dame de la Délivrande.

— Aussi, répondit le jeune homme avec un sourire contraint qui donnait un démenti à ses paroles, je ne la regrette pas, maître Hénin. Seulement, je suis pour toujours guéri de l'idée de me marier ; et, maintenant, ajouta-t-il en montrant sa canardière, qui séchait dans l'angle de la grande cheminée, maintenant voici ma femme et je vous fais bien serment que je n'en aurai jamais d'autre.

— Bah ! bah ! bah ! fit Hénin, parce qu'une première fois, en partant pour le voyage au long cours, parce qu'une première fois on a trouvé un méchant fond, ce n'est pas une raison pour renoncer à chercher un mouillage. Mais voilà la soupe, mangeons-la, et vous me direz ensuite si une créature qui fricasse les fayots et les

gourganés de cette façon-là n'a pas ce qu'il faut pour rendre un homme heureux en ménage.

On se mit à table.

Hénin avait si grand'faim, que, pendant tout le repas, il ne parla guère que pour engager son hôte à puiser au plat aussi souvent que lui, invitation à laquelle, il faut le dire, Alain Montplet se rendit sans trop se faire prier.

Lorsque la soupe aux fèves et le lard eurent disparu, Louison apporta de l'eau-de-vie, du cidre et deux verres qu'elle déposa sur la table.

Les enfants se disputèrent à qui irait chercher la pipe que le père avait demandée, et le vieux matelot, s'approchant du feu, reprit la conversation que le souper avait interrompue.

— Ah çà ! dit-il, mon garçon, vous êtes donc dés-emparé, rasé comme un ponton ?

— Oui, maître, je n'ai plus rien.

— Rien de rien ?

— Absolument rien !

— Pour le nom de celui qui vous a mis à la côte, je le connais et je ne le vénère pas. C'est le Bancroche, n'est-ce pas ?

— Ah ! mon Dieu, lui-même !

— Mais, dites-moi un peu, — j'ai besoin d'être renseigné là-dessus pour une chose que je vous conterai,

— dites-moi quel est ce failli chien d'avocat que vous aviez chargé de brasser votre affaire ?

— C'est Richard.

— Ah ! oui, l'avocat d'Isigny. Eh bien, êtes-vous sûr que le plunitif ne vous ait pas livré pieds et poings liés à l'Anglais ?

— Impossible, il est brouillé à mort avec le Bancroche, qui, dans le temps, lui a joué des tours.

— Hum ! s'écria Hénin en grondant comme un ours du pôle, est-ce que vous croyez que les loups se brouillent jamais quand ils sentent le carnage ? Tenez, un jour que nous naviguions dans l'Inde, nous rencontrons une jonque de Canton qui se peignait avec deux embarcations malaises. Nous courons sus aux pirates, ils prennent chasse : nous les poursuivons, et, en les poursuivant, nous touchons sur un rocher. Eh bien, est-ce que, pendant que nous étions occupés à faire jouer les pompes et à tanner le cuir des lascars, est-ce que la jonque chinoise ne nous est pas venue tomber dessus de son côté ?

— Mais, à mon tour, laissez-moi vous demander, maître Jacques, pourquoi vous m'adressez toutes ces questions ?

— Croyez-vous que ce soit par simple curiosité ?

— Oh ! non pas.

— Eh bien, alors, je vais vous répondre : c'est que l'on en jase dans Maisy ; c'est qu'on en parle à droite et à gauche ; on en parle bas, il est vrai, parce que tous ont peur du damné Bancroche, auquel tous doivent quelque chose plus ou moins. Mais, tenez-vous-le pour dit, garçon, il n'est question que de cela.

— Et que dit-on ?

— Dame, on dit qu'ils se sont entendus comme larrons en foire, comme Malais et Chinois, et cela, pour vous dépouiller. On dit que vous n'avez pas reçu, et, il s'en faut, tout l'argent qu'ils vous ont réclamé; qu'on n'a point rempli les façons de politesse d'affiches et tout le *tremblement de formalités* qui sont nécessaires avant d'exproprier et de vendre quelqu'un; et moi, ajouta maître Hénin en baissant la voix à son tour, je fais mieux que de soupçonner, je suis sûr qu'il y a quelque chose.

— Et comment cela? Voyons!

— Tenez, aussi vrai que nous marchons de conserve dans ce moment-ci, je suis sûr que votre procureur et le Bancroche ne sont pas si fâchés l'un contre l'autre que vous le dites; je suis sûr que Langot donne de l'argent à Richard, et, comme ce n'est pas l'habitude du Bancroche de donner de l'argent pour rien, je réponds qu'il y a là-dessous quelque manigance dont vous avez fait les frais.

— Expliquez-vous.

— Voilà! vous écoutez, n'est-ce pas?

— De toutes mes oreilles.

---

## X

### UN BON AVIS

— Je revenais avant-hier soir de Saint-Lô, où j'avais été toucher le semestre de ma pension, reprit Hénin, quand, à la hauteur des Oubeaux, j'aperçus deux hommes arrêtés sur la route. Il était dix heures du soir. J'avais couru quelques bordées de trop dans les cabarets de la ville, j'avais de l'argent sur moi, ce qui rend prudents les plus braves; je voulus donc savoir à qui j'avais affaire avant de continuer mon chemin. Bon! je me rase dans le fossé, j'amène mon pavillon, je cargue mes hautes voiles, et j'attends... Les deux hommes passèrent à dix pas de moi. Alors, j'entendis le plus jeune qui disait à l'autre :

» — Qu'avez-vous donc à craindre, puisqu'il reste tranquille comme un crabe sous roche?

» — Il reste tranquille, il reste tranquille, grommela

le plus vieux; mais, c'est égal, nous ferions bien de brûler les pièces.

» — Non pas, non-pas, répondit le premier: en les conservant, je vous tiens.

» — Ah! oui; mais, moi, je vous tiens aussi en gardant les miennes, répliquait le plus vieux.

» — Tant mieux, maître, répondit l'autre en ricanant; nous sommes sûrs de ne pas aller aux galères, vous sans moi, moi sans vous.

» Et, sur ces mots, ils passèrent entre deux pommiers que traversait un rayon de lune, et dans les deux promeneurs je reconnus mon Langot et votre Richard.

— Oh! oh! fit Alain, en êtes-vous bien sûr?

— Si j'en suis sûr? dit maître Jacques; allons donc! c'est comme si vous me demandiez si je sais distinguer un requin d'un turbot. Est-ce que ces deux bandits-là ressemblent à d'autres: le Richard avec ses cheveux jaunes et son œil qui louche, le Bancroche avec sa jambe qui traîne? C'étaient si bien eux, que le procureur avait sous son bras un sac d'écus qui semblait diablement lourd; de sorte qu'eux passés et en me remettant en route, je me disais que le diable payait un peu mieux ses pratiques que le gouvernement.

— Oh! s'écria Alain, maintenant que j'ai passé par la misère et que je sais ce que c'est, je déclare que, si je retrouvais la plus mince parcelle de ce que j'ai gaspillé si sottement, je serais plus heureux aujourd'hui.

— Eh bien, voulez-vous que je vous dise mon opi-

nion : c'est que, quand à repincer quelques espars de votre trois-mâts, cela ne me paraît pas impossible.

— Ah ! dame, fit le chasseur de sauvagine en se mordant les lèvres, il faudrait savoir au juste ce qui s'est passé entre Richard et Langot. Mais comment y arriver ?

— Vous avez raison, c'est difficile ; car ce sont deux malins drôles, et ils ont dû faire leur épissure si serrée, qu'à dénouer, ce serait le diable. Mais enfin, voyez-vous, quand on est resté honnête homme, on doit avoir la Providence pour soi.

— La Providence, dit Alain d'un ton d'incrédulité, ah ! si je ne compte que sur elle...

— Stop ! dit le vieux marin, n'en disons pas de mal.

— Ah çà ! dit le jeune homme, vous y croyez donc, vous, à la Providence ?

— Oui !

Alain secoua la tête.

— Cela vous étonne, continua maître Hénin. Eh bien, mon gars, sachez une chose : c'est que, quand on a roulé sa bosse dans les quatre parties du monde, toujours entre le ciel et l'eau, ne sachant pas plus la profondeur de celle-ci que la hauteur de celui-là, on se dit que ces propres-à-rien qui font des livres et qui prétendent que le bon Dieu ne se soucie pas plus de nous qu'une baleine d'un épissoir, c'est un tas d'ânes et de païens, et rien que cela ; quand deux ou trois fois, voyez-vous, on a été sur le point d'avaler sa gaffe et qu'il y a toujours eu là, au bon moment, une main

pour vous l'arracher de la gargoine, on est sûr et certain que la Providence est à son poste, c'est-à-dire ne quitte jamais la roue du gouvernail de ce grand vaisseau que l'on appelle le monde. Et, tenez, une preuve...

— Laquelle?

— Eh bien, ce soir, le brave homme de bon Dieu a mis sur votre route une pauvre diablesse qui n'a au monde que les yeux dont elle pleure, et plus souvent qu'à son tour. Vous venez de lui rendre un grand service, Alain, et m'est avis qu'elle vous le revaudra.

— La Jeanne-Marie?

— Oui, la Jeanne-Marie. Elle doit en savoir long sur ce qui se pratique dans la cambuse de l'oncle. Il faudra jeter la sonde dans ces eaux-là sans en avoir l'air.

— Vous croyez qu'elle me dira...?

— Peut-être ! En attendant, croyez moi, continuez à faire le mort et à clore votre bec ; mais ouvrez l'œil.

— On dit que le Bancroche la bat rudement, la pauvre Jeanne-Marie, dit Alain.

— Ah ! le scélérat, le failli chien ! Je voudrais bien arriver là quand il la cogne. Je lui découvrirais ses œuvres vives et je lui jouerais un air de garçonne qui lui déralinguerait l'échine.

Ici, maître Hénin voulut donner un échantillon d'un talent de correction dont il était assez fier.

Il fit un geste significatif, et, comme, en faisant ce geste, il serrait les dents outre mesure, le tuyau de sa pipe se brisa et la plus belle bouffarde de tout le dé-

partement du Calvados tomba et se rompit en mille pièces.

Hénin se leva pour en aller prendre un autre en jurant tous les tonnerres du ciel.

Mais, le voyant se lever, Alain se leva également et déclara à son hôte que, l'heure étant déjà avancée, il allait se retirer.

Le matelot lui fit un bout de conduite, et le jeune chasseur, après avoir souhaité le bonsoir à son hôte, et lui avoir serré la main, se dirigea du côté de la mer.

La marée était descendue et l'on pouvait arriver aux rochers sans embarcation.

Le ciel était obscur, les nuages se succédaient à des intervalles si rapprochés, que les moments de clarté que donnait la lune étaient insuffisants pour battre et visiter toutes les flaques d'eau où se repose ordinairement le gibier.

Alain s'accommoda de son mieux dans une excavation à l'abri de l'eau et du vent, pour y attendre le jour.

Mais le crépuscule ne lui fut pas plus favorable que la nuit ne l'avait été.

L'hiver était doux et la sauvagine ne donnait pas sur les côtes.

Une seule bande de vesigeons vint s'abattre à proximité du poste qu'il s'était choisi.

Mais les oiseaux, pressés par la faim, se dispersèrent si bien de côté et d'autre pour chercher de petits crustacés dans le sable, qu'il dédaigna de faire feu sur une

si pauvre proie et se décida à rentrer au Gabion, le carnier vide.

Comme il approchait de la mesure, suivant, pour y arriver, le sentier qui traverse le marais, il aperçut un enfant assis sur une pierre et qui semblait l'attendre à l'entrée de sa demeure.

C'était un blondin qui, autant qu'on en pouvait juger à son extérieur frêle et débile, devait avoir onze ou douze ans.

Sa physionomie était ouverte et intelligente; ses grands yeux bleus, voilés par de grandes paupières, étaient ordinairement empreints d'une mélancolie triste et pensive.

Ils s'animaient rarement; mais, lorsque cela arrivait, ils brillaient d'un éclat particulier et rayonnaient d'expression.

Il portait le costume des dimanches des gens de mer : une longue veste de gros drap, par-dessus une chemise bleue à col rabattu, avec un pantalon semblable à la veste.

Ses longs cheveux débordaient d'un béret à lisérés écossais.

Seulement, tout cela était plus propre, plus soigné qu'on ne le voit d'habitude chez les enfants de son âge.

Il tenait à la main un petit paquet noué dans un mouchoir.

Alain ne le connaissait pas.

L'enfant parut étonné que celui qui venait de lui sau-

ver la vie, quelques heures auparavant, se montrât indifférent à sa vue.

Il lui adressa donc le premier la parole.

— C'est moi, monsieur Alain, lui dit-il, c'est moi, Jean-Marie, le petiot de la Jeanne-Marie, celui que vous avez retiré de l'eau hier au soir... Vous ne me remettez donc pas?

— Ma foi ! mon garçon, dit le chasseur, j'avais autre chose à faire qu'à prendre ton signalement. Eh bien, je vois avec plaisir que ton bain glacé ne t'a pas fait de mal.

— Ah ! c'est que, sans vous, monsieur Alain, je passais un vilain quart d'heure. Aussi je vous aime joliment, allez ! La mère me l'a déjà tant recommandé, et elle vous aime bien aussi, la mère... Toute la nuit, elle m'a parlé de vous, et c'est fièrement bon d'être aimé par elle...

— Bien ! mais qu'est-ce qui t'amène de si grand matin, mon garçon ?

— Ah ! ça, c'est une autre chose.

— Parle ; voyons.

— Pour lors, ce matin, monsieur Montplet, le grand oncle veut me renvoyer à la mer. Je devais embarquer aujourd'hui même à Courseule, à bord du *Jeune-Charles* ; vous savez bien, le chasse-marée au grand Louis ?

— Oui ; après ?

— La mère, qui, cette nuit, m'avait juré que je ne remettrais plus le pied sur une barque, n'a pas voulu me

laisser partir. Alors, l'oncle a voulu battre la Jeanne-Marie; je me suis jeté au-devant d'elle et j'ai reçu le coup. Le coup m'a renversé à terre; la mère s'est jetée sur moi en pleurant. Alors, voyant que, de me battre, cela faisait pleurer la Jeanne-Marie, l'oncle a juré que, chaque jour, il m'assommerait de coups jusqu'à ce qu'elle eût consenti à me laisser retourner à bord. La Jeanne-Marie se désespérait.

« — Mère, lui ai-je dit, fais mon sac : je vais aller trouver M. Alain; je lui dois la vie, et il ne me la laissera pas perdre pour un méchant morceau de pain. »

— Oh ! non, sacredieu ! s'écria le chasseur.

— Et me voilà ! Ai-je bien fait, monsieur Alain ?

— Tu as bien fait, petit Jean. Ma maison est pauvre et ma cuisine est maigre ; mais la moitié de la maison et la moitié de la cuisine sont à ton service.

— Oh ! monsieur Alain, que vous êtes bon ! Allez, ma mère sera bien contente quand elle me saura installé chez vous. Dieu de Dieu, va-t-elle vous remercier quand elle viendra !

— Comment ! elle viendra ici, ta mère ?

— Mais oui; elle m'a promis de s'échapper tous les dimanches pour venir m'embrasser, et elle n'aura garde d'y manquer. Et puis ne faut-il pas qu'elle vous dise merci pour hier au soir ? Ce n'est qu'à la maison qu'elle s'est aperçue qu'elle avait oublié de le faire.

Alain pensa à ce que lui avait dit maître Hénin, et il ne put s'empêcher de voir quelque chose de providentiel dans la venue de cet enfant sous son toit.

— Bon ! dit le chasseur, il sera toujours temps de me remercier, va !... Mais commençons par nous chauffer ; car la bise du matin m'a glacé le sang. Entrons !

Et ils entrèrent.

## XI

### OU IL EST PROUVÉ QU'UN MOUSSE PEUT ÊTRE BON A QUELQUE CHOSE

Une seule chambre, comme nous l'avons dit, formait la demeure d'Alain Montplet.

Le désordre qui règne assez habituellement dans les chambres de garçon ajoutait encore à la pauvreté du logis.

Un lit sans rideaux dans un coin, un méchant bahut, une table, quelques chaises de paille composaient tout le mobilier.

Les murs étaient en si mauvais état, que de nouvelles crevasses se formaient à côté de celles qu'Alain avait bouchées.

Des hardes, des lacets de crin, des engins de chasse de toute espèce étaient épars sur chaque meuble, et les ustensiles de ménage gisaient pêle-mêle avec les tisons éteints sur le foyer.

— Peste! monsieur Alain, dit Jean-Marie en jetant un coup d'œil sur cet ensemble, votre ménagère n'est guère soigneuse; si ma mère voyait cela, elle qui me gronde toujours, lorsque je lui rapporte du goudron sur mes habits!

— Ma ménagère, c'est moi, mon garçon, et, comme je passe mes nuits sur les bancs, et ma journée à dormir, je n'ai pas trop le temps de tenir rigoureusement chaque chose à sa place.

— Alors, c'est moi que cela va regarder, monsieur Alain, dit le petit Jean. Je vais vous fauberter et vous astiquer tout cela, que la cabine du commandant du *Stationnaire* ne sera que de la Saint-Jean auprès de la vôtre.

Et, en effet, la journée fut employée à l'installation de Jean-Marie, lequel, au moyen de quatre cordes et d'un morceau de toile à voile se fit un lit fort convenable dans un coin.

Alain essaya de prendre un peu de repos.

Mais il était fiévreux, agité, et ne put parvenir à fermer l'œil.

Sa pensée faisait sans cesse et malgré lui retour à ce que Hénin avait surpris des intelligences qui existaient entre Langot et son avocat; et, autant par suite de son désir de se venger de l'usurier que pour adoucir une existence dont les rigueurs commençaient à lui peser, il se demandait incessamment comment il pourrait arriver à découvrir ce qui l'intéressait si vivement.

Il était fort ignorant en procédure.

Cependant, il lui semblait qu'il devait exister un moyen judiciaire d'arriver au but qu'il se proposait.

Il résolut, malgré la recommandation que lui avait faite Jacques Hénin, de s'en aller le lendemain à Saint-Lô demander conseil à un homme de loi.

Malheureusement, il se trouvait sans argent.

Il n'en voulait point emprunter au giboyeur, et, pour faire le voyage, il fallait absolument que la nuit prochaine fût plus fructueuse que la précédente.

Quelques instants avant la fin du jour, Alain partit pour la côte. Jean-Maric l'accompagna jusqu'au rivage en jouant avec Pavillon.

Le chien et l'enfant avaient, depuis le matin, ébauché une connaissance qui promettait de devenir très-intime.

Il était inutile que l'enfant allât plus loin.

Il n'avait pas voulu se coucher de la journée, qu'il avait passée à ranger comme il l'avait promis. Il était tout brisé de l'événement de la veille.

Alain le renvoya au Gabion et se perdit dans la brume pour se rendre à son poste.

Jean-Marie regagna la cabane et s'étendit voluptueusement dans son hamac, où, au bout de cinq minutes, il dormait à poings fermés.

Vers minuit, il fut réveillé par de lugubres aboiements.

Un chien hurlait à la porte.

Jean-Marie sauta à bas de son hamac et courut lui ouvrir.

C'était Pavillon, mais sans son maître.

En apercevant son petit camarade Jean-Marie, le chien redoubla ses abois en les entremêlant de gémissements plaintifs et en allant et venant de l'intérieur de la maison au dehors, comme s'il voulait dire à l'enfant : « Il faut me suivre. »

Jean-Marie comprit que le chasseur était menacé de quelque danger, et, s'habillant à la hâte, il n'hésita point à marcher dans la direction que l'animal lui indiquait.

Ils allèrent ainsi jusqu'au bord de la Vire, le chien guidant l'enfant.

Là, le chien se jeta à la nage en tournant la tête pour voir si l'enfant en faisait autant.

Mais la rivière, grossie par les flots de la mer, était forte, et Jean-Marie ne pouvait la traverser.

Le chien revint alors, et ses jappements furieux recommencèrent de plus belle.

Jean-Marie, convaincu par cette manœuvre qu'Alain se trouvait dans cette direction et sentant l'impossibilité d'arriver seul près de lui, ne tint pas compte des protestations de Pavillon et prit sa course du côté de Maisy, où il réveilla maître Hénin en frappant à grands coups de pied dans la porte.

Aux premiers mots de l'enfant, le contre-maître comprit tout.

Il se fit accompagner de quelques voisins, et tous ensemble, conduits par Jean-Marie, revinrent au bord de la Vire, où ils ne retrouvèrent plus le chien.

Ils passèrent l'eau dans le canot du chasseur, qui, étant arrivé à marée basse, n'avait pas eu besoin de s'en servir.

Puis, munis de flambeaux et de torches de paille, ils commencèrent à explorer les falaises qui longent la mer du côté de la rive gauche de la rivière.

*Leurs recherches furent longtemps infructueuses.*

Cependant, Jean-Marie, en s'aidant des pieds et des mains, étant parvenu à descendre le long d'une des falaises, entendit les cris du chien au-dessous de lui.

On accourut à son appel, et, en se penchant sur l'abîme, Jacques Hénin aperçut le pauvre chasseur gisant inanimé sur une roche de quelques pieds d'étendue, qui surplombait la mer.

On fut obligé d'aller au village chercher des cordages pour parvenir jusqu'à lui et le retirer de là.

Mais, sans se préoccuper du danger qu'il courait, Jean-Marie, continuant sa périlleuse descente, arriva sur l'étroite plate-forme.

Il trouva Alain sans connaissance aucune et aussi immobile que s'il était mort.

Cependant, en posant la main sur son cœur, le mousse en sentit les pulsations.

Alors, il le dressa sur son séant, l'accota à la falaise, et, recueillant dans sa main un peu d'eau de pluie qui se trouvait dans un creux du rocher, il essaya de le rendre à la vie.

Lorsqu'on revint de Maisy, Jacques Hénin, qui avait conservé de ses habitudes maritimes une défiance pro-

fonde à l'endroit de ce dont un mousse était capable, résista aux instances que Jean-Marie lui adressait d'en bas et ne voulut jamais permettre que le petit bonhomme attachât le cordage autour du corps du chasseur.

Il se fit descendre lui-même sur la plate-forme, assit Alain sur une planchette attachée comme une balançoire à deux cordes et l'assujettit au moyen d'un lien.

Puis, se plaçant debout sur une planchette, il donna le signal pour qu'on le hissât au haut de la falaise.

L'ascension fut dangereuse pour tous les deux.

Si Alain eût été seul, son corps, balloté dans l'espace, eût été brisé contre les aspérités du rocher.

Mais Hénin, muni d'un bâton, manœuvra si bien, qu'ils arrivèrent tous deux au sommet sans une meurtrissure.

On plaça Alain sur une civière et on le transporta au Gabion, où se trouvait un médecin de Maisy qu'un marin plus avisé que les autres avait été prévenir.

A la suite d'une abondante saignée, le jeune homme reprit ses sens.

Il raconta alors comment, s'étant placé trop au faite de la falaise, un éboulement s'était produit sous ses pieds et l'avait entraîné dans l'abîme.

Le docteur examina attentivement le blessé, déclara qu'il ne trouvait aucune fracture et que, selon toute probabilité, cette chute n'entraînerait pas de fâcheux résultats.

Mais la commotion avait été si violente, que bientôt des accidents cérébraux se multiplièrent.

Alors, Alain perdit une seconde fois connaissance; une fièvre violente s'empara de lui, et, avec cette fièvre, vint le délire.

Le médecin, très-inquiet, recommanda les plus grands soins et déclara que, si cette fièvre ne se calmait point, elle pourrait mettre en danger les jours du malade.

Le petit Jean-Marie, qui avait écouté anxieusement le docteur formuler son arrêt, se mit à fondre en larmes aussitôt qu'il le vit sorti.

Hénin commença par le regarder de travers, et, voyant que, malgré ce regard, l'enfant continuait de pleurer :

— Ah çà ! dit-il, est-ce que tu n'as pas bientôt fini de geindre ? Si le pauvre gars, qui est couché là, s'était mis avant-hier à pleurnicher au lieu de te tirer du bouillon, m'est avis que tu ferais aujourd'hui une grimace encore plus laide que celle que tu nous montres.

— Dame, maître, ce n'est pas ma faute, sanglota l'enfant, je ne saurais m'empêcher de pleurer.

— Eh bien, moi, Jean-Marie, quand ma main est en l'air, je ne puis empêcher qu'il ne pleuve des calottes ; ainsi donc, fauberte ton museau et avance à l'ordre.

Jean-Marie s'approcha tout décontenancé et tout étourdi de cette brusquerie, à laquelle le court séjour qu'il avait fait à bord ne lui avait pas donné le temps de s'habituer.

Maître Hénin avait pris une chaise et l'avait placée au pied du lit.

— Voilà ton poste, dit-il au mousse; arrime-toi là-dessus, et figure-toi que tu es en vigie dans les barres de perroquet; on va t'apporter les drogues que le major a commandées. Si cela va plus mal dans la journée, tu mettras ton mouchoir en berne; les enfants guetteront et Louison viendra.

— Soyez tranquille, maître, répondit Jean-Marie.

Maître Hénin prit un tison au foyer, ralluma sa pipe, considéra encore quelques instants le malade d'un air qui exprimait autant de mauvaise humeur que de compassion, et sortit après avoir renouvelé au mousse ses recommandations.

Pendant les quatre jours qui suivirent, l'état du malade sembla empirer.

Le délire ne le quittait pas; il parlait de son père, de Langot, de Lisa, et, lorsqu'il parlait de cette dernière, c'était avec tant de passion, que le pauvre Jean-Marie disait tout en pleurant :

— Il faudra que je prévienne maître Hénin de la faire venir, cette madame Lisa, que M. Alain appelle à si grands cris. Peut-être, en la voyant, se tranquilliserait-il un peu.

En attendant, il soignait le malade avec une constance et une assiduité au-dessus de ce que l'on pouvait attendre d'un enfant de son âge.

Il semblait comprendre l'étendue du service qu'il avait reçu d'Alain et ne pas lui mesurer la reconnaissance.

Aussi Hénin, malgré son antipathie contre les mousses, était-il forcé de convenir que celui-là valait un peu mieux que les autres.

Seulement, comme il aurait cru déroger en lui témoignant sa satisfaction, il se borna à le menacer d'une grêle de coups s'il ne se couchait pas tandis que lui veillerait à sa place.

Jusque-là, l'enfant avait refusé de prendre un instant de repos.

Enfin, la jeunesse et la vigueur d'Alain, les bons soins qu'il recevait triomphèrent du mal.

Peu à peu, le délire cessa et les symptômes alarmants disparurent avec lui.

Il y avait de longs jours que la veuve n'avait vu son enfant, et le temps lui semblait bien dur à passer.

Elle était, en outre, inquiète d'Alain, pour lequel elle éprouvait une religieuse gratitude, et elle résolut de braver la défense formelle que lui avait faite son oncle, et de se rendre au Gabion.



## XII

### L'IDÉE QUI VINT A MAITRE JACQUES

En conséquence, une nuit, la veuve se leva sans bruit, s'habilla à tâtons, descendit pieds nus l'escalier de sa chambre et réussit à ouvrir la porte de la rue sans l'avoir fait crier sur ses gonds.

Une fois dehors, elle prit rapidement le chemin de la maisonnette.

Il était environ minuit lorsqu'elle heurta à la porte.

Le chien gronda sourdement en entendant un pas qui s'approchait de la maison.

Jean-Marie tira doucement le loquet, et, au lieu de la figure rébarbative de maître Hénin, qu'il comptait apercevoir, ce fut sa mère qui le reçut dans ses bras.

Tous deux étaient bien heureux de se revoir. Jeanne-Marie s'assit sur les pierres du foyer et prit son fils sur ses genoux.

Puis tous deux se mirent à causer à voix basse, entremêlant leurs paroles de baisers.

— L'as-tu bien soigné, au moins ? disait la mère.

— Je le crois bien, répondait Jean-Marie. Il me semblait que c'était toi que je voyais souffrir, pauvre mère ! et, quand j'ai été malade, tu m'as appris comment il fallait faire avec ceux que l'on aime.

Le sommeil d'Alain était si léger, qu'il entendit le chuchotement de leurs voix.

Il se retourna péniblement du côté de la cheminée, aperçut une forme féminine, et, encore à moitié en délire, murmura :

— Est-ce vous, Louison ?

— Non, lui répondit Jean-Marie, ce n'est point la maîtresse Hénin : c'est ma mère, monsieur Montplet, ma mère, qui vient vous voir et qui est bien heureuse de vous trouver en meilleure santé.

Tous deux alors s'approchèrent du lit.

Le petit bonhomme avait décroché la lampe de fer suspendue à un clou dans l'âtre et il la tenait penchée de telle sorte, que toute la lumière se reflétait sur le visage de la veuve, comme s'il voulait que le chasseur pût considérer dans tous leurs détails les traits chéris de sa mère.

Alain se dressa sur son séant et la regarda fixement.

Jeanne-Marie était petite, mince et frêle. Sa beauté ne saisissait pas au premier abord comme celle de mademoiselle Jouselin ; mais, lorsqu'on la considérait

avec quelque attention, il était impossible de ne pas remarquer la régularité parfaite de ses traits et la grâce de ses formes délicates.

Cette apparition inattendue fit une profonde impression sur l'esprit d'Alain.

Lorsque le jeune homme vit s'arrêter sur lui ce regard limpide qui rayonnait de la tendresse à la fois chaste et passionnée des âmes honnêtes, il sentit son cœur se réchauffer, et il lui sembla qu'un bon ange venait de descendre au chevet de son lit.

Il allongea la main et la tendit en souriant à la veuve.

En songeant que c'était cette main amaigrie par la maladie et brûlée par la fièvre qui lui avait rendu son enfant, Jeanne-Marie la saisit vivement et y déposa un baiser.

Baiser pur et reconnaissant s'il en fut et dans lequel s'était concentrée tout entière l'âme de la pauvre veuve.

Cette petite scène avait en même temps fatigué et soulagé le chasseur.

Il se rendormit d'un sommeil plus calme, et le fils et la mère allèrent reprendre leur place devant la cheminée.

Maître Hénin vint sur les deux heures du matin, en descendant de son chasse-marée, pour s'informer de l'état du malade.

Il parut fort surpris de trouver la Jeanne-Marie au Gabion.

Puis, tout à coup, sans motif apparent, cet étonnement se métamorphosa en une satisfaction qu'il manifestait si bruyamment, que la Jeanne-Marie craignit qu'il ne troublât le repos du malade.

Elle lui demanda les raisons de cette joie subite.

— C'est une idée qui m'est poussée, répondit le matelot en riant de son gros rire. Quand nous serons dehors, je vous la dirai. Aussi bien, venez; car voici l'heure de regagner votre bord, et je vais vous reconduire.

En effet, il était trois heures du matin.

Il y avait à peu près pour une heure de marche du Gabion à Maisy; le Langot pouvait s'apercevoir de la sortie de sa nièce.

Il était donc raisonnable que celle-ci regagnât le village.

Elle prit sa mante, et, après avoir embrassé son enfant, regardé religieusement Alain, qui dormait d'un bon sommeil, elle suivit sans mot dire maître Jacques Hénin.

Lorsqu'ils furent arrivés au milieu du marais, Jacques Hénin, avisant un monticule, s'arrêta.

— Asseyez-vous là, la Jeanne-Marie, je vais vous conter mon idée. L'heure est un peu indue; mais, avec un vieux caïman de mon espèce, cela ne tire pas à conséquence.

Jeanne-Marie s'assit toute tremblante, et, cependant, elle ne savait pas quelle était l'idée de Jacques Hénin.

— Eh bien, qu'avez-vous donc, la jeunesse, à trembler comme cela ? demanda Jacques.

— Oh ! rien, maître Hénin, répondit la veuve. Je sais bien que vous êtes un brave homme.

— Oui ; c'est-à-dire un vieux homme ! Bigre de chien ! cela m'aurait-il vexé autrefois, de ne pas faire plus peur que cela à une jolie veuve de vingt-cinq ans ! Mais ce n'est point de cela qu'il s'agit.

— De quoi s'agit-il donc, maître ? Vous m'effrayez !

— Oh ! il n'y a pas de quoi. Voyons, la Jeanne, dites, que pensez-vous de ce jeune homme qui est là-bas au radoub ?

— De M. Alain ?

— Oui.

— Oh ! mon Dieu, ce que j'en pense, je vais vous le dire, et c'est bien simple. Je pense que, sans lui, mon pauvre Jean-Marie ne serait plus de ce monde et que je voudrais bien lui prouver autrement que par des paroles qu'il n'a pas obligé une ingrate.

— Eh bien, vous le pouvez, la Jeanne.

— Moi ! je le puis ? Et comment cela ? Dites vite !

— Un autre ferait un tas de simagrées avant de vous dévider la chose. Mais, moi, je vais vous lâcher la bordée tout d'une pièce. Il faut l'épouser, Jeanne-Marie.

Jeanne-Marie bondit sur son tertre.

— L'épouser ! dit-elle ; mais vous n'y pensez pas, maître Hénin !

— Bon ! le harpon est planté. Allez, je vais vous

filer le câble. Il faut l'épouser, vous dis-je. Il n'y a que le mariage qui puisse sauver ce garçon là; sans cela...

Maître Hénin s'arrêta en secouant la tête.

— Sans cela? demanda Jeanne-Marie.

— Eh bien, sans cela, il est fichu de retomber à mal.

— Et en quoi, de l'épouser, cela l'empêcherait-il?...

— Voyons, la Jeanne-Marie, reprit maître Hénin, vous devez bien concevoir que ce n'est pas quand on a été élevé, choyé, dorloté, depuis son enfance, dans du coton comme un ouistiti que l'on rapporte du Brésil, qu'on peut s'habituer à vivre au milieu des crapauds et des grenouilles, comme un héron sur une patte... Non, non, il tombera malade de chagrin, la Jeanne, et coulera à fond, c'est moi qui vous le dis; ou il s'embêtera, il mourra comme un corsaire qui a reçu sa part, et ce sera bien pis! Il lui faut un ménage, une femme et des mioches pour le soigner et le distraire.

— Ce serait une femme, riche, jeune, belle et heureuse qu'il lui faudrait, maître Hénin, et non pas moi qui ne suis plus jeune, qui n'ai jamais été belle, et qui, n'ayant ni dot ni héritage, ne ferais qu'alourdir sa misère...

— Allons donc! vous avez vingt-cinq ans, et vous dites que vous êtes vieille? Mille carcasses! j'en ai le double, moi, et je prétends que je ne suis pas vieux. Vous dites que vous n'êtes pas belle? Eh! la Jeanne, on voit bien que l'oncle est trop avare pour avoir des miroirs!

Quant à ce qui est d'être riche, puisqu'une femme riche n'a pas voulu de lui, il faut bien qu'il essaye d'une pauvre.

— Mais à quoi lui serais-je bonne, moi ?

— A quoi vous lui seriez bonne ?... Eh ! la belle question, par ma foi... Mais à lui faire la soupe ; à tenir propre sa cambuse, qui a plus l'air d'un chenil que de la chambre d'un honnête homme ; à raccommoder ses hardes ; à le faire enrager pour le distraire ; enfin, à lui donner du cœur au travail.

— Mais M. Alain ne m'aime pas ; vous savez bien que celle qu'il aimait, c'était la fille de M. Jouselin.

— Bon ! qu'est-ce que cela prouve ? Croyez-vous donc que j'avais le cœur sans avarie, moi, lorsque j'ai épousé Louison ? J'en avais laissé plus de dix, plus de vingt, plus de trente, avec le pavillon en berne, dans toutes les rades où j'avait dévidé mon loch, et de mieux arri-mées que la Lisa encore, — à Fernambouc, entre autres, une mulâtresse. Quelle femme ! jaune comme une braie ! et des yeux... de vrais écubiens de ve-lours !

— Alain n'aime pas à votre mode, maître Hénin, répondit la Jeanne Marie en secouant la tête, et la preuve, c'est qu'il pense toujours à la Lisa et aux traits qu'elle lui a faits ; c'est qu'on assure qu'à présent, parce qu'il a été trompé par une, il dit des horreurs de toutes les femmes.

— Allez, allez, la Jeanne-Marie, on ne dit du mal que

de ce que l'on aime. Il en est d'Alain comme des vieux gabiers qui crient après le métier, qui disent pis que pendre de l'eau salée, et qui ne sont pas huit jours chez les terriens sans vouloir reprendre la mer. Il ne faut pas que cela vous effraye, la belle veuve !

— Je ne suis ni assez jeune, ni assez jolie pour faire changer les idées de M. Alain, maître Jacques. Ainsi, tout ce que vous me dites là et rien, c'est la même chose.

— Mais, enfin, si un jour cela lui allait ; si ses idées, comme vous dites, viraient de bord, moi vous certifiant que, si le pauvre gars reste seul, il n'en demeurera bientôt ni clou ni cheville, consentiriez-vous ?

— Oh ! s'il ne fallait, reprit la veuve, que le sacrifice de mon sang pour payer le service qu'il m'a rendu, je le dis de grand cœur maître Hénin, mon sang est à lui jusqu'à la dernière goutte.

— Alors, alors, vous en offrez plus qu'il ne faut et l'on ne vous en demande pas tant, répliqua le matelot. Je vais orienter les voiles en conséquence et tâcher de les pousser dans ces eaux-là. Chaque fois que j'entre dans sa cassine, cela me fend le cœur, de le voir seul et abandonné comme il est, et, coûte que coûte, je ne veux pas que cela dure.

Maître Hénin reconduisit Jeanne-Marie jusqu'à la porte de l'épicier en l'entretenant du projet qui avait germé dans son cerveau.

De son côté, la veuve remonta dans sa petite chambre et se coucha.

Mais elle resta tout agitée du souvenir de sa conversation avec le vieux maître.

Elle se répétait à chaque minute qu'il était fou, qu'un pareil mariage était impossible ; mais, par cela même qu'elle se le répétait à chaque minute, elle ne cessait pas d'y songer.

## XIII

### NUIT BLANCHE

Hénin, avec la ténacité qu'il avait dans le caractère, suivait imperturbablement l'idée qu'il avait communiquée à Jeanne-Marie.

En conséquence, aussitôt qu'Alain fut en état de l'écouter, sans prononcer une seule fois le nom de la veuve, il tâcha de tourner les pensées du chasseur du côté du mariage, ne cessant de lui représenter les inconvénients et les tristesses de la vie solitaire et en même temps les douceurs du mariage.

Dans le principe, le chasseur repoussa ces communications matrimoniales avec toute l'énergie que ses forces lui permettaient.

Mais, voyant la persistance acharnée du contre-maître, une idée lui vint que son ami était attaqué d'une espèce de monomanie; que, par conséquent, il était

plus à plaindre qu'à blâmer, et qu'il fallait le laisser dire.

Hénin prit le silence du jeune homme pour un acquiescement et fut transporté de joie.

Plus habitué à étudier, à prévoir et à combattre les tempêtes du ciel que celles du cœur, il se trompa complètement au silence du convalescent, et il prévint Jeanne-Marie qu'il faisait tous les jours des progrès immenses sur l'esprit d'Alain, quand, en réalité, il n'avait point avancé d'un pas.

Et cependant, il faut le dire, les visites de la veuve, la douce affection, la naïve reconnaissance qu'elle témoignait à Alain, le charme tranquille de sa beauté, la sérénité de son âme avaient peu à peu produit sur le jeune chasseur une profonde impression.

Tout en conservant sa haine pour les femmes, tout en se promettant de tenir ses serments, il faisait une exception pour la veuve.

Jeanne-Marie, à ses yeux, n'était pas une femme, ou était plus qu'une femme.

C'était une mère.

Or, il n'éprouvait point d'amour pour elle; jamais l'idée d'en faire sa femme ne se serait présentée à son esprit.

Cependant, cette douce main de l'amitié engourdisait peu à peu la douleur aiguë que Lisa avait laissée dans le fond de son cœur.

La présence, nous ne dirons pas de Jeanne-Marie, mais de la mère du petit Jean-Marie, lui était donc nécessaire.

Il est vrai qu'il lui semblait, dans son égoïsme, qu'une fois guéri, qu'une fois qu'il aurait repris ses exercices, il n'aurait plus besoin de personne.

Mais, en attendant, la présence de la veuve lui était douce et aidait à sa convalescence.

Une nuit, Jean-Marie, fatigué par tant de veilles successives, dormait si profondément, qu'il n'entendit pas sa mère heurter à la porte.

Alain, qui ne dormait, lui, que d'un demi-sommeil, l'entendit, s'éveilla, passa ses vêtements et alla ouvrir.

Jeanne-Marie entra toute tremblante que ce fût le chasseur et non son fils, à elle, qui vint lui ouvrir.

Elle fit tout au monde pour qu'Alain se recouchât ; mais il s'y refusa obstinément.

On ranima le feu ; tous deux prirent des sièges et s'assirent devant la cheminée, tandis que l'enfant dormait dans son hamac.

Encore faible et endolori, le jeune homme commençait cependant à reprendre les couleurs de la santé.

Jeanne le regardait.

Les yeux d'Alain rencontrèrent ceux de Jeanne.

— Allons, allons, dit celle-ci en souriant et en rougissant tout à la fois, je vois que vous allez mieux, monsieur Alain, et que le temps va bientôt arriver où je n'aurai plus à courir les champs, pendant la nuit, au risque de rencontrer les lavandières.

A cette idée que Jeanne, en effet, n'ayant plus de motif de venir, ne viendrait plus, le cœur d'Alain se serra, et, sans réfléchir à ce qu'il répondait :

— Ne dites point cela, Jeanne, répliqua-t-il ; vous me feriez maudire ma guérison.

La veuve tressaillit ; car, à ces paroles d'Alain, elle éprouvait à la fois une émotion pénible et douce.

C'était presque un aveu que le jeune homme lui adressait.

Mais sa modestie était assez grande pour qu'il lui semblât impossible que l'amour vînt la chercher dans son humble position.

De son côté, Alain s'était arrêté tout court.

Peut-être n'avait-il pas dit plus qu'il ne pensait ; mais, tout au moins ; il avait dit plus qu'il n'avait voulu dire.

A la suite des paroles d'Alain, il se fit donc un silence.

Ce silence, en se prolongeant, devenait pénible.

Or, pour sortir de l'espèce d'anxiété dans laquelle elle se trouvait, la Jeanne-Marie remit la conversation sur le passé, et, au bout de cinq minutes, elle avait acquis la certitude — certitude bien douloureuse pour elle, — que, si Alain ne conservait de Lisa qu'un amour qui était en train de s'éteindre, de cet amour mal éteint, étaient nées des méfiances profondes à l'endroit de toutes les femmes, et que Hénin était bien loin d'avoir changé les façons de voir du jeune chasseur sur le mariage et la vie à deux.

Enfin, faisant un effort sur elle-même :

— Vous oublierez tout cela, dit-elle tristement ; voilà la santé qui vous revient, vous allez reprendre

vos chasses, vos amitiés, vos plaisirs, et, peu à peu, le souvenir de ce que vous avez souffert s'effacera en vous.

— Oh ! non, non, dit Alain, ce ne sont point les plaisirs, ce ne sont point les distractions qui feront tout cela : c'est...

Le jeune homme s'arrêta.

Il allait dire : « Un autre amour. »

— C'est?... insista la veuve.

— Rien, reprit Alain en détournant la tête ; rien n'y fera ! je suis triste, malheureux... et maudit pour toujours.

— On n'est pas malheureux pour toujours quand on est jeune, dit la veuve ; on n'est pas maudit quand on est bon.

Et Jeanne-Marie leva les yeux sur Alain.

Alain tournait en ce moment son regard sur Jeanne-Marie.

Les regards des deux jeunes gens se rencontrèrent.

Que fit le regard de Jeanne sur Alain ?

Nous ne saurions le dire, le cœur de l'homme est muré.

Mais le regard d'Alain pénétra jusqu'au cœur de Jeanne.

Elle sentit qu'il y aurait du danger pour elle à laisser la conversation s'engager sur ce chapitre-là.

Elle en revint donc à parler de Lisa Joussetin.

Ce nom magique n'avait point perdu son influence sur Alain.

Mis sur ce chapitre, il ne tarit plus.

Il y avait encore tant d'amour dans sa haine, dans les imprécations qu'il envoyait à cette parjure, que Jeanne, tout émue, dut s'enfoncer dans l'angle de la cheminée pour dérober au chasseur la rougeur qu'elle sentait monter à ses joues.

En voyant ce mouvement de la veuve, Alain se trompa et crut à un sentiment de pitié.

— Oh ! dit-il, ce n'est pas vous, Jeanne, qui agiriez de la sorte avec un homme qui vous aimerait comme j'aimais Lisa et auquel vous auriez juré d'appartenir. N'est-ce pas, Jeanne, que ce n'est point vous ?

— C'est mal faire que de se vanter, monsieur Alain, dit la veuve ; cependant, il me semble que, si j'étais riche, ce n'est point la pauvreté d'un ami qui me le ferait abandonner.

— Ah ! vous, Jeanne, l'homme qui vous aimerait serait heureux !

Et Alain, sans autre sentiment peut-être que celui de la douleur qui cherche un appui, Alain étendit la main du côté de Jeanne.

Mais Jeanne retira sa main aussi vivement que si elle eût craint le contact d'un fer rouge ; et, en même temps :

— Personne ne peut songer à moi, dit-elle ; car qui voudrait se mettre en ménage avec une créature pauvre et dénuée comme moi ? Et... et je ne suis plus assez fillette pour laisser mon cœur faire deuil à mon honneur. Cet honneur de sa mère sera l'unique héritage de celui qui dort là, dit-elle.

Elle montra le hamac du petit Jean-Marie.

— Et il faut qu'il le reçoive intact, ajouta-t-elle.

Alain retira sa main, ne dit rien et demeura rêveur.

Peut-être avait-il entrevu dans l'avenir quelques relations amoureuses avec la pauvre femme.

Mais ce mot *ménage* fit l'effet d'une douche d'eau froide sur ses espérances amoureuses.

A partir de ce moment, la conversation commença donc de languir, et, pour la première fois peut-être depuis que la veuve venait visiter son fils au Gabion, Alain ne fit aucune observation lorsque, lui montrant une large bande blanchâtre qui teintait l'horizon du côté de l'est, elle annonça au jeune chasseur qu'il était temps qu'elle se retirât.

Jeanne-Marie sortit.

L'enfant ne s'était pas réveillé !

Elle était venue pour voir son enfant.

Elle ne l'avait pas vu.

Mais qu'importait ! tout enfant qui dort est avec Dieu.

Cependant, sans savoir pourquoi, la pauvre mère s'en allait le cœur bien gros.

Quand elle eut fait une centaine de pas, en repassant dans son esprit tout ce qui s'était dit et passé entre elle et Montplet pendant cette nuit, alors seulement elle s'aperçut qu'elle avait laissé s'envoler les heures sans songer à embrasser son enfant.

Alors, elle comprit qu'elle aimait Alain plus qu'elle ne croyait l'aimer, plus qu'on n'aime un ami ; elle sentit

que son amour avait dépassé les bornes de la reconnaissance et que, ce qui lui gonflait ainsi la poitrine, c'était la froideur avec laquelle elle et le jeune chasseur s'étaient séparés.

Elle s'arrêta un instant comme un aveugle qui, tout à coup, reverrait le jour au milieu d'une tempête; puis elle se jeta à genoux au milieu du sentier, priant Dieu de la soutenir dans la lutte qu'elle allait avoir à subir contre elle-même.

## XIV

### LES DEUX COMPÈRES

Y avait-il eu, dans cette espérance vague de distraire sa mélancolie avec Jeanne, y avait-il eu, de la part du jeune homme, quelque chose d'arrêté d'avance avec ce mauvais esprit qui habite toujours un coin du cœur ?

Nous ne saurions le dire.

Mais ce qu'il y a de certain, c'est que Montplet éprouva un dépit réel de voir que la jeune veuve ne serait pas une proie aussi facile qu'il le croyait.

A ce dépit succéda une impatience, puis un profond ennui de ne pas la revoir.

Il avait trouvé tant de consolations et d'adoucissements à son isolement dans la présence de la veuve, que cette présence lui était devenue nécessaire.

Si restreinte qu'eût été l'éducation de Jeanne Marie, elle avait reçu de la nature une délicatesse de cœur,

une tendresse de sentiments et une aménité de caractère qui avaient insensiblement touché le jeune chasseur, et, tout en voyant bien qu'il ne pouvait l'avoir pour maîtresse, il désirait au moins la conserver comme amie.

Quant à en faire sa femme, l'idée ne lui en venait même pas.

Égoïste qu'il était, il ne calculait point si, de son côté, l'âme de la jeune veuve trouverait son compte dans cet accouplement de sentiments où l'un n'apporterait que de l'amitié et où l'autre apporterait de l'amour.

Non; il trouvait le dévouement de Jeanne-Marie doux et commode, et il ne s'embarrassait pas d'autre chose que de le voir se continuer.

Au bout de huit jours d'absence, il députa Jean-Marie vers sa mère, afin de connaître les motifs qu'elle avait eus d'interrompre ses visites au Gabion.

La veuve se contenta de répondre que l'oncle Langot avait eu des soupçons, qu'il verrouillait ses portes et qu'à l'avenir, ses visites à Alain devenaient impossibles.

Étrange chose que ce que l'on appelle l'honneur chez les hommes et ce que l'on appelle l'honneur chez les femmes !

Voilà Alain, qui était non-seulement un honnête homme, mais encore un bon cœur; voilà Alain, qui, au péril de sa vie avait sauvé la vie d'un enfant et avait rendu cet enfant à sa mère; voilà Alain, qui, trouvant

dans ces deux êtres les deux sentiments les plus difficiles à rencontrer dans la société moderne, la reconnaissance et le dévouement; voilà Alain qui allait récompenser ces deux vertus par le déshonneur et qui, tout simplement, tout naturellement, sans songer au mal qu'il préparait, faisait servir l'enfant à la perte de sa mère.

Et, si Montplet réussissait, il restait un honnête homme à qui tout le monde continuait de donner la main, tandis que Jeanne-Marie devenait une femme perdue à qui tout le monde tournait le dos.

L'enfant rapporta au jeune chasseur la réponse de sa mère.

Le dépit d'Alain s'en augmenta.

Un léger sentiment de haine se glissa dans son amour; car il n'était pas dupe de cette prétendue surveillance du Langot.

Mais il réfléchit que, si la Jeanne-Marie ne voulait pas venir à lui, lui pouvait aller à elle.

Seulement pour aller à elle, il fallait être guéri.

Dès lors, la convalescence, aidée de la volonté, fut rapide.

Il était, d'ailleurs, urgent qu'Alain reprit ses occupations.

Pendant sa maladie, Hénin était venu à son aide, et il devait restituer au matelot, qui n'était pas riche lui-même, les petites sommes que ce dernier lui avait avancées.

Il rassembla donc toutes ses forces, et, dès le lende-

main du jour où Jeanne-Marie avait refusé de revenir au Gabion, malgré les représentations du mousse, qui était devenu le Mentor de ce rude Télémaque, il résolut de sortir.

Il lui eût été difficile, dans l'état de faiblesse où il était encore, de se hasarder sur les bancs.

Il commença donc, aidé par Jean-Marie, à exploiter les marais qui entouraient la maisonnette.

Le jeune homme et l'enfant tressèrent quelques centaines de lacets de crin, les tendirent à fleur de terre dans les endroits fréquentés par les bécassines, endroits faciles à reconnaître par les empreintes de leurs pattes ; car c'était le moment de la passée et le marais en était plein.

Le mousse portait les oiseaux au giboyeur d'Isigny et rapportait l'argent.

De son côté, lui, Alain, se rendait chaque soir à Maisy, et, quoiqu'il se répâtât à lui-même qu'il n'aimait pas la veuve, il manœuvrait comme un amoureux, rôdant sans cesse autour de la maison de Langot.

Mais, aussitôt que Jeanne-Marie l'apercevait, quoique cette présence lui fût douce, elle s'enfonçait dans les profondeurs de la petite boutique, et la petite boutique était si obscure, son vitrage à verre en fond de bouteille si peu transparent, què le regard d'Alain ne pouvait l'aller chercher jusque-là.

De très-mauvaise humeur par suite de l'insuccès de ces démarches, Alain allait ordinairement finir sa veillée chez Hénin et sondait le vieux contre-maître pour

savoir de lui s'il ne connaissait pas les raisons qui tenaient Jeanne-Marie si rigoureusement enfermée chez son oncle.

Le vieux marin ne répondait mot ; mais, Alain parti, il riait sous cape et se frottait joyeusement les mains, enchanté de voir son jeune ami venir de lui-même — il le croyait du moins — venir tout seul où il le voulait amener.

Un soir, vers huit heures, il pleuvait ; la petite place de Maisy était déserte, et Alain, ne craignant pas d'être aperçu, avait collé sa figure au vitrage pour surprendre un regard de la veuve.

Mais, celle-ci, fidèle à sa tactique et ayant vu venir Alain, s'était retirée non-seulement au fond de la boutique, mais même dans sa chambre.

Alain, tout désappointé, allait quitter la place lorsqu'un bruit de pas le fit se retourner.

Il se dissimula dans l'ombre et aperçut un homme qui, après s'être glissé le long des maisons, frappait à la porte de l'usurier.

Bien que cet homme fût enveloppé d'un de ces larges manteaux gris que les paysans portent dans leurs voyages, le jeune homme reconnut celui qui s'approchait.

C'était Richard, l'avocat d'Isigny, le même qu'il avait chargé de défendre ses intérêts contre Langot, le même que maître Hénin avait surpris, un sac d'argent sous le bras, en conversation avec l'usurier sur la route de Saint-Lô.

Il venait chez Thomas Langot.

Alain se rejeta vivement derrière l'angle de la maison ; si vivement, que Richard ne le vit point, ou, s'il le vit, du moins ne le reconnut pas.

Richard entra.

L'épicier était au coin de son feu.

Il leva la tête, prenant le nouveau venu pour une pratique.

Mais, en apercevant sous les larges bords du chapeau l'œil railleur de l'avocat, il tressaillit.

A travers la porte entr'ouverte, Alain entendit :

— Ah ! c'est encore vous, Richard !

Puis la porte se referma, et Alain n'entendit plus rien.

Les deux hommes restèrent debout un instant.

Ils paraissaient discuter vivement.

Enfin, Thomas Langot parut vaincu ; il se dirigea vers la porte, l'ouvrit et commença d'attacher avec des clavettes les volets de la porte ; puis, la porte close, il passa aux fenêtres, exécuta la même opération de façon à ce que, du dehors, on ne pût voir dans la boutique, et referma la porte avec soin.

Alain essaya de voir dans cette boutique à travers les gerçures des volets.

Mais l'épicier avait trop besoin de dérober ses actions à la curiosité des voisins pour que, de ce côté, toutes les précautions ne fussent pas prises.

Les deux ennemis d'Alain étaient à quatre pas de lui.

Leur conversation valait pour lui une fortune, et il ne pouvait ni les voir ni les entendre !

C'était à se désespérer.

Alain cherchait un moyen de pénétrer dans la maison et n'en trouvait aucun.

Il ne connaissait de cette maison que la boutique, où il était entré chaque fois qu'il avait eu affaire à l'usurier.

Mais celui-ci était trop méfiant pour l'avoir jamais laissé pénétrer plus loin que cette boutique.

Tout à coup, il vit apparaître le petit Jean-Marie, qui revenait d'Isigny et qui, n'ayant pas trouvé le chasseur au Gabion, le croyait en chasse et était accouru, de son côté, à Maisy pour voir sa mère.

Alain s'élança au-devant de lui :

— Petit-Jean, dit-il, sais-tu un moyen d'entrer chez l'oncle Langot ?

— Vous chez M. Langot ! pourquoi faire ? demanda l'enfant effrayé.

— Peu importe ! Ce que je veux savoir de toi, c'est si je peux entrer chez lui, et, d'un endroit quelconque, voir ce qui se fait et entendre ce qui se dit dans sa boutique.

— Dame, dit l'enfant, il faudrait pouvoir arriver là. Et il montrait la lucarne du grenier.

Mais cette lucarne était soigneusement fermée.

— Là ? dit Alain. Par où arriver là ?

— Par ici, dit l'enfant, c'est impossible ; la fenêtre est fermée en dedans.

— Je le vois bien, pardieu ! et c'est ce qui me désespère.

— Mais par la cour, dit l'enfant.

— Eh bien, par la cour, est-ce possible ?

— Rien de plus facile.

— L'escalier est donc extérieur ?

— Oui.

— Mais il y a une porte à ce grenier ?

— Oh ! une vieille porte qui ne tient pas.

— Et par où arriver à la cour ?

— Dame, il faudrait d'abord escalader le mur du jardin.

— Nous l'escaladerons.

— Alors, venez.

— Allons !

Et tous deux se mirent à courir vers une ruelle qui donnait sur les champs.

## XV

### LE JUDAS

Tous les deux sortirent du village, puis, faisant le tour des maisons, gagnèrent les champs, et, en tournant à gauche, se trouvèrent devant le mur qui clôturait le jardin de l'épicier.

Ce mur était élevé.

Alain prit le petit Jean-Marie entre ses bras et le hissa sur le faite.

Jean-Marie, marchant comme un chat sur cette muraille, alla chercher les grandes perches qu'il savait appuyées à l'encoignure ; il en jeta une à Alain, qui la dressa contre la muraille ; Jean-Marie la maintint par l'extrémité et bientôt le jeune homme se trouva sur le mur à califourchon près de l'enfant.

Alain sauta le premier dans le jardin et reçut l'enfant entre ses bras.

Alors, tous deux, prenant une allée pour ne point

laisser trace de leur passage, arrivèrent à une petite cour tout encombrée de charpentes et de futailles vides et s'arrêtèrent au pied d'un escalier de bois vermoulu, plaqué en dehors et le long de la maison.

C'était l'escalier extérieur dont avait parlé l'enfant.

— Voilà, dit Jean-Marie; en haut, vous voyez la porte, elle ne ferme qu'au loquet.

— Mais, une fois là, demanda le jeune homme, comment entendrai-je ce qu'ils disent ? comment verrai-je ce qu'ils font ?

— Il y a un judas au plancher, dit le mousse ; il ne sera pas difficile à trouver et la lumière vous guidera.

— Merci ! dit Alain ; maintenant, tu peux t'en aller ; seulement, n'oublie pas de remettre les perches à leur place.

— Ah ! dit l'enfant, être si près de ma mère, et m'en aller sans la voir !

— Petit Jean, dit Alain en mettant un doigt sur sa bouche, il ne faut pas que ni toi ni ta mère soyez mêlés dans ce qui peut se passer ici. Va-t'en ! je t'en prie !

— Oh ! vous savez bien qu'en me parlant ainsi, je ne répliquerai pas, dit l'enfant. Ainsi adieu, monsieur Alain, et prenez garde qu'il ne vous arrive malheur.

Alain n'écoutait déjà plus l'enfant.

Il était entré dans le grenier, et la porte s'en était refermée sur lui.

Là, il se trouva dans l'obscurité la plus complète.

Aussi n'avança-t-il qu'à tâtons et avec des précautions inouïes.

A peine eut-il fait quelques pas, qu'il aperçut les rayons de lumière qui, partant de la pièce inférieure, traversaient le plafond par les fentes de la trappe.

Alain se coucha à plat ventre et regarda.

Il distingua les deux hommes.

Richard était assis à une table.

Langot, un sac à la main, se tenait debout, de l'autre côté de cette table.

Dès qu'Alain fut sûr qu'ils étaient bien là tous les deux, comme il était encore plus important d'entendre que de voir, il écouta.

Le premier bruit qu'il entendit fut cette musique argentine que font les pièces de cinq francs froissées les unes contre les autres.

Elles bruissaient au moment où le calculateur les comptait et rendaient un son sec et mat quand il les empilait sur la table.

— Et mille ! dit une voix qu'Alain reconnut pour celle de Langot, en même temps que ce même bruit d'argent sec et mat se produisait pour la dernière fois. Mille encore !... Cela fait onze cents pistoles que vous me volez, maître Richard.

— Vous croyez ! répondit la voix railleuse de l'avocat. Par ma foi, je vous avouerai, maître Langot, que je vous aime trop pour compter avec vous.

— Voyons, dit l'usurier, une dernière fois, Richard, voulez-vous que nous nous accordions pour le reste ? Rendez-moi tout ce qui vous reste encore de billets, et je vous compterai une somme ronde...

— Oh ! vous ne me connaissez pas, mon cher Langot ! Parce que, autrefois, j'ai fait un peu la vie avec Alain, — quand c'était lui qui payait, bien entendu, — vous croyez que je suis un panier percé, un prodigue, un dépensier. Détrompez-vous : je suis un homme d'ordre, moi ! J'aime à jouer, c'est vrai ; mais je ne veux pas entamer mon petit capital. Je possède chez vous un joli crédit ; je sais que voilà une caisse, un amour de caisse qui, dans une circonstance impérieuse, ne demande qu'à s'ouvrir pour moi ; je suis satisfait de cette certitude et ne veux pas, une fois notre compte terminé, si par hasard j'avais encore besoin d'argent, vous placer dans la position pénible de répondre par un refus aux demandes d'un ami.

— Est-ce que vous croyez que cela va durer longtemps ainsi ? demanda Langot.

— Mais aussi longtemps que dureront vos billets, cher ami... Quand je n'en aurai plus, cela s'arrêtera, et ce sera vraiment dommage !

— Croyez-vous que j'aurai toujours la simplicité de céder à vos exigences ?

— Ah ! pour cela vous êtes libre, maître Langot ! libre même de reprendre les mille francs que vous me comptiez tout à l'heure avec une grâce si parfaite...

— Le diable m'emporte si je ne devrais pas le faire.

— A votre aise ! Rempochez... Dites donc, maître Langot, y a-t-il loin d'ici au Gabion ?

— Que la peste vous étouffe, vous et celui qui y demeure !

— C'est que je voudrais m'y rendre ce soir, au Gabion. J'ai à dire à M. Montplet : « Mon garçon, comme j'ai toujours été votre ami, et votre véritable ami, j'ai quelque chose d'important à vous apprendre. — Quoi? demandera-t-il. — Voici ce que c'est. Vous savez qu'il est d'habitude qu'entre avocats, on se communique les pièces? — Sans doute. — Eh bien, quand j'étais censé plaider pour vous, l'avocat de Langot me communiqua son dossier; ce dossier était rembourré de vos lettres de change. En les examinant, je me suis aperçu, non pas que Langot fût un fripon, Dieu merci! nous le savions déjà, mais que ce n'était qu'une lourde bête. — Bah! — Ni plus ni moins. Figurez-vous, mon jeune ami, que le coquin, lorsqu'il vous envoyait des billets tout faits à signer, laissait un large blanc à côté du mot *mille*, que contenait invariablement chacun de ces billets. Vous n'avez jamais remarqué cela, vous, je ne m'en étonne pas; votre temps était trop précieux pour que vous vous occupassiez de ces niaiseries! Eh bien, sachez une chose : c'est qu'une fois ces lettres de change revenues aux mains du vieux coquin, il les enjolivait, glissait, dans le blanc habilement ménagé, un 2, quelquefois un 3, quelquefois même par ci par là un 4. Mais, comme il n'a point, malheureusement, songé à se servir de la même encre, il se trouve que l'une a jauni et que l'autre est restée noire. »

— Et qui prouvera qu'Alain n'a pas reçu la somme?

— Ah! que vous êtes bien de votre village, vieil imprudent!... Qui? Eh! parbleu! le registre des mes-

sageries. N'est-ce point par là que vous faisiez toutes vos expéditions? Or, j'ai relevé leurs dates et leurs chiffres, et pas un de ces chiffres ne concorde avec ceux que vous avez réclamés. Allez, allez, maître Langot, l'affaire de mon client est claire et nette; un enfant la jugerait. Vous l'avez bien compris. D'ailleurs, quand je suis venu vous trouver et que je vous ai dit : « Vous savez, maître Langot, que je garde le dossier qui m'a été communiqué par votre avocat? — Pour quelle raison? — Pour telle et telle raison. L'affaire gagnée, nous nous arrangerons ensemble. » Vous avez trouvé les raisons bonnes, Langot, puisque vous m'avez répondu : « Faites que je sois d'abord maître de la Cochardière, Richard, et nous verrons après. » Vous voilà maître de la Cochardière; voyons... Vous ne voulez plus voir? Je vais de ce pas trouver mon client...

— Et qu'y gagnerez-vous, bavard?

— Parbleu! l'honneur d'avoir fait mon devoir. Cela vaut bien mille francs, je suppose...

— Allons, reprit la voix boudeuse de Langot, donnez-moi le billet et comptez vos écus.

— Tenez, le voilà. C'est pour rien en vérité. Savez-vous de combien il est, celui-ci?... De trois mille. Eh bien, je vous le rends pour mille... Vous ne direz pas que je suis un usurier, moi; sur celui-ci seulement, je perds deux mille francs, sans compter ce que j'ai perdu et ce que je perdrai sur les autres.

Il se fit un moment de silence pendant lequel le mé-

fiant vieillard examinait sans doute les titres falsifiés qu'on lui avait remis.

Puis Alain, qui avait substitué son œil à son oreille, vit, par l'ouverture, Langot aller à un meuble, l'ouvrir et le refermer.

— Vous ne m'invitez pas à souper? dit Richard. Eh bien, tant mieux! cela me désobligerait; il faut que je sois rendu chez moi de bonne heure... Mais vous allez bien me faire un bout de conduite?

— Parbleu! quand je ne voudrais pas, dit Langot, j'y suis bien forcé. Ne faut-il pas que je vous fasse sortir par les champs? Croyez-vous que toutes ces allées et venues ne finiraient point par faire jaser?

— Je suis prêt, maître Langot.

— Attendez, dit celui-ci, que je prenne la clef du jardin.

Alain les entendit encore, pendant quelques instants, aller et venir au-dessous de lui. Le jovial avocat, enchanté de sa soirée, chantonnait entre ses dents, et l'usurier, qui ne trouvait pas la clef, profitait de l'impatience que lui causait cette recherche pour donner un libre cours à sa mauvaise humeur.

Ils sortirent enfin.

La serrure du meuble où les billets avaient été serrés fut fermée à double tour; mais il sembla à Alain que l'usurier avait oublié d'en enlever la clef.

Il courut à la porte du grenier, l'ouvrit doucement et vit les deux hommes s'éloigner par la cour.

Alors, cette idée lui vint que, si la clef était au mea-

ble, il allait pouvoir s'emparer des billets, et, par ces billets, rentrer peut-être dans une partie de sa fortune.

Il réfléchit que c'était, non point la Providence, mais le hasard qui l'avait conduit là, et que, cette occasion perdue, il ne la retrouverait probablement jamais.

Il se décida donc à en profiter.

Il ne fallait point songer à entrer dans la boutique par la cour.

Langot, en sortant avec Richard, en avait fermé la porte derrière lui.

Mais il pouvait descendre par la trappe.

Nous avons dit que le grenier était plein de vieilles ferrailles.

Alain n'eut qu'à étendre la main autour de lui pour trouver une espèce de ciseau qui semblait fait exprès pour l'opération qu'il avait à accomplir.

Il introduisit l'extrémité du ciseau entre le plancher et la trappe, et imprima à l'instrument une vigoureuse pesée.

La trappe résista.

Elle était retenue à l'intérieur par un énorme verrou.

Mais l'exaltation avait doublé les forces d'Alain, et, bientôt, le bois vola en éclats, le verrou tomba, et la trappe s'abattit.

Alors, sans s'inquiéter du fracas produit par cette effraction, le jeune homme se laissa glisser du grenier dans la pièce inférieure et courut au secrétaire.

Ce fut en vain qu'il en chercha la clef.

Contre son attente, il reconnut que Langot l'avait emportée.

Alain se disposait à agir avec ce meuble comme il avait agi avec la trappe, lorsque le bruit d'une porte que l'on refermait arriva jusqu'au jeune homme.

Ce fut alors seulement qu'il entrevit les conséquences, que pouvait avoir son arrestation dans cette situation, et il chercha à fuir.

Il jeta autour de lui un regard effaré.

Il n'y avait point à s'échapper par l'issue qui conduisait à la cour; car il rencontrerait infailliblement Langot.

Impossible de remonter par la trappe.

Il lui eût fallu pour cela une échelle ou un entassement de tables et de chaises.

Il pouvait aller au-devant de Langot, l'étrangler et sortir par la porte du jardin.

Mais alors c'était tout simplement un assassinat.

Montplet entrevit dans un nuage sanglant les deux bras rouges de la guillotine.

Il aperçut une porte.

Il se jeta contre cette porte.

Si cette porte était fermée, il était perdu.

Par bonheur, elle céda.

Au moment où elle céda, le loquet de la porte de la cour se levait, et Langot entra dans la boutique.

Montplet se trouva dans une petite salle basse, succursale du magasin.

Il alla tâtonnant au milieu des ballots et trouva la rampe grossière de l'escalier.

Mais sans doute fit-il quelque bruit ; car la porte du petit magasin s'ouvrit, un rayon de lumière envahit la pièce sombre, et la voix de Langot demanda :

— Qui est là ? qui est là ? Est-ce vous, la Jeanne ?

Alain se colla contre la muraille et n'eut garde de répondre.

La porte se referma.

Alain continua de monter l'escalier.

Mais il avait à peine franchi deux marches, qu'il entendit les cris de l'usurier.

Celui-ci avait trouvé l'outil sous ses pieds, et, en levant la tête, avait vu la trappe éventrée.

Alain écouta.

Un grand bruit venait du dehors ; les voisins accouraient à l'appel de Langot ; la maison allait être envahie ; on allait poursuivre, traquer, arrêter le voleur.

Alain comprit qu'il était perdu.

Cette fois, ce n'était plus l'échafaud, c'étaient les galères : il y avait escalade et effraction.

En ce moment, le chasseur était arrivé au haut de l'escalier et tâtonnait dans une espèce de corridor au bout duquel brillait une ligne de lumière.

Cette ligne indiquait une porte.

Au bruit de la rue, aux cris de Langot, la porte s'ouvrit.

Cette porte était celle du petit grenier où logeait Jeanne-Marie.

Elle jeta un cri en apercevant un homme ; mais ce cri, à demi étouffé, rentra en quelque sorte dans sa gorge.

Avant qu'Alain eût eue le temps de dire : « C'est moi ! » elle l'avait reconnu.

— Venez ! dit-elle.

Alain s'élança dans la chambre.

Il était sauvé.

Langot continuait d'appeler au secours ; il prétendait avoir vu fuir un homme, il montrait l'outil avec lequel on avait essayé de forcer son secrétaire, il montrait la trappe disloquée et pendant à un de ses gonds.

Il n'y avait pas de doute : un voleur s'était introduit dans la maison.

Or, comme tout était fermé, il devait y être encore.

On commença les recherches les plus minutieuses.

On sonda tous les coins de la boutique et de l'arrière-boutique.

Alain, de l'endroit où il était caché put entendre l'escalier craquer sous les pas des visiteurs.

On arriva à la mansarde de Jeanne-Marie.

La porte en était close, et ce ne fut qu'à la suite de longs pourparlers que l'on en obtint l'entrée.

On trouva la veuve debout, tout habillée et en proie à une vive émotion.

Elle raconta qu'elle allait se mettre au lit, lorsqu'elle avait entendu tout ce tumulte, lequel l'avait frappée d'une si grande terreur, qu'après s'être verrouillée dans sa chambre, elle n'avait plus osé bouger.

Du moment où Jeanne-Marie affirmait n'être pas sortie de sa chambre, il était impossible que le voleur y eût pénétré.

La pièce était, d'ailleurs, si étroite et si pauvrement meublée, qu'il semblait impossible de s'y cacher.

Langot et ceux qui l'accompagnèrent permirent donc à Jeanne-Marie de réfermer sa porte et montèrent au grenier, où leurs recherches n'obtinrent pas de meilleur résultat.

On en fut réduit à supposer que le voleur s'était enfui par la trappe qui lui avait servi pour s'introduire chez l'épicier, et que, tandis que celui-ci avait ouvert aux voisins, il avait réussi à gagner les champs.

L'alerte de Langot avait été si vive, qu'il ne voulut pas se coucher et passa toute la nuit dans des investigations inutiles.

Ce ne fut que vingt-quatre heures après être rentré dans la chambre de Jeanne-Marie qu'Alain put en sortir.

## XVI

### FAUSSE ROUTE

Une fois hors de la maison de Langot, Alain respira.

Où devait-il aller ?

Que devait-il faire ?

Il songea naturellement à Hénin.

Minuit venait de sonner.

Il frappa chez le contre-maître et se nomma.

Hénin s'habilla et ouvrit.

— Ah ! ah ! dit-il, c'est vous ? J'ai, par ma foi, cru un instant que vous étiez pour quelque chose dans ce qui s'est passé l'autre nuit chez Langot ?

— Et vous ne vous êtes pas trompé.

— Entrez, et vous me raconterez cela.

— Non pas ; sortez, au contraire ; j'ai besoin d'air.

— Le temps de m'habiller, et je suis à vous.

— Très-bien !

Hénin passa ses pantalons et sa vareuse et vint re-

joindre Alain, qui, sans doute, craignant de redevenir prisonnier, l'attendait à dix pas de sa maison.

— *Eh bien?* lui demanda Hénin en l'abordant.

— *Eh bien, vous aviez raison : mon Richard est pour le moins aussi canaille que le Langot, et ils se sont entendus pour me voler.*

Et il lui raconta tout ce qu'il avait vu et entendu.

— *Qu'allez-vous faire?* demanda Hénin.

— *Je vais aller trouver un avocat à Saint-Lô, forcer Richard à me restituer ce qui lui reste de mes titres et des pièces, et, une fois que je les aurai dans les mains, je m'adresserai au procureur du roi. Que diable! il y a une justice pour les honnêtes gens peut-être...*

— *Peut-être, vous dites bien.*

— *Comment! vous doutez que je réussisse?*

— *Et si les deux bandits brûlent leurs lettres de change et disent que, ces titres n'ayant plus aucun intérêt après le jugement de la Cochardière, ils les ont anéantis?*

— *Ne peut-on pas les prendre tellement de court, qu'ils n'aient le temps de rien brûler?*

— *Il faudrait pour cela tomber sur eux à l'improviste avec un mandat d'arrêt; mais vous n'obtiendrez pas leur arrestation sur une dénonciation sans preuves. D'ailleurs, qui vous dit qu'à cette heure leurs précautions ne soient pas déjà prises?*

— *Mais, alors, supposez que vous soyez à ma place, Hénin : que feriez-vous?*

— *Ah! dame... c'est difficile à dire... Les conseil-*

leurs ne sont pas les payeurs, comme on dit. Attendre quelque chose de bon d'un plumitif, c'est accrocher sa peau à l'émerillon pour servir d'amorce au requin. Voyons, supposons une fois qu'ils pendent le vieux. Il se laissera pendre sans rien avouer. Alors, vous serez bien avancé ! On ne vous donnera pas même un bout de la corde pour vous porter bonheur dans vos affûts. Non, les juges garderont tout pour eux. Dame ! ce qu'il vous faudrait, ce serait de repincer ce qu'on vous a carotté.

— Connaissez-vous un moyen pour cela ?

— Ma foi, oui, peut-être.

— Lequel?... Dites ! et j'avoue que vous me rendrez un fier service.

— Eh bien, je tâcherais de m'accorder d'amitié avec l'oncle ; j'irais chez lui, je lui dirais : « J'aime votre nièce... »

Alain rougit jusqu'au blanc des yeux.

— Comment ! j'aime sa nièce?... balbutia-t-il.

— Farceur ! répliqua le vieux maître d'équipage, croyez-vous que l'amour ne laisse pas plus de traces derrière lui que le sillage d'un canot dans la mer ? Vous aurez peut-être le front de me dire que cela n'est pas vrai, quand, tous les soirs, vous venez nous causer de Jeanne pendant des quarts entiers, et que cela n'est jamais fini. Ah ! il ne faut pas rougir pour cela, mon garçon ; jamais vous ne pouviez mieux choisir. C'est une brave ponantaise, une belle femme et un riche cœur ; c'est courageux, c'est économe, c'est propre,

doux comme du vin aux épices. Avec elle, vous êtes sûr que votre pavillon ne déteindra jamais.

— Maître Hénin, reprit le jeune homme, je ne suis pas encore décidé à me marier ; mais n'importe ! votre idée m'en a fait naître une, à moi.

— Bonne ?

— Je l'espère.

— Alors, tant mieux !

— Maître Hénin, je vous quitte.

— Pour aller la mettre à l'exécution ?

— Justement !

— Eh bien, puisse-t-elle réussir, si c'est une idée honnête.

Alain rougit une seconde fois.

— Il ne vous arrivera jamais autant de bien que je vous en souhaite, Alain, continua le maître d'équipage. Je sais bien que tout le monde n'est pas d'accord sur votre caractère et que, pour un qui en dit du bien, il y en a trois ou quatre qui en disent du mal. oh ! il ne faut pas me regarder de travers pour cela. En mer, je louvoie quelquefois, — c'est la faute du vent ; — en conversation, jamais ! Mais, moi, comprenez-vous, je vous ai vu à l'œuvre, risquant votre vie pour sauver celle d'un pauvre petit mousse, et je me dis : « Allons, allons, la tête peut être mauvaise, mais le fond de ce cœur-là est bon. »

Alain prit la main que Hénin lui tendait, la lui serra, et s'éloigna sans répondre, en faisant seulement un adieu de la tête.

— Oh ! oh ! dit Hénin, m'est avis que nous allons naviguer sous faux pavillon ! alors, tant pis pour toi, pirate !... les pirates ne finissent jamais bien.

Alain retournait au Gabion.

Il y trouva le petit Jean-Marie dans l'inquiétude la plus profonde.

L'enfant, l'ayant vainement attendu pendant toute la nuit et toute la matinée, était allé au bourg.

Là, il avait appris ce qui s'était passé chez Langot, ce que tout le monde en savait, c'est-à-dire qu'un voleur s'était introduit chez lui, avait effondré la trappe qui donnait passage du grenier dans la boutique, et essayé de forcer le secrétaire.

Alors, lui qui avait conduit Alain jusqu'à l'escalier qui montait à ce grenier, l'idée lui était venue tout naturellement que ce voleur était son bon ami, et il avait passé toute la journée dans les angoisses.

Le soir, il était revenu au Gabion, espérant y retrouver Montplet.

Mais il était évident que Montplet n'y était pas rentré.

Montplet n'y reparut que vers deux heures du matin.

Le petit Jean ne s'était pas couché. Il était assis sur l'escabeau devant la cheminée, près d'un feu mourant, et avait à ses pieds Pavillon, qui paraissait aussi inquiet que lui.

Tout à coup, Pavillon, qui était couché à la manière des sphinx, avec la tête allongée entre ses deux pattes, Pavillon releva la tête, puis agita sa queue en balayant

le plancher, puis alla vers la porte et se dressa tout debout.

— Ah ! voilà M. Montplet qui revient ! s'était écrié petit Jean.

Et il avait couru vers la porte et l'avait ouverte.

A vingt pas de là, il vit la grande stature de son ami, qui s'avavançait dans l'ombre.

L'enfant courut à Montplet et se jeta dans ses bras.

Alors commencèrent les questions.

Mais, aux questions, il était assez difficile de répondre.

Aussi Alain se contenta-t-il de dire à l'enfant qu'il pouvait complètement se rassurer et que l'affaire, au lieu d'avoir des suites désagréables pour lui, Alain, aurait peut-être des résultats heureux pour tout le monde.

Seulement, il pria le petit Jean de s'arranger de manière à voir sa mère et à lui dire que M. Montplet avait absolument besoin de lui parler la nuit prochaine.

L'enfant regarda Alain.

— Mais, lui dit-il, bon ami, vous savez bien que mère Jeanne vous a fait répondre, il y a un mois, qu'elle ne pouvait plus sortir la nuit parce que l'oncle Langot fermait les portes.

— Si mère Jeanne, dit Alain en riant, ne pouvait pas venir, il y a un mois, elle le pourra aujourd'hui, et, si l'oncle Langot ferme la porte, sois tranquille, petit Jean, elle en trouvera la clef.

Le petit Jean ne demanda point d'explication.

Quoique exilé de chez son oncle Langot, il revoyait sa mère à peu près aussi souvent qu'il voulait.

Il lui suffisait pour cela de s'embusquer au coin d'une des rues aboutissant à l'église, et, quand il voyait sortir l'oncle Langot, de courir vite à la boutique.

La porte s'ouvrait, la mère serrait son fils entre ses bras, on guettait le retour de l'oncle, et, lorsqu'on le voyait poindre à l'horizon en titubant comme un faune, l'enfant enfilait le chemin de la cour et se sauvait par la porte du jardin.

Il fit donc, le lendemain, ce que lui avait demandé son ami Alain.

Il vit sa mère, et, à son grand étonnement, celle-ci se contenta de lui répondre :

— C'est bien, mon enfant ; dis à M. Alain que j'irai.

Malgré cette promesse, Alain parut soucieux toute la journée.

Il était évident qu'il roulait dans son esprit quelque projet que sa conscience n'approuvait pas complètement.

Que l'on nous pardonne, ce n'est point un roman que nous écrivons, c'est une histoire.

Pour un roman, la fable que nous déroulons devant les yeux de nos lecteurs serait bien faible et les personnages que nous évoquons paraîtraient bien étudiés.

Non.

Ce livre est une espèce de daguerréotype pris au bord de la mer, et nous n'avons d'autre prétention que de lui avoir fait reproduire exactement la vérité.

Il nous faut donc avouer, au risque de diminuer l'intérêt qui, dans une composition bien faite, doit, à tout prix, être conservé au héros, que notre héros était un homme, que cet homme était un paysan normand et que, non-seulement il avait quelques-uns des vilains défauts inhérents à l'homme en général, mais qu'à ces défauts se joignaient encore ceux que l'on dit être inhérents au terroir.

Par chance, comme l'avait dit Hénin, il y avait un bon cœur au fond de tout cela.

Le soir arrivé, ou plutôt la nuit venue, Jeanne, comme elle l'avait promis, arriva au Gabion.

Montplet attendait sur le seuil.

En voyant Jeanne, il courut au-devant d'elle et la prit entre ses bras.

Jeanne le repoussa doucement.

— Oh ! ne craignez rien, dit le jeune homme, Jean-Marie n'est pas là : je l'ai envoyé tendre des collets aux bécassines.

Jeanne alors laissa le jeune homme appuyer ses lèvres sur son front.

Seulement, au moment où les lèvres la touchèrent, elle soupira profondément.

On eût dit que la bouche d'Alain avait touché une blessure.

Le jeune homme l'entraîna dans le Gabion, et, là, il voulut la faire asseoir sur ses genoux.

Mais, avec une grande douceur et en même temps une grande fermeté :

— Alain, lui dit-elle, je suis venue vous voir, non point comme une maîtresse, mais comme une amie. Avez-vous un service quelconque à me demander, je suis prête à vous le rendre ; car ma vie vous appartient, vous le savez mieux que personne.

Le jeune homme voulut de nouveau la serrer contre sa poitrine ; mais elle se dégagea de ses bras, s'assit près de lui sur une chaise et lui tendit la main.

— Parlez, dit-elle, je vous écoute.

— Et si je n'ai rien à vous dire, Jeanne ? reprit Montplet en souriant.

— Vous avez quelque chose à me dire, Montplet, puisque vous m'avez fait prier de passer chez vous.

— J'avais à vous dire que je vous aime, Jeanne.

— Autre chose encore, Alain. Vous n'auriez pas choisi mon enfant pour messager si vous n'aviez eu que cette frivole parole à me dire.

— Eh bien, oui, Jeanne, j'avais autre chose à vous dire. Quand je suis entré dans votre chambre et que vous m'avez demandé comment je me trouvais dans la maison de votre oncle, je vous ai dit que je m'y étais introduit pour vous voir.

Jeanne fit un signe affirmatif en laissant échapper un soupir.

— Eh bien, continua Alain, je mentais.

— Je l'ai appris le lendemain, dit Jeanne ; mais vous savez que je ne vous ai fait aucun reproche de votre mensonge.

— Attendez, Jeanne, c'est probablement un bonheur que les choses aient tourné ainsi.

— *J'en doute*, dit Jeanne.

— Vous allez voir, reprit Montplet. Je venais parce que votre oncle Langot m'a indignement volé...

Jeanne ne répondit point.

— Parce que j'avais vu entrer chez lui son complice Richard, continua le jeune homme, et que je voulais surprendre leur secret.

— *J'ai deviné tout cela*, dit Jeanne, en voyant la trappe ouverte et la serrure du secrétaire attaquée.

— Eh bien, Jeanne, comprenez-vous ce qui me reste à vous dire ?

— Non, Alain.

— Il me reste à vous dire, Jeanne, qu'il ne tient qu'à vous que nous soyons riches et heureux.

— Heureux ? fit Jeanne.

— Oui, heureux ! car autant, pauvre que je suis, j'ai d'horreur pour le mariage, autant, redevenu riche et maître de la Cochardière, autant je serai le premier à mettre une bonne ménagère à la tête de ma maison. Eh bien, j'en jure Dieu, Jeanne, si vous me secondez, cette bonne ménagère, ce sera vous.

— Merci, Alain, quoique vous mettiez une condition à la chose ; mais cela prouve toujours que vous ne me méprisez pas.

— Moi, vous mépriser ? Oh ! non, Jeanne ! pourquoi donc vous mépriserais-je ?

— Eh bien, voyons, Alain, qu'espérez-vous de moi ?

Alain hésita.

— J'attends, dit Jeanne.

— Vous savez que votre oncle Langot et mon avocat Richard se sont entendus pour me ruiner ?

— Je ne sais rien ; dites, Alain.

— Voici : les lettres de change à l'aide desquelles on m'a exproprié de la Cochardière sont fausses ou surchargées.

— Après ?

— Une partie de ces lettres de change est dans les mains de Richard, qui s'en sert pour rançonner votre oncle ; les autres, dans la propriété desquelles votre oncle est rentré à force d'argent, se trouvent dans le secrétaire que j'ai essayé d'ouvrir.

— Après ? continua Jeanne d'un ton de plus en plus froid ; car elle commençait à comprendre où Alain en voulait venir.

— Eh bien, dit Alain, Jeanne, j'ai compté sur vous, sur votre amour, sur votre dévouement...

— Pourquoi faire ? demanda Jeanne.

— Comment ! vous ne me comprenez pas ? dit Alain.

— Non.

— Jeanne, il me faut ces papiers. Votre bonheur est à ce prix.

Jeanne se leva tout debout.

— Monsieur Alain, dit-elle, je suis une honnête femme et non une voleuse...

— Jeanne ! s'écria le jeune homme.

— Mon oncle, continua la veuve, me donne l'hospitalité, et, si cher qu'il me la fasse payer, je suis chez lui, je suis son obligée; je ne méconnaîtrai pas cette hospitalité en abusant de sa confiance.

— Jeanne, reprit Alain, ce n'est pourtant que par ces papiers que nous pouvons être heureux.

— Monsieur Alain, répondit Jeanne d'une voix faible, et cependant clairement accentuée, quand j'ai entendu le bruit de vos pas dans le *corridor*, quand j'ai ouvert ma porte, quand je vous ai vu pâle et effaré, quand j'ai entendu les cris qui vous poursuivaient, les pas qui montaient derrière vous, je ne vous ai point fait de conditions, moi; je ne vous ai pas dit : « Monsieur Alain, vous ferez ceci, ou je ne ferai pas cela. » Non ! comme je vous avais ouvert la porte, je vous ai ouvert mes bras, je vous ai ouvert mon cœur... J'éprouvais une espèce de joie sombre à vous sauver en me perdant. N'avez-vous pas sauvé mon fils en risquant votre vie, vous?...

— Jeanne !

— Quand vous m'avez fait dire par Jean-Marie que vous désiriez me voir, mon cœur a bondi de joie, je vous l'avoue; car j'ai cru que vous vous repentiez, j'ai cru... Je me trompais, monsieur Alain : vous vouliez me voir pour me proposer un marché honteux... Je tâcherai d'oublier que je vous ai revu. Adieu, monsieur Alain !

— Jeanne, Jeanne ! s'écria le jeune homme en lui barrant le chemin.

— Vous êtes un homme, vous êtes le plus fort, Montplet; je ne lutterai point avec vous. Si vous voulez me garder chez vous jusqu'à ce que l'on s'aperçoive de mon absence, jusqu'à ce que je sois perdue tout à fait, vous le pouvez, et je n'ai rien à faire qu'à pleurer. Mais vous ne ferez pas, je l'espère, contre moi, Alain, ce que vous ne feriez pas contre une étrangère... Tout ce que je vous demande, monsieur, c'est d'oublier... que vous avez eu besoin de moi et que je me suis dévouée à vous, corps et âme et sans conditions. Maintenant, voulez-vous me laisser passer, Alain?

Alain, les dents serrées par la colère, la rougeur sur le visage, le cœur oppressé par le sentiment de sa propre infériorité devant cette femme, se rangea et la laissa passer.

Jeanne s'éloigna sans retourner la tête, sans pousser un soupir; elle ouvrit la porte et la referma sans hésitation, et, quand Alain courut à cette porte pour voir si la veuve ne revenait pas, il l'aperçut, à vingt ou trente pas du Gabion, et qui déjà, grâce à ses vêtements sombres, commençait à se perdre dans l'obscurité.

Alain poussa un soupir et laissa tomber ses bras inertes le long de son corps.

Pour qui ce soupir?

Était-il pour cette femme qui lui avait tout sacrifié, et qu'il récompensait si mal de son dévouement?

S'exhalait-il à la suite de son espoir perdu de refaire un jour sa fortune?

Peut-être y avait-il de l'un et de l'autre.

Si l'homme n'est jamais complètement bon, il est rare qu'il soit complètement mauvais.

## XVII

### LA FAUTE D'UNE HONNÊTE FEMME

Alain resta seul et mécontent de lui.

Il était une heure du matin, à peu près.

La lune se levait.

Il prit son fusil, sa carnassière, des provisions pour toute la journée, et partit.

Un sentiment de honte le fit aller du côté opposé à celui où il avait envoyé l'enfant.

C'était, depuis sa maladie, la première fois qu'il retournait à la passée.

Il trouva tous ses postes détruits par le mauvais temps et surtout par l'abandon.

Le vent avait renversé ses abris; les barriques dans lesquelles il se mettait à l'affût étaient pleines de sable; les quartiers de roc derrière lesquels il s'embusquait avaient été bouleversés par la marée; les lagunes, les flaques d'eau avaient changé de place.

Le chasseur employa la journée toute entière à reconnaître son terrain et à rétablir ses embuscades.

Puis, la nuit venue, comme on était au printemps et que l'hiver s'était prolongé plus longtemps que d'habitude, le gibier effectuant par bandes nombreuses son retour au Nord, il réussit à abattre une assez grande quantité de canards.

Au point du jour, il rentra au Gabion, portant une énorme charge de gibier.

Le petit Jean-Marie était déjà debout et l'attendait.

*L'enfant accourut au-devant de lui.*

Mais Alain, tout en lui souriant, n'eut pas le courage de l'embrasser comme de coutume.

Puis, rentrant dans le Gabion et jetant un regard tout autour de lui comme s'il eût cru trouver quelqu'un qui l'attendît :

— Il ne s'est rien passé en mon absence? demanda-t-il.

— Si fait, monsieur Alain : maître Hénin est venu, dit l'enfant.

— Ah ! maître Hénin est venu ; et que me voulait-il ?

— Je ne sais pas ; mais ce que je sais, monsieur Alain, c'est qu'il était bigrement en colère, le maître !

— Ah ! ah ! il te l'a dit ?

— Oh ! il n'a pas eu besoin de me le dire, je l'ai bien vu. Sa chique allait et venait dans sa bouche, que l'on eût dit un écureuil dans sa cage. Pour lui avoir tant seulement demandé s'il n'avait pas vu la Jeanne-Marie, il m'a allongé un grand coup de pied.

Alain ne répondit point, mais il se douta qu'il s'était passé quelque chose de nouveau au village.

Sa première idée fut que la veuve était allée tout conter au maître.

Mais cette espèce de dénonciation allait si peu au caractère de la Jeanne-Marie, qu'il secoua la tête en se répondant à lui-même :

— Non, ce n'est pas cela.

Toutefois, quel que fût le motif qui avait amené le maître d'équipage, quelle que fût l'explication que venait demander Hénin, le chasseur était peu curieux de le voir.

Il sentait parfaitement que sa conduite dans toute cette affaire n'était point exempte de reproches.

Seulement, ces reproches, il voulait bien se les faire à lui-même, mais il ne voulait point qu'un autre les lui fit.

Il résolut donc de retourner à la mer sans prendre un instant de repos.

Il dormirait dans quelqu'un de ses postes.

Il renouvela ses provisions et ses munitions de manière à n'être point obligé de rentrer au logis de trois ou quatre jours.

Jean-Marie regardait avec une surprise inquiète le jeune chasseur faire ces préparatifs.

Alain ne lui adressant pas la parole, le pauvre petit avait peine à se décider à lui parler le premier.

Cependant, après une hésitation de quelques minutes, voyant que son ami Montplet allait le quitter

sans même lui dire adieu, il sentit qu'il lui fallait parler ou bien qu'il étoufferait.

— Est-ce que je vous ai fait quelque chose, monsieur Alain? demanda-t-il la voix entrecoupée de larmes.

— Toi, mon pauvre garçon? dit Alain tressaillant; car il sentait bien que, sans motif apparent du moins, il n'était point pour l'enfant tel que d'habitude. Pourquoi me demandes-tu cela?

— Oh! monsieur Alain, dit le petit Jean, c'est que, depuis votre retour, vous ne me faites pas bonne figure; si je vous avais offensé, voyez-vous, il faudrait le dire; je vous demanderais bien vite pardon; car je vous aime tant, que je ne l'aurais point fait exprès.

— Dieu m'est témoin, dit le jeune chasseur, que je n'ai rien à te reprocher, mon pauvre enfant.

— Alors, monsieur Alain, vous avez quelque chose qui vous soucie; car, en vérité, vous avez l'air encore plus triste que quand vous étiez malade.

— Oui, j'ai des ennuis, mon garçon.

— En ce cas, monsieur Alain, il faut les raconter à Jeanne-Marie, dit l'enfant; elle vous a tant en amitié, que, si elle y peut quelque chose, elle vous ôtera vos chagrins.

Alain embrassa le pauvre petit mousse et se mit en route.

Mais l'enfant le suivit.

— Vous n'allez pas chez maître Hénin, monsieur Montplet? lui demanda-t-il.

— Pas aujourd'hui, petit Jean ; le passage est bon et j'en veux profiter.

— Mais s'il vient ?

— S'il vient, tu lui diras ce que je te dis là.

— Oh ! non, par ma foi, je ne le lui dirai pas.

— Pourquoi ?

— Parce qu'il s'impatientait tant déjà hier, qu'il sera bien certainement furieux aujourd'hui. Il va en avaler sa chique, c'est sûr... Adieu et bonne chance monsieur Alain !

— Adieu, petit Jean.

Puis, comme le chasseur s'éloignait à grands pas dans les dunes :

— Oh ! non, que je ne l'attendrai pas, continua l'enfant ; je vais m'en aller à Isigny vendre nos canards et nos bécassines, et, s'il vient, le vieux maître, eh bien, il pourra cogner tout à son aise contre la porte et contre les murs. J'aime mieux qu'il passe sa bisque sur le bois et sur la pierre que sur ma peau.

Disons en deux mots, et avant d'en voir les résultats, ce qui causait *la bisque* de maître Hénin.

Jeanne-Marie avait cru être sortie sans avoir été vue de son oncle.

Elle s'était trompée.

Le vieil usurier, aux aguets depuis la nuit de l'alerte, avait entendu craquer sous le pas de la veuve, si léger qu'il fût, les planches de l'escalier.

Il n'avait pas bougé, mais il avait ouvert l'œil.

La porte de la cour avait crié ; il s'était levé alors et

avait vu sa nièce s'acheminer par la cour et disparaître dans le jardin.

Sa tête avait fort travaillé depuis cette nuit-là ; il avait beaucoup réfléchi, et plus il avait réfléchi, plus il était demeuré convaincu que l'homme, quel qu'il fût, qui avait éventré la trappe et voulu forcer le secrétaire avait trouvé un refuge dans la chambre de Jeanne-Marie.

Cet homme, c'était un voleur ou un amant, tous les deux peut-être.

Ce voleur ou cet amant, quel pouvait-il être ?

Les probabilités indiquaient Alain Montplet.

Le Langot se leva, suivit sa nièce, la vit sortir par la porte du jardin et se diriger vers le Gabion.

Il n'eut plus de doute.

Alain ne pouvait venir chez elle : elle allait chez Alain.

Il attendit, et, quand la Jeanne-Marie revint, ce fut lui qui lui ouvrit la porte.

La Jeanne comprit qu'elle était perdue.

En cela, elle ne se trompait pas.

L'usurier, enchanté de se débarrasser d'elle, lui enjoignit de faire son paquet et de partir le lendemain.

Jeanne, résignée comme toujours, n'essaya point de se disculper, ne récrimina point.

Elle obéit.

Le lendemain matin, à sept heures, elle sortait de chez son oncle, son mince bagage sous le bras, et elle s'en allait sans savoir où, droit devant elle.

Au bout d'un quart de lieue, elle trouva la mer.

Elle posa son bagage à côté d'elle et s'assit sur la dune, regardant l'Océan d'un œil atone et abruti.

Qu'allait-elle faire? qu'allait-elle devenir?

Elle n'en savait rien.

Elle comprenait bien, en effet, ce qui allait se passer et ce qui se passait déjà dans le village.

Son oncle allait répandre la nouvelle de son départ et en expliquer la cause.

La Jeanne-Marie, dont la vie avait toujours été irréprochable, allait être déshonorée.

Ce que prévoyait la pauvre veuve s'accomplissait de point en point.

Tout Maisy savait déjà que l'épicier avait chassé sa nièce parce qu'elle avait reçu un amant chez lui, et que, ne pouvant plus l'y recevoir, elle l'allait, la nuit, visiter dehors.

Or, on disait sourdement que cet amant, c'était Montplet, et l'on parlait tout bas d'une action que Thomas Langot allait sans doute se décider à intenter contre eux, et dans laquelle ils seraient accusés d'avoir voulu le voler en forçant son secrétaire.

La Jeanne-Marie ne fut pas longtemps à en rester au doute sur ce qui se passait à Maisy.

Les premières personnes qui vinrent à la plage et qui la trouvèrent là ne manquèrent pas de lui rapporter tout ce qui se disait.

Or, comme c'était avant tout une honnête femme, elle ne chercha ni à nier ni à excuser sa faute.

Elle courbait la tête sous la réprobation générale et acceptait le châtimeut que Dieu lui envoyait.

Mais, au milieu de son désespoir, il y avait encore un élan de son cœur vers la Providence.

Elle remerciait Dieu de lui avoir donné son cher petit Jean-Marie ; car elle sentait que, sans son amour pour cet enfant, elle n'eût pu survivre à tant de honte et que ses sentiments de chrétienne eussent été impuissans pour l'empêcher de se donner la mort.

Elle remerciait Dieu d'avoir éloigné d'elle son enfant ; car il lui semblait qu'elle fût devenue folle si toutes ces humiliations, elle eût dû les subir devant son fils.

*Elle errait donc le long de la plage, ne sachant que devenir ni à quel parti s'arrêter, fuyant la douleur d'un visage nouveau et d'une raillerie ou d'une pitié nouvelle, lorsque le hasard lui fit rencontrer maître Hénin.*

Stupéfait de la voir toute en pleurs quand, à la suite de sa conversation avec Alain, il eût cru la trouver dans la joie, le matelot arrêta la veuve, qui tentait de le fuir comme les autres, et il l'interrogea.

Alors, fondant en larmes et le cœur débordant, elle lui raconta tout ce qui s'était passé, les promesses d'Alain, sa résistance, à elle, sa faiblesse lorsqu'elle craignit que le bruit n'attirât son oncle dans sa chambre ; enfin, poussée à bout, elle lui dit la scène de la nuit dernière, comment Alain l'avait fait venir au Gabion pour lui proposer un pacte qu'elle avait repoussé, et comment, surprise par son oncle en flagrant délit de

course nocturne, elle avait été honteusement chassée de chez lui.

— Ah ! s'écria le vieux maître, il ne m'a rien dit de tout cela, le lascar. Mais il y a quelque chose là-dessous, Jeanne-Marie ; je ne puis croire le gars si gredin qu'il en a l'air au premier abord.

— Oh ! si ce n'était que moi, maître Hénin, dit Jeanne-Marie, Dieu sait que je subirais la punition de ma faute sans me plaindre, car la faute est grande, je le sais bien ; mais je l'aimais, et l'on n'est pas forte quand on aime et que le cœur ne marche plus d'accord avec l'esprit... Mais c'est mon fils, c'est ce pauvre innocent qui aura à rougir de sa mère ! Oh ! je ne m'en consolerai ni ne m'en guérirai jamais...

— Allons, dit maître Hénin, que diable nous chantez-vous là ? Vous n'êtes point si coupable que vous vous faites, Jeanne. Est-ce que vous cesserez d'être honnête parce qu'un gueux aura abusé de votre cœur ? est-ce qu'une bonne barque cesse d'être bonne parce qu'elle attrape une avarie ?

Puis, remarquant que quelques curieux, le voyant causer si vivement avec Jeanne-Marie, s'étaient approchés :

— L'honnêteté est là, dit-il en s'appliquant sur la poitrine un coup de poing qui eût assommé un bœuf, et il faut être bête comme un cœgre pour la mettre ailleurs. Venez à la maison, ma fille : la Louison vous recevra comme une sœur, et le premier qui vous manquera de respect, je lui tambourinerai sur la carcasse

l'air de *Prends garde à ta peau* de manière à en dégoûter les autres. Qu'on se le dise !

Ces dernières paroles, le maître d'équipage les avait prononcées très-haut, de façon à être entendu de tout le monde, et, comme chez lui l'exécution suivait toujours de très-près la menace, on s'écarta avec déférence lorsque, prenant le bras de la Jeanne-Marie, maître Hénin l'entraîna du côté de sa demeure.

Ainsi que Hénin l'avait promis, Louison fut parfaite.

Elle reçut la veuve comme une sœur et l'installa dans la famille avec autant de grandeur que de simplicité.

Alors, laissant Jeanne-Marie aux soins de sa femme, le vieux marin s'en était allé du côté du Gabion à la recherche d'Alain Montplet.

## XVIII

### UN ABORDAGE DIFFICILE

Le petit Jean-Marie nous a raconté comment Hénin avait été de si méchante humeur en ne rencontrant pas celui qu'il cherchait.

Mais, le lendemain, ce fut bien autre chose lorsque, impatienté d'attendre le chasseur chez lui, le contre-maître retourna au Gabion, dont il trouva la porte fermée et dans lequel il ne put entrer malgré les coups de pied furieux dont il l'assiégea, le prudent Jean-Marie ayant eu soin d'assujettir celle-ci en dedans avec des barres de fer et de sortir par la fenêtre pour aller faire sa course chez le giboyeur.

Enfin, las d'user ses semelles contre les madriers qui fermaient le Gabion, maître Hénin s'arrêta et se mit à réfléchir.

— Allons, allons, dit-il, c'est clair comme le jour,

il a pris le large et ne se soucie pas de nous voir bord à bord ; mais que la drisse du pavillon me serve de cravate, si je ne lui donne pas une chasse de frégate à corsaire ! Ah ! ah ! il se moque de moi comme un gabier d'un bourgeois, d'un soldat ou d'un calfat ; mais que les rats rongent mes galons, si je ne l'accoste un jour ou l'autre ! et, quand ce jour-là viendra, gare à lui ! car, par ma foi, je ferai feu de bâbord et de tribord.

Et, là-dessus, le maître d'équipage, bien résolu, en effet, à donner la chasse à Alain, prit, en continuant de tourmenter impitoyablement sa chique, le chemin des bancs, où il se doutait bien qu'Alain devait se trouver.

Alain l'aperçut sur la plage, et, bien décidé, lui aussi, à échapper à ses remontrances, il se dissimula si bien dans les anfractuosités des rochers, que le brave marin passa à quelques pas de lui sans l'apercevoir.

Pendant plus de deux heures, Hénin battit les bancs en tous sens, et, comme la marée montait, force lui fut bien de gagner la côte.

Le chasseur, s'en voyant débarrassé, sortit de sa cachette et s'arrangea pour l'affût du soir.

Il chargea soigneusement son énorme fusil, calibre huit, avec de la grenaille de fonte, et s'embusqua dans une des barriques défoncées qu'il avait placées dans le sable.

Bientôt l'ombre, venant à la terre, s'étendit peu à peu sur le rivage, puis sur l'Océan.

La première étoile se montrait au midi.

La mer montait.

Elle était calme, et son mouvement monotone se faisait entendre à intervalles égaux.

Enfin, l'obscurité augmenta; il n'y eut plus de distinct que la petite lagune auprès de laquelle Alain s'était établi et qui brillait encore comme un miroir dans son cadre d'ébène.

En ce moment, mille bruits confus pour tout autre qu'Alain, mais distincts pour une oreille aussi exercée que la sienne, vinrent le faire tressaillir.

On entendit des cris aigres, des sifflements aigus, des glapissements nasillards mêlés aux crépitements que font les ailes en battant l'air.

C'étaient les pluviers, les courlis, les sarcelles, les canards qui arrivaient.

Ils passaient tous à une grande hauteur au-dessus de la tête d'Alain.

Cependant, une volée de canards tournoya longtemps dans les environs; puis, tout à coup, le chasseur vit l'eau rejaillir sous le choc de plusieurs corps.

Les canards s'abattirent dans la lagune.

Ils étaient plus de cinquante.

Ils restèrent quelque temps le cou droit, la tête inclinée dans la direction du vent, afin de s'assurer si le gîte qu'ils avaient choisi pour passer la nuit était bien sûr; puis, n'entendant plus que le murmure régulier de la vague mourant sur le sable, ils commencèrent mille évolutions.

Les uns, ne se trouvant sans doute pas suffisamment

repus, plongeaient pour saisir les crevettes et les petits crabes dans la vase.

Les élégants de la bande s'occupaient du soin de leur toilette, secouant l'eau sur leurs plumes azurées et les lustrant avec leur bec.

Peu à peu, ils se réunirent sur le bord de la flaque d'eau en une masse compacte qui, de loin, paraissait toute noire.

Alors, une épouvantable détonation se fit entendre, et une grêle de plomb arriva au milieu de ces malheureux oiseaux.

Tous ceux qui en eurent la force prirent leur vol; mais un second coup de fusil en arrêta bon nombre dans leur essor.

Alain avait visé bas pour le premier coup, afin que le plomb, en ricochant, fût plus meurtrier; haut pour le second, afin de suivre l'ascension perpendiculaire des canards, et les résultats étaient magnifiques.

Un bon tiers de la troupe gisait inanimé à la place même où il avait reçu le premier coup; l'autre tiers, démonté, écloppé, s'était jeté dans la lagune, et Pavillon y poursuivait et y atteignait les blessés, malgré leurs habiles plongeurs.

Satisfait de sa soirée, et trouvant la nuit déjà trop avancée pour tenter un second affût, Alain s'abrita dans une de ses barriques, dont il tourna le fond du côté du vent, et essaya de prendre un peu de repos.

Vers trois heures du matin, la mer était redescendue.

C'était l'heure de battre les bancs qu'elle avait laissés à sec, et le chasseur se mit en route.

Il venait de tuer quelques sarcelles, lorsque, en dépassant l'angle d'un rocher, au moment où il redoublait de précautions pour s'approcher d'un endroit où il soupçonnait du gibier, il reçut un coup violent sur l'épaule.

Il se retourna vivement.

Un homme armé d'un bâton auquel il imprimait encore le moulinet dont le chasseur avait essuyé le prélude, était debout à deux pas de lui.

La nuit était sombre encore ; Alain se crut attaqué : il épaula rapidement et mit l'agresseur en joue.

Mais un nouveau coup de bâton appliqué sur l'extrémité du canon fit basculer l'arme dans ses mains, et le fusil tomba sur la grève.

Alain se précipita pour le ramasser.

— Allons ! allons ! dit la voix bien connue de maître Hénin, laissez en paix votre outil, monsieur Montplet : quoique j'aie la peau aussi noire que celle d'une macreuse et que je doive sentir pas mal la sauvagine, je ne suis pas de votre gibier.

— Comment ! dit le jeune homme, c'est vous, maître, vous ici et à une pareille heure ?

— Mille carcasses ! il le faut bien, puisque vous fuyez les amis, et que vous avez à perpétuité échangé, à ce qu'il paraît, les solives de votre Gabion contre le plafond du bon Dieu.

— Qui ? moi ? vous croyez que je vous fuis, maître Hénin ?

— Je ne sais si vous me fuyez ; mais, depuis hier, vous manœuvrez de façon que je ne puis apercevoir que votre poupe, ce qui n'est pas honnête.

— Je vous assure, Jacques...

— Assez ! Vous allez mentir, prenez garde ! Et, outre qu'il ne faut pas blaguer avec les vieux, il est indigne d'un honnête homme de mentir. Croyez-vous qu'on fiche dedans, comme un terrien, le vieux maître Jacques ? Non pas ! j'ai suivi votre sillage dans le sable ; je voyais fort bien que vous relâchiez derrière chaque caillou, guettant de là maître Hénin en essayant de l'éloigner de vos eaux. Ah ! si ce diable de sable ne s'était point changé là-bas en galets, vous n'eussiez pas évité l'abordage, mon bonhomme ; mais je me suis dit : « Toi, sois tranquille, à un moment ou à un autre, je te pincerai !... » Et, en effet, aussitôt que la marée l'a permis, je suis venu, je me suis guidé sur la flamme de votre coup de feu, et me voilà ! Ce n'est pas plus malin que cela.

— Vous voilà, soit ; je vous vois bien ; après ? Qu'avez-vous donc de si pressé à me dire ?

— Ah ! ah ! continuation de la blague ! Vous le savez bien, ce que j'ai à vous dire.

Ce qu'Alain savait surtout, c'est que, quand maître Hénin s'était bouté une chose dans la tête, il n'était pas homme à en démordre.

Il se résigna donc à subir ce que le vieux maître appelait un abordage.

— Allons ! allons ! dit-il, je vois ce que c'est ; vous venez pour Jeanne-Marie, n'est-ce pas ?

— Vous voyez bien que vous savez ce qui m'amène.

— Il paraît que Jeanne a été vous raconter son histoire ?

— Peu vous importe comment je l'ai sue, puisque je la sais. Alain, je vous avais donné un bon conseil, un conseil d'honnête homme : c'était, puisque vous aimiez la Jeanne-Marie et que la Jeanne-Marie vous aimait, c'était d'épouser la veuve. Ce conseil, vous ne l'avez pas suivi.

— Que voulez-vous ! dit le jeune chasseur, cela m'a répugné d'aller prendre une femme dans la maison où l'on m'avait dépouillé.

— La meilleure frégate qu'ait jamais foulé le pied d'un matelot était la frégate *la Victorieuse*, qui s'appelait *le Victory* avant que nous l'eussions enlevée aux Anglais... Non, non, ce ne sont point vos vrais raisons, cela, gars Alain ; vous hissez un pavillon de circonstance pour m'éloigner de vos eaux ; mais le vrai, vous vous gardez bien de le montrer.

— Eh bien, soit, répondit Alain, je vais vous parler franchement. Je rends justice à Jeanne-Marie et à ses bonnes qualités ; c'est une honnête femme et un brave cœur ; elle m'agréerait pour le mariage plus qu'une autre ; mais, que voulez-vous ! ce n'est point dans mes idées, de me marier.

— Vraiment ?

— Oui ; j'ai encore la tête trop jeune, et ce serait nous rendre tous deux malheureux pour toujours.

— Mon garçon, fit Hénin d'un ton sévère, c'est la

nuit où elle vous a reçu et caché dans sa chambre, pour vous empêcher d'être pris et puni comme un voleur, que vous auriez dû faire ces réflexions-là. Il fallait alors étalinguer un câble d'honnêteté, vous tenir au large et ne pas courir sur les brisants.

Dès lors que maître Hénin s'exprimait ainsi, il était clair qu'il savait tout.

Le jeune homme resta quelques instants sans répondre.

Puis, essayant de prendre un air léger et insouciant :

— Que voulez-vous, maître Hénin ! dit-il, vingt-quatre heures, c'est trop long à passer quand on est enfermé avec une jeune et jolie femme, et quand on s'aperçoit qu'on ne la hait pas. J'aurais bien voulu vous voir à ma place, vous !

— A votre place, répondit le maître d'équipage, dont la voix devenait de plus en plus grave et le visage de plus en plus sévère, à votre place, que n'y étais-je ! Du diable si je me fusse comporté comme vous l'avez fait ! J'ai connu la vie, mille tonnerres ! et une vie, que vos bamboches, c'est du petit-lait auprès des miennes ! Sous l'ancien, quoique ce fût un terrien fini, et qu'il n'adorât pas trop le matelot, on avait encore par-ci par-là quelque part de prise, quelque arriéré de solde, et l'on noçait, on caressait les filles, on se soulait jusqu'à s'affaler sous la table au dessert, on se flanquait des raclées, enfin tout le tremblement des plaisirs ! Mais, quant à abuser, de force ou autrement, d'une brave femme ou d'une honnête fille, non, monsieur Alain,

ce n'est pas d'un matelot cela ; et, si, pauvre et malheureux, j'avais trompé une pauvre et une malheureuse comme moi, il m'aurait semblé que je violais ma sœur, ce qui n'aurait pas été beau.

— Morbleu ! maître Jacques, dit Alain, je ne vous savais pas si vertueux.

— Allons, allons, assez de rire, maître Alain, répondit le maître d'équipage. Dans ce moment-ci, voyez-vous, vous me faites l'effet de ces Chinois qui peignent de gros canons sur leurs sabords pour effrayer les Malais ; ce rire-là n'est point dans votre cœur, garçon, et vos moqueries ne me font pas plus de honte qu'elles ne diminuent la peine que j'éprouve en songeant à la pauvre diablesse que vous laissez affalée à la côte après l'avoir amenée à sa perdition.

— Et en quoi est-elle plus perdue et plus affalée à la côte qu'auparavant ?

— Ah ! c'est vrai, vous ne savez pas ce qui lui est arrivé !

— Non ; que lui est-il arrivé ?

— Il lui est arrivé qu'avant-hier, dans la nuit, en revenant de vous voir au Gabion, — où, soit dit entre nous, ce n'était pas la peine de l'appeler pour lui faire des propositions aussi honteuses que celles que vous lui avez faites, — il lui est arrivé qu'elle a trouvé son oncle qui l'attendait et qui, enchanté d'avoir une occasion, l'a chassée de chez lui comme une vagabonde et une coureuse de nuit.

— Ah ! je ne savais pas cela.

— Vraiment ?

— Je vous le jure, maître Hénin.

— Et cela change-t-il vos dispositions ?

— Mais pourquoi, reprit Alain sans répondre à la question du contre-maître, — pourquoi, lorsqu'elle s'est trouvée sans asile, n'est-elle pas venue m'en demander un, à moi ?

— Ah ! oui, c'est cela, vous la repoussez de chez vous comme votre femme; mais vous l'auriez reçue comme votre maîtresse ! Elle s'en est bien gardée, la pauvre chère créature du bon Dieu, et elle a bien fait.

— Il me semble, dit Alain, que cela eût toujours mieux valu que de voguer à l'aventure; car, si le Langot a tout dit, comme je n'en doute pas, la pauvre Jeanne-Marie ne trouvera pas une maison où reposer sa tête.

Et il poussa un soupir involontaire.

Les yeux du contre-maître flamboyaient.

— Eh bien, c'est ce qui vous trompe, dit-il, elle en a trouvé une.

— Laquelle ?

— La mienne.

Alain devint rêveur; son cœur se serra; il eut un instant honte de lui-même.

Il avait une crainte réelle de perdre son indépendance, dont il sentait tout le prix; il ne croyait pas que les douces joies du ménage, dont il avait vu le tableau chez le contre-maître, pussent le dédommager

de son sacrifice ; mais, malgré ses habitudes de dissipation et ses goûts sauvages, ce n'était point un méchant cœur. Il n'avait jamais entendu parler si sérieusement de ce qu'il considérait comme une étourderie sans conséquence ; les suites que celle-là avait déjà eues pour la pauvre veuve le touchaient, et il se demandait s'il ne ferait pas bien, quoi qu'il lui en coûtât, d'accomplir un devoir.

Par malheur, maître Hénin lut mal ce qui se passait en ce moment-là dans le cœur du jeune homme ; il crut qu'il s'endurcissait au lieu de s'attendrir, et, tout à coup, en frappant du pied :

— Ah ! dit-il, vous êtes joliment chanceux, vous, que je ne sois ni le père ni le frère de la pauvre Jeanne-Marie.

Alain releva la tête comme si un serpent l'eût piqué.

— Oh ! oh ! dit-il, pourquoi donc cela, s'il vous plaît, maître ?

— Parce que je vous apprendrais, mon gars, qu'on risque quelquefois sa peau à déshonorer une femme.

— On ne déshonore jamais que celles qui veulent bien être déshonorées, répondit brutalement Alain ; — et Jeanne-Marie serait votre femme ou votre fille, que ce serait tout comme, entendez-vous maître Jacques ?

— C'est-à-dire que vous ne l'épouseriez pas ?

— Par ma foi, non.

— Et que me répondriez-vous pour vous excuser ?

— Je vous répondrais, en supposant que je consentisse à m'excuser, que je ne me trouve pas assez joli

garçon pour supposer que celle qui m'a cédé n'aurait pas tout aussi bien cédé à un autre.

— Ah !... vous croyez que je ne vous ferais pas rentrer dans le ventre une lâcheté semblable ?

— Une lâcheté, avez-vous dit, maître Hénin ?

— Une lâcheté ! oui, je l'ai dit et je le répète, une lâcheté !

— Sans vos soixante ans, maître Hénin, vous payeriez cher une pareille insulte, c'est moi qui vous le dis.

— Que vous font mes soixante ans, gars Alain, si mon sang est aussi rouge que le vôtre, et si je ne demande qu'à en verser un bidon à votre service ?

Alain haussa les épaules.

Depuis sa course de la veille au Gabion, maître Hénin, dont la susceptibilité avait été vivement froissée, ne contenait qu'avec peine la rage sourde qui bouillonnait en lui ; il en résulta qu'à ce geste de commisération, perdant complètement le souvenir de la mission pacifique qu'il avait à accomplir, il éclata.

— Mille tonnerres ! s'écria-t-il, est-ce qu'un homme est démâté parce que les vers ont entâmé sa coque ? Ce n'est pas mon avis, à moi, gars Alain, si c'est le vôtre, et je vous montrerai qu'une vieille carcasse comme la mienne peut encore crânement envoyer sa bordée ; je me crocherai avec vous quand vous voudrez, au sabre ou au couteau, à votre choix, entendez-vous cela, méchant pousse-caillou ?

Alain fit un geste pour saisir son fusil déposé contre un rocher.

Maître Hénin se rapprocha d'un pas, pour empêcher le jeune homme de se servir de son arme en même temps qu'il assujettissait son bâton entre ses doigts.

Mais Alain comprit que cette lutte avec un vieillard était impossible.

— Quittons-nous, dit-il; c'est assez causé comme cela. En vous écoutant plus longtemps, maître Jacques, je perdrais le souvenir d'une amitié qui m'a été chère et je ne serais plus maître de moi-même. Si vous avez cru que des injures et des menaces pouvaient autre chose que me confirmer dans ma résolution, vous vous êtes étrangement trompé.

Hénin réfléchit qu'effectivement il avait fait fausse route.

— Dites à Jeanne-Marie, continua le chasseur, que je la plains sincèrement; que je déplore la fatalité qui l'a jetée sur ma route; que, s'il existait un autre moyen de la consoler que celui que vous avez eu la prétention de m'imposer, quoi qu'il m'en dût coûter, je serais heureux de l'employer; mais, quant à enchaîner ma liberté, à me créer des affections que je ne comprends pas encore, à m'imposer des devoirs que je ne saurais remplir, je ne le puis. Et, maintenant, oublions des injures mutuelles qui, par bonheur, n'ont eu d'autres témoins que la nuit, l'Océan et Dieu. Adieu, maître Jacques!

Et, sifflant Pavillon, le chasseur s'éloigna rapidement.

## XIX

### LES BONS CŒURS

Hénin hésita s'il ne suivrait pas Montplet : le vieux maître était tenace, et cependant il n'eût pas demandé mieux que de faire abnégation de ses petits griefs personnels, pour ramener Alain à des sentiments meilleurs ; mais le jour n'était point encore venu, et, dans l'obscurité, il lui eût été impossible de retrouver le chasseur parmi ce dédale de rochers et de lagunes.

Il reprit, en conséquence, le chemin de la côte, traversa le marais, entra au Gabion et réveilla Jean-Marie.

Jean-Marie eut grand'peur en reconnaissant la voix de maître Hénin.

Mais, lorsqu'on eut allumé la lampe, et que l'enfant eut vu l'expression de tristesse répandue sur le visage du vieux contre-maître, sa frayeur se changea presque en compassion.

— Oh! mon Dieu, dit le petit Jean, qu'y a-t-il donc, monsieur Jacques?

— Il y a, mon enfant, répondit le contre-maître avec la plus grande douceur, il y a qu'il faut te lever sans retard, prendre ton petit bagage et venir avec moi.

— Où cela, maître? demanda l'enfant.

— Rejoindre ta mère.

— Alors, s'écria l'enfant joyeux, c'est ma mère qui m'envoie chercher?

— Oui, répondit maître Hénin.

— Mais mon ami Alain, que va-t-il dire en ne me retrouvant pas ici?

— Il comprendra parfaitement que tu n'y sois plus.

L'enfant réfléchit un instant; puis, sentant que maître Hénin avait le droit d'agir comme il agissait en vertu d'un pouvoir quelconque, il se leva, s'habilla et fit son paquet.

Le contre-maître le prit par la main, et tous deux s'acheminèrent du côté de Maisy.

Tout le monde dormait dans la maison de Jacques Hénin.

Louison, qui seule couchait dans la première pièce, se réveilla en entendant tourner le loquet de la porte et demanda :

— Est-ce toi, Jacques?

— Oui, c'est moi, répondit le marin en faisant agnouiller le petit garçon au pied du lit.

Puis, prenant la main de Louison et appuyant cette main maternelle sur la tête du petit Jean-Marie :

— Tiens, femme, dit-il, nous en ayons onze, c'était un mauvais compte : Dieu nous fait la grâce de nous envoyer le douzième ; remercie Dieu.

Alain passa trois jours entiers, après cette scène avec maître Hénin, sans oser retourner au Gabion ; ignorant que maître Hénin en eût enlevé Jean-Marie, il ne se souciait pas de rentrer dans sa demeure et d'y retrouver l'enfant, dont la vue, il le sentait, allait être pour lui le reproche vivant du désespoir où il réduisait la mère ; cependant le gibier qu'il tuait chaque nuit commençait à s'amonceler d'une façon inquiétante ; ses provisions et ses munitions s'épuisaient, et il fallut bien se décider à reprendre le chemin de la maisonnette.

A son grand étonnement, il la trouva vide.

Il en fut d'abord enchanté ; rien ne lui disait depuis combien de temps le petit Jean-Marie l'avait quittée.

Il fit lui-même sa course près du giboyeur d'Isigny, et, à son retour, reprit ses habitudes de vie solitaire et sauvage.

Mais il n'y trouva plus les mêmes charmes que par le passé.

Au bout de deux ou trois jours, ne voyant pas revenir le petit Jean-Marie et n'entendant point reparler de lui, il comprit qu'il était arrivé quelque chose qu'il ignorait, et devina, ou à peu près, ce qui s'était passé. Alors cette existence rude et grossière commença de lui peser. Il s'était, sans s'en rendre compte, doucement habitué aux naïves causeries du petit garçon, à son babillage qui rompait la monotonie des soirées,

aux soins qu'il en recevait, et sa cabane, si petite qu'elle fût, lui sembla un grand désert.

De temps en temps, lorsqu'il lui arrivait de ne pas sortir, et que, assis au coin de lâtre, il laissait ses pensées courir dans le vague, tout en suivant machinalement des yeux la fumée que rendaient les morceaux de membrure de bâtiment avec lesquels il se chauffait, il lui semblait voir se dessiner dans leurs nuages la pâle et mélancolique figure de Jeanne-Marie, et les beaux yeux de la veuve prenaient peu à peu une telle expression de reproche et de douleur, qu'Alain ne pouvait supporter cette vision.

Alors il se levait brusquement, prenait son fusil, et ce n'était qu'en se livrant à son exercice favori, qu'en faisant des hécatombes de canards, de macreuses et de sarcelles, et, à défaut de ceux-ci, de mouettes, de bécassines et de guillemots, que le chasseur parvenait à écarter cet importun souvenir.

Cependant l'ennui le gagna ; alors, comme l'été était venu, et que la chasse ne lui offrait plus de suffisantes ressources de distraction, il en chercha dans les plaisirs que la perte de sa fortune l'avait forcé de répudier. La récolte de l'hiver avait été bonne : Alain, excellent chasseur, avait tué des masses de gibier ; il se trouvait avoir quelques centaines de francs devant lui : c'était assez pour se remettre à courir les cabarets et les billards.

Or, les endroits que fréquentait le chasseur n'étant pas les mêmes que ceux où allait maître Jacques, Alain

ne le rencontra pas une seule fois pendant l'espace de trois ou quatre mois. Quand, par hasard, il l'apercevait sur le rivage, courbé sous le poids des mannes d'osier qui contenaient le produit de la pêche, il avait grand soin de se détourner et de s'en aller d'un autre côté.

Et, cependant, malgré tout ce qu'il faisait pour s'étourdir, Alain n'arrivait pas à se débarrasser du souvenir de Jeanne, qui était tout à la fois pour lui un remords et un regret; et il n'en mettait que plus de soin à éviter Jacques Hénin, désespéré qu'il eût été de lui offrir une victoire qu'il sentait possible dans les conditions d'esprit où il se trouvait.

Mais, pendant que le chasseur faisait rouler les billes, choquait les verres et riait avec les belles filles de la côte, on pleurait souvent, on pleurait beaucoup dans la maison de maître Hénin.

Au bout de deux mois, Jeanne-Marie avait senti que sa faute aurait des conséquences bien graves dans sa position.

Elle n'en pouvait douter, la pauvre créature : pour la seconde fois, elle allait être mère.

Il y a des privilégiés de la douleur qui ne sont jamais malheureux à demi.

Pendant quelque temps, espérant encore, elle concentra ses inquiétudes en elle-même, passant les nuits dans les larmes, les essuyant lorsque venait le jour, pour ne point attrister de son chagrin ses braves hôtes, qui, frappés de l'altération croissante de ses traits, ne

savaient plus qu'imaginer pour la consoler et la distraire.

Jeanne-Marie couchait dans la même chambre que les enfants du contre-maître : une nuit, Thérèse, l'aînée de ses filles, se réveilla par hasard et entendit la pauvre veuve qui sanglotait dans son lit.

Elle n'en dit rien à Jeanne-Marie; mais, le lendemain, elle raconta à sa mère que la veuve avait passé toute la nuit à pleurer.

Le même jour, Louison interrogea Jeanne-Marie sur les causes de ce désespoir : Jeanne-Marie essaya de le rejeter sur l'abandon dont elle était victime de la part d'Alain ; mais la femme du marin lui ayant manifesté des doutes sur sa véracité et s'étant montrée sincèrement affligée de ce manque de confiance, la pauvre femme se décida à lui confier son secret tout entier.

Louison et Jeanne-Marie commencèrent par pleurer ensemble ; puis, la première dit à la seconde de se courber sous la main du Seigneur ; elle s'efforça de lui faire comprendre que, de quelque tristesse qu'il plût au bon Dieu d'entourer le berceau d'un enfant, il n'appartient point à une mère de le maudire.

Enfin, comme dernière consolation, elle lui promit de s'occuper activement avec Hénin des moyens de rendre sa position moins pénible.

Cette confidence, transmise par Louison à Hénin, affligea sensiblement le vieux maître ; il craignait qu'après l'éclat que ferait nécessairement la grossesse de Jeanne-Marie, il ne lui devint bien difficile de demeurer

à Maisy. Louison et lui s'étaient sincèrement attachés à la veuve; ils ne pensaient point sans chagrin à la voir chercher une condition; ils ne se seraient jamais décidés à la laisser recourir à la charité d'un hospice.

Quant à essayer de cacher sa grossesse, Jeanne-Marie n'en avait pas même l'idée; elle l'avait acceptée comme un châtiment du Seigneur : il en résulterait ce qu'il plairait à Dieu.

Louison opinait pour que Hénin renouvelât ses instances près de Montplet; mais la conduite que menait ce dernier avait achevé de lui aliéner l'estime du vieux marin, qui, peu accessible aux sentiments mixtes, se sentait maintenant pour le chasseur une haine aussi cordiale que l'avait été jadis son amitié. Il repoussa donc l'idée que sa femme avait mise en avant, et avec une énergie qui ôta à celle-ci le désir de la renouveler.

Au moment où Louison, qui avait baissé les yeux pendant que son mari chargeait Alain d'injures et de malédictions, les releva, son regard se porta vers une tirelire placée sur la cheminée entre deux coquillages et deux madrépores.

Elle la considérait si fixement, que naturellement les prunelles de maître Hénin prirent la même direction.

Il poussa un cri d'allégement et de satisfaction, saisit la tirelire, la posa sur la table après avoir agité son contenu avec une joie enfantine.

— Mille tonnerres! dit-il, voilà l'affaire! voilà qui empêchera notre Jeanne d'être charivarisée par les méchants gars de Maisy.

— Mais, dit timidement Louison, — car on sentait qu'elle n'avancait l'objection que pour l'acquit de sa conscience, — ce sont les épargnes que les enfants font depuis deux ans pour acheter des habits de première communion à leur petite sœur.

— Eh bien, les petites sœurs communieront avec leurs habits des dimanches; crois-tu pas que le bon Dieu va faire l'officier de quart et les chicaner sur leur tenue?

Et, en disant ces mots, le marin assena un coup de pincettes sur la tirelire, qui vola en morceaux.

Les pièces d'argent et de cuivre s'éparpillèrent sur la table et sur le plancher; maître Hénin les ramassa, les compta et les aligna sur la table avec une satisfaction qui se traduisait en jurons formidables.

Louison, de son côté, sauta au cou de son mari et l'embrassa, tant elle était joyeuse.

La tirelire contenait cent dix francs.

Il fut immédiatement décidé que, dès que la grossesse de Jeanne-Marie deviendrait apparente, elle s'en irait à Valognes chez une cousine de Louison, qui, moyennant une modique indemnité, la prendrait en pension.

On communiqua le projet à Jeanne-Marie; elle pleura de reconnaissance, comme elle pleurait tous les jours de douleur; ensuite, elle se sentit à la fois contente et chagrine: contente parce qu'elle comprenait que, ne pouvant bientôt plus se montrer dans le village, son départ était urgent; chagrine parce qu'il lui

fallait, pour la première fois depuis son veuvage, quitter Jean-Marie, et qu'elle se demandait comment elle pourrait vivre loin de son enfant.

Cette dernière impression arriva si bien à être la plus forte, que la pauvre femme trouva mille bonnes raisons pour retarder l'instant de son départ : un jour de plus lui faisait gagner une caresse de plus, — et ces caresses de son fils, elle les préférait même à sa réputation...

Cependant sa taille, qu'elle avait si mince et si svelte, s'épaississait : pour Louison, qui la voyait tous les jours, cet accroissement était insensible ; mais, prévenus par les mauvais propos de Langot, les gens du bourg le remarquèrent et en firent des risées. On n'avait garde de plaisanter devant maître Hénin ; on savait le marin pacifique et débonnaire en général, mais brutal en diable dans certaines circonstances, et, lorsqu'il était éloigné, on s'en donnait à cœur joie.

Un jour, Jean-Marie, qui, depuis quelque temps, allait à la mer avec le vieux maître d'équipage, ayant été seul chercher des appâts, rentra au logis avec ses habits déchirés, des meurtrissures au visage, et ses yeux rouges et gonflés de larmes. On l'interrogea ; mais il refusa de répondre avec une obstination qui n'était pas dans son caractère. Maître Hénin prit sa grosse voix de bord, jura, gronda, menaça ; tout fut inutile ; ce que voyant Jeanne-Marie, elle prit le petit garçon par la main et l'emmena dans la chambre où ils couchaient tous les deux.

La veuve s'assit sur le pied du lit.

— Eh bien, Jean, dit-elle à l'enfant, m'avoueras-tu, à moi, pour qui et avec qui tu t'es battu ?

Jean-Marie regarda quelques instants sa mère avec une singulière fixité, et, fondant en larmes, se précipita dans ses bras et la couvrit de baisers.

Jeanne - Marie se débarrassa doucement de son étreinte.

— Chère mère, dit le petit Jean, ne me le demande plus ; car, à toi, je ne saurais dire nenni, et, si tu savais pourquoi je me suis battu, cela te ferait trop de deuil.

Le cœur de la pauvre femme battit plus précipitamment dans sa poitrine ; elle rougit et elle pâlit tour à tour sous le coup d'une impression profonde.

Elle présentait ce qui s'était passé.

— Si fait, cher mignon ; reprit-elle ; tu dois me dire les causes de cette batterie. Je ne te l'ordonne pas, je t'en prie.

— Eh bien, mère, puisque tu veux le savoir, répondit l'enfant, j'ai rencontré les fils et les filles à Thomas Hommay, qui allaient aux moules, et ils m'ont dit du mal de toi.

— Mais quel mal ? demanda Jeanne-Marie en balbutiant.

— Non, mère, s'écria l'enfant, ne me force pas ; je n'oserai jamais te le répéter.

La veuve n'avait plus la tête à elle.

Elle comprenait qu'elle n'avait pas à en demander da-

vantage à ce pauvre petit; mais elle avait si grand'peur qu'on ne lui eût révélé la vérité, qu'un reste d'espérance qu'il n'en était rien, la poussait, malgré elle, à interroger le petit garçon.

— Je veux tout savoir, Jean, lui dit-elle. . . .

— Eh bien, mère, le plus grand des gars a commencé à me dire des injures; j'aurais passé mon chemin si maître Hénin n'avait établi, l'autre jour, qu'un matelot devait toujours cogner ceux qui l'insultaient. Aussi j'ai voulu battre le grand gars Hommay; alors, la grosse Fanchette, l'aînée des filles, s'en est prise à toi; elle m'a dit que M. Alain... que M. Alain...

Jeanne-Marie jeta un grand cri et cacha son visage entre ses mains.

— Mais ce n'est pas vrai, continua le mousse; ils ont menti, je le leur ai dit, et c'est pour cela qu'ils m'ont battu. Oui, ils ont menti! Parle, mère! que j'entende ta voix me le répéter, et j'oublierai bien vite les coups que j'ai reçus.

Jean-Marie avait pris les mains de sa mère et les couvrait à la fois de baisers et de larmes.

Jeanne-Marie n'eut pas la force de mentir à son fils; elle se laissa glisser à ses genoux et les embrassa comme une suppliante.

— Pardonne-moi, mon pauvre petiot, pardonne-moi! s'écria-t-elle d'une voix entrecoupée de sanglots; pardonne-moi de t'avoir oublié un seul instant, de t'avoir ravi le seul héritage que ton père, dans son indigence, avait pu te laisser, un nom honnête et sans

tache. J'expierai ma faute, va ! d'abord, je la pleurerai tous les jours, tant que Dieu voudra bien me laisser sur cette terre ; puis je tâcherai de trouver dans mon cœur encore plus d'amour pour toi, cher mignon ! Mon existence te sera consacrée... Mais, je t'en conjure, pardonne-moi et ne cesse pas d'aimer ta pauvre mère !

— Moi, cesser de t'aimer, s'écria l'enfant avec une énergie que n'eût pas fait soupçonner sa débile apparence ; moi, cesser de t'aimer parce que tu es malheureuse?... Tu tâcheras, dis-tu, de me donner plus d'amour ? Moi, je te réponds, dès aujourd'hui, que je t'aime cent fois davantage lorsque je vois des larmes dans tes yeux.

Et il embrassa encore sa mère.

— Non, tu n'es pas coupable, ajouta-t-il : le coupable, c'est moi qui aurais dû me noyer vite, plutôt que de fournir à ce méchant M. Alain l'occasion de venir à nous et de te faire de la peine ; le coupable, c'est lui qui a abusé de ta tendresse pour moi. Mais j'irai le trouver, M. Alain, j'irai le trouver.

— Garde-t'en bien, dit Jeanne-Marie en l'interrompant ; car maître Hénin y a déjà été bien inutilement, mon pauvre Jean.

— Mais maître Hénin n'était pas moi, mère ; il lui aura parlé de voiles d'étai, d'ancre de miséricorde, de lofer, de larguer, que sais-je, moi ! Mais, toi, tu es ma mère, et, lorsque je songerai à toi, je saurai bien lui prouver, j'en suis sûr, qu'il agit mal en te faisant pleurer.

Jeanne-Marie était bien tentée de laisser son fils suivre son inspiration ; mais maître Hénin, qui, dans sa rancune, exagérait encore les désordres d'Alain, lui en avait fait un tableau si effrayant, qu'elle craignit qu'il ne rudoyât le pauvre petit, et elle ne put se résoudre à l'exposer à cette humiliation.

Elle prit donc son fils sur ses genoux, et, avec mille caresses, lui demanda, au nom de l'affection qu'il avait pour elle, de renoncer à son projet.

Jean-Marie finit par promettre.

## XX

### L'AFFUT

Le fils et la mère restèrent longtemps dans la même attitude sans se rassasier des caresses l'un de l'autre.

Lorsqu'ils rentrèrent dans la chambre où Hénin et Louison les attendaient, aux marbrures qui sillonnaient leurs joues, à leurs yeux rouges et tuméfiés, ceux-ci devinèrent facilement les raisons pour lesquelles Jean-Marie s'était battu.

Le maître d'équipage secoua la tête et déclara qu'il était temps que la veuve s'éloignât; puis, sans attendre l'acquiescement de celle-ci à sa décision, sans remarquer les signes suppliants qu'elle lui adressait pour qu'il ne reparlât point de ce départ devant l'enfant, il le fixa au dimanche prochain.

Jean-Marie était bien loin de s'attendre à cette séparation : cependant son désespoir n'éclata point au dehors, ainsi que sa mère l'avait redouté.

Seulement, il pâlit encore, son regard devint fixe, et il fit un signe de la tête comme s'il eût dit : « C'est bien. »

Ses lèvres frémissaient, mais ne prononçaient pas une parole.

La veuve le prit dans ses bras ; l'enfant la laissa faire sans donner un signe de sensibilité. Il lui fallut un assez long temps pour se remettre et pour rendre les baisers dont sa mère le couvrait.

On eût dit qu'il prenait une résolution à la fois au-dessus de son intelligence et de son âge..

On était au lundi.

Jusqu'au samedi, Jean-Marie demeura sombre et pensif ; il ne pleurait pas, mais ses yeux étaient rouges et brûlants ; il parlait à peine et restait des heures entières absorbé dans une rêverie profonde.

Pour sa mère seule, il sortait de sa torpeur, la suivait dans tous ses mouvements ; il la couvrait du regard, comme s'il eût voulu graver dans son cœur les moindres détails de cette figure chérie.

Lorsqu'elle essayait de l'égayer en lui parlant des joies du retour, en lui demandant si cette idée de la revoir dans quatre ou cinq mois ne le rendait pas bien joyeux, il souriait ; mais ce sourire, si peu d'accord avec ce que disaient ses yeux, avait quelque chose de si profondément triste, que le cœur des indifférents eux-mêmes se fût serré en le voyant.

Plus on approchait du jour de la séparation, plus Jean-Marie devenait rêveur.

Le samedi, au moment de se mettre à table pour le dîner, on s'aperçut que, pour la première fois, l'enfant s'était décidé à obéir aux ordres de sa mère, qui lui recommandait de prendre l'air.

Il n'était point dans la maison.

On le chercha dans le jardin, on ne l'aperçut pas ; on l'appela de tous côtés, il ne répondit point.

Deux des enfants de maître Hénin coururent par toute la plage et revinrent sans y avoir rencontré le fils de Jeanne-Marie.

Alors, celle-ci se leva, muette et tremblante, priant maître Hénin de l'accompagner dans sa recherche ; malgré son inquiétude, elle n'osait traverser seule le village. Maître Hénin, que la tristesse manifestée d'une manière si étrange par le mousse, les jours précédents, tourmentait aussi, consentit à ce que lui demandait la veuve.

Ils partirent tous deux...

En revenant aux plaisirs bruyants qui avaient charmé sa jeunesse, Alain n'avait point réfléchi que l'âge et le chagrin avaient modifié les besoins de son cœur, qui voulait, pour se distraire, autre chose que des amitiés de cabaret et des amours de coin de rue.

Au bout de deux mois de l'existence qu'il s'était décidé à reprendre, il trouvait ses camarades bêtes, grossiers et fastidieux, et ses maîtresses bêtes, grossières et fastidieuses ; il regretta son Gabion, ses tisons en croix et les tristes souvenirs qui peuplaient sa solitude, et, préférant s'ennuyer seul, plutôt que dans de telles com-

pagnies, il en revint à la société de Pavillon et à l'isolement de son ancienne existence.

L'été fut long et, sous tous les rapports, pour lui, difficile à passer.

Nous avons dit que, les derniers jours de l'hiver ayant été fructueux, il avait amassé quelques centaines de francs ; mais les deux mois de plaisirs leur avaient fait une rude brèche, et il voyait approcher avec terreur le moment où son petit trésor allait être épuisé.

D'un autre côté, le souvenir de la pauvre veuve était revenu avec sa vie calme, et il était revenu si vif et si absolu, qu'il semblait parfois au sauvage jeune homme qu'il aimait passionnément *Jeanne*, et que le souvenir de celle-ci en arrivait à effacer celui de *Lisa*.

N'eût été l'amour-propre, qui ne lui permettait pas de donner un démenti à un caractère dont il était d'autant plus fier que ce n'était point son caractère naturel ; n'eût été un vague sentiment de fausse honte, plus d'une fois, à la suite de quelque longue insomnie pendant laquelle la douce figure de *Jeanne-Marie* était venue s'asseoir à son chevet, il eût été frapper à la porte de son ancien ami le maître d'équipage et implorer son pardon.

Mais, quand ces bonnes pensées lui venaient, il se roidissait contre elles et les repoussait avec colère.

On conçoit qu'il désirât ardemment voir arriver l'automne ; il espérait qu'un exercice qu'il aimait avec passion bannirait à jamais de son esprit et de son cœur

des pensées qui lui semblaient puérides et dangereuses.

D'ailleurs, quelque sobre que fût devenue sa vie, il se trouvait à bout de ressources.

On était en septembre.

A cette époque de l'année se produisent les grands flux et reflux dans lesquels la mer, en se retirant et en s'avancant, laisse à découvert des espaces bien plus considérables que dans les autres époques de l'année, et qui varient entre une demi-lieue et une lieue, selon la profondeur de la côte.

Les chaleurs duraient encore, et la sauvagine n'était point près de faire son apparition annuelle sur les bancs; les macreuses se tenaient au large, et ce gibier, que le chasseur ne prend qu'à défaut d'autre, était lui-même inabordable.

Cependant, grâce aux grandes marées et aux espaces immenses qu'elles laissaient à découvert, il devenait possible de s'en approcher.

Mais, les jours de grande mer, toute la population riveraine, hommes, femmes, enfants, chevaux et ânes est dans l'eau jusqu'à mi-jambe; les roues des charrettes tracent des ornières sur le sable, là où s'étendait, quelques heures auparavant, une couche d'eau d'une vingtaine de pieds de hauteur. Ces charrettes vont se charger de goëmons et de varechs qui serviront à engraisser les champs; les femmes et les enfants poussent plus loin que d'habitude leur filet à crevettes; les plus aventureux se rendent aux rochers lointains pour ramasser, dans leurs anfractuosités, les poissons, les cra-

bes et même les homards que la retraite de la mer a surpris et laissés à nu sur le sable.

Au milieu de ce tohu-bohu général, il est difficile aux chasseurs de trouver un endroit solitaire et silencieux, de surprendre et d'affûter le gibier.

Alain connaissait un banc situé en aval de la Vire, à deux lieues environ de la côte, lequel banc ne se montrait à découvert que dans les marées les plus basses; quelque considérable que fût le reflux, un bras de mer le séparait toujours du rivage: ce bras de mer était si large, qu'il était impossible de le traverser sans une embarcation.

En outre, le banc ne se composait que de sable; les quelques petits rochers dont il était parsemé cà et là n'offraient point de retraite assez profonde pour que les crustacés s'y réfugiassent. Il était donc probable que cet ilot serait dédaigné par les riverains; Alain résolut d'aller chercher des macreuses dans les environs, et s'embarqua lorsque la mer fut pleine, pour se trouver sur le terrain de la chasse lorsqu'elle viendrait à baisser.

Le vent soufflait au nord-ouest depuis quelques jours.

Il était possible que les macreuses eussent déjà quitté les régions arctiques, où elles vivent pendant le reste de l'année, pour se répandre dans nos climats; et, en effet, le chasseur ne tarda point à apercevoir deux ou trois volées formidables; il tenta de les approcher pour les tirer de sa barque; les oiseaux s'assemblaient, ils

jouaient, plongeaient, voletaient, sans se préoccuper de ce visiteur qui s'approchait.

Encore trois ou quatre coups d'aviron, et Alain allait se trouver à portée de faire feu; mais les macreuses calculaient si bien la distance, que le chasseur ne les eut pas plus tôt donnés, ces coups d'aviron, que toute la bande s'envola et, rasant le cime des vagues, alla se poser à un quart de lieue de là.

Alain possédait trop bien la pratique de cette chasse pour s'acharner à les poursuivre; il semblait ne plus s'occuper d'elles: puisqu'il ne pouvait réussir à les chasser, il allait pêcher ces oiseaux.

Alain avait remarqué avec satisfaction que cette année, comme la précédente, serait très-abondante en vaimeaux. Disons vite ce que c'est que le vaimeau.

Le vaimeau est un petit coquillage lisse et blanchâtre, de quatre lignes environ de largeur sur dix de longueur; il forme le fond de la cuisine des macreuses.

Alain choisit l'endroit qui lui parut le mieux garni de ces mollusques, et il y tendit un large filet, en forme de nappe, qu'il avait apporté avec lui.

Voici la théorie de cette pêche:

Le filet se place horizontalement à un pied et demi environ du sol, à la mer basse; lorsque l'eau remonte, elle couvre les filets; les macreuses suivent le flux à deux ou trois cents pas de distance.

La première qui aperçoit les coquillages plonge; toutes les autres l'imitent et rencontrent le filet qui est

entre elles et l'appât; elles s'empêtrèrent dans ses mailles flottantes.

Si quelques-unes, plus méfiantes, s'en écartent et passent dessous, elles s'y enlacent comme les autres en voulant remonter; toutes s'y noient.

Lorsque la mer est retirée, on les trouve suspendues au filet.

Les préparatifs d'Alain étant terminés et ses nappes placées, comme il avait quelques instants encore à jouir du domaine que l'Océan avait abandonné, mais dont le flot allait reprendre possession, il résolut de battre les rochers qui le couvraient çà et là: protégé par leur abri, il espérait pouvoir fusiller à son aise les chevaliers et les bécasseaux que le mouvement de la population avait chassés de la côte.

Il enfonça un de ses avirons dans le sable, y amarra son canot et s'éloigna.

Le banc pouvait avoir une demi-lieue de longueur. Alain en eut bientôt parcouru les deux tiers; quelques coups de fusil assez heureux lui donnaient bonne envie d'explorer le reste; mais, à son grand regret, il dut reconnaître que, depuis quelque temps déjà, le mouvement de la mer était changé: elle remontait, il était temps de rebrousser chemin et de regagner l'embarcation.

De loin, Alain l'aperçut qui se balançait sur la vague.

Il reconnut en même temps qu'il n'était plus seul sur l'îlot.

Un individu de petite taille se tenait accoudé contre les parois d'un rocher; il avait le visage caché entre ses mains et semblait absorbé dans une méditation profonde.

Au bruit des pas du chasseur, qui s'approchait de lui, l'homme ou plutôt l'enfant releva la tête, et le chasseur reconnut *Jean-Marie*.

## LA MER MONTANTE

Cette apparition dans ce lieu désert, et sans qu'il se rendit compte de ses causes, émut profondément Alain, qui n'avait pas revu le mousse depuis que ce dernier avait quitté le Gabion.

— Qui diable t'a donc amené ici ? demanda-t-il à l'enfant.

— Ceux de la barque *la Mouette*, qui, en s'en allant draguer, ont bien voulu me jeter ici, où je leur ai dit que j'avais affaire.

— Affaire à qui ? aux marsouins ?... dit le chasseur s'efforçant de rire, quoiqu'il n'en eût guère envie ; car il n'y aura qu'eux ici tout à l'heure.

— Non, dit l'enfant en secouant la tête, affaire à vous.

— Comment ! à moi ? demanda Alain ; c'est moi que tu cherchais ?

— C'est vous.

La figure d'Alain se rembrunit.

— Ne pouvais-tu venir au Gabion? Tu en sais le chemin, je pense, et tu n'avais pas besoin de barque pour y aller.

— C'est ici que je voulais vous parler, et non point ailleurs.

— Et qu'as-tu donc à me dire de si mystérieux? Voyons! reprit Alain.

— J'ai à vous dire que vous avez déshonoré une pauvre femme sans appui, que vous l'avez rendue malheureuse pour toute sa vie, et que c'est mal, ce que vous avez fait là, monsieur Alain.

En parlant ainsi, l'enfant regardait fixement le chasseur comme s'il eût voulu le provoquer.

Alain laissa échapper un geste de colère : l'âge et la faiblesse de celui qui lui adressait ces paroles le firent rentrer en lui-même.

— Tu es un bon petit diable que j'aimais de tout mon cœur, dit-il en se reprenant; je comprends ton chagrin, et il me peine; mais il faut convenir qu'ils sont bien bêtes, ceux qui t'ont donné la commission, pauvre enfant, de venir me dire des injures.

— Personne ne m'a donné commission, dit le petit Jean en secouant la tête, et tout le monde, au contraire, ignore la démarche que je fais en ce moment. Voilà huit jours que je sais ce qui s'est passé, huit jours que j'y pense à tout instant, et c'est tout seul que j'ai pris la résolution de venir et de vous dire : Monsieur Alain, si vous êtes un honnête homme, il faut réparer ce que

vous avez fait ! monsieur Alain, si vous êtes un honnête homme, il faut épouser Jeanne-Marie ?

Le chasseur haussa les épaules.

Ce n'était point qu'il ne fût impressionné de la solennité qu'il y avait dans les paroles du mousse ; mais, ayant résisté aux instances et aux menaces de maître Hénin, ayant tenu bon contre les suggestions de sa propre conscience, il eût rougi de céder aux prières d'un enfant.

— Ainsi vous refusez ? continua Jean-Marie. Vous avez mis la désolation dans une pauvre famille, et vous croyez qu'il vous suffira de dire non pour que tout soit fini ? et vous dormirez tranquille, tandis que deux pauvres êtres qui n'ont rien fait pour souffrir passeront leurs nuits dans le chagrin et dans les larmes ?... Non, cela ne sera pas, monsieur Alain, c'est moi qui vous le dis.

— Tu es un enfant.

— Vous vous trompez, monsieur Alain : les larmes de ma mère m'ont fait homme, et la preuve, c'est que, s'il vous reste encore quelque pitié dans le cœur, j'espère que la mort du fils réussira où le désespoir de la mère a échoué.

— Que veux-tu dire, Jean-Marie ?

— Que je ne suis pas venu sur ce banc, seulement pour vous parler... Non ; je sais d'avance qu'elle serait votre réponse, monsieur Alain.

— Et pourquoi y es-tu venu, alors ?

— Je suis venu pour y mourir !

Il y avait une telle exaltation dans la physionomie

et dans les paroles du mousse, qu'Alain en fut effrayé.

— Mourir, toi? s'écria-t-il.

Jean se tut.

— Mais tu es fou! mais tu as la fièvre! dit le chasseur.

— Je ne suis pas fou, je n'ai pas la fièvre, continua Jean-Marie en apparence plus calme; seulement, je veux mourir. Si j'étais un homme, je me battrais contre vous et j'essayerais de vous tuer ou de me faire tuer par vous. Je ne suis qu'un enfant, je mourrai.

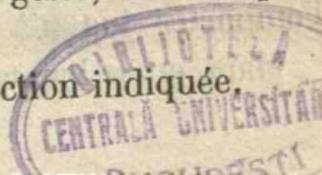
— Et pourquoi diable veux-tu mourir?

— Je veux mourir parce que, par votre faute, il faut que je me sépare de ma mère et que, loin d'elle, le chagrin m'aura vite tué; je veux mourir parce que j'espère que vous aurez regret d'avoir causé la mort d'un innocent, que son souvenir vous touchera, que vous ferez alors votre devoir en rendant l'honneur à Jeanne-Marie, qu'elle ne pleurera plus, qu'elle ne sera plus honnie par les gens de Maisy; je veux mourir, enfin, parce que, si tout cela n'arrive point à vous faire pitié, je serai plus près du bon Dieu pour le prier de veiller sur ma mère et de punir celui qui l'a rendue malheureuse!... Vous voyez bien, monsieur Alain, que j'avais de bonnes raisons pour me décider, que je ne suis pas fou et que je n'ai pas la fièvre.

— Et crois-tu que je te laisserai faire? s'écria Alain.

Pour toute réponse, l'enfant d'un geste, lui indiqua le large.

Alain tourna les yeux dans la direction indiquée.



Il avait oublié le flux.

Il reconnut en frissonnant que la mer montait avec la rapidité qui caractérise les marées équinoxiales.

C'était à son tour de prier et de conjurer.

— Jean-Marie, dit-il, pas de folies ! Je te le demande en grâce, mon enfant : courons à la barque ; nous n'avons pas une seconde à perdre... Vois, il me faudra déjà entrer dans l'eau jusqu'au ventre pour arriver à elle.

Un éclair de triomphe illumina le visage de l'enfant.

— Ah ! je le disais bien, s'écria-t-il, que la mort de son fils serait bonne à Jeanne-Marie ! L'idée de voir mon esprit troubler votre repos vous fait déjà peur.

— Nom d'un tonnerre ! viendras-tu à la fin ? s'écria le chasseur impatienté.

— Non, je n'irai pas, dit l'enfant. Partez seul ; moi, je reste ; moi, je veux mourir ici et j'y mourrai ! je vous rendrai la vie que vous avez sauvée aux dépens du bonheur de ma mère ; je ne verrai plus couler ses larmes ; je n'entendrai plus ceux du bourg l'insulter par des mots infâmes.

Alain comprit que, dans l'état d'exaltation où se trouvait l'esprit du mousse, il essayerait vainement de le convaincre par le raisonnement. Saisissant alors le moment où les yeux de Jean-Marie s'étaient détournés pour regarder du côté de Maisy, il fit un bond jusqu'à lui et chercha à l'enlacer de force entre ses bras pour l'emporter jusqu'à l'embarcation.

Mais, en se baissant, le petit garçon échappa à son

étrainte et se mit à fuir; Alain le poursuivit. Le chasseur était leste et vigoureux, et cependant il ne put l'atteindre; car le mousse semblait animé d'une énergie surnaturelle.

Cette course folle dura sept ou huit minutes.

Alain, essoufflé, s'arrêta le premier et regarda la mer.

Elle montait toujours et avec une violence et une rapidité effrayantes.

A peine si le banc était encore large de cent pas.

Il appela Jean-Marie avec angoisse.

Le petit garçon s'arrêta à son tour en voyant que le chasseur avait renoncé à sa poursuite.

Il fit quelques pas comme pour aller au-devant des flots et s'assit sur une pierre, sans toutefois cesser de suivre du regard les moindres mouvements du chasseur.

— Jean-Marie, dit Alain, tu ne veux donc pas être raisonnable? Voyons, je t'en conjure, profitons du peu d'instants qui nous restent pour regagner la barque.

Le mousse secoua la tête.

— Non, dit-il, partez et laissez-moi ici; je ne sais pas ce que c'est que la mort, et si cela fait du bien ou du mal; mais il est impossible que je souffre plus que je n'ai souffert depuis huit jours... La mort! je n'en ai pas peur, allez! l'idée qu'elle va amener la consolation et la réparation pour la Jeanne me la rendra fièrement douce!

Alain se sentait vaincu par l'énergie de cet amour filial.

Les glaces de son cœur se fondaient peu à peu, et la vague tendresse qu'il avait toujours conservée pour la veuve reprenait assez de puissance pour abattre les mesquines considérations de l'amour-propre.

Il s'avança du côté de Jean-Marie.

Le petit bonhomme, croyant qu'une seconde fois il essayait de le surprendre, se dressa sur ses pieds, et s'apprêta à fuir.

— Reste ! lui cria Alain.

— Cela dépend de vous, répondit l'héroïque enfant.

Un violent combat parut se livrer dans le cœur d'Alain.

— Allons, reste ! dit-il, et ce que tu demandes... eh bien...

— Eh bien ?

— Eh bien, je le ferai ! Il est impossible qu'une mère si tendrement aimée de son enfant ne soit pas la meilleure des femmes, même avec un sauvage comme moi.

— C'est vrai, ce que vous dites là, monsieur Alain ? s'écria Jean-Marie.

— Oui, sur mon âme ! dit le jeune homme.

— Vous épouserez la Jeanne ?

— Je l'épouserai.

L'enfant étendit avec une étrange solennité la main vers la mer, qui, s'approchant rugissante, n'était plus qu'à vingt pas d'eux.

— En face de la mort, reprit-il, vous le jurez ?

— Je le jure, mon fils ! dit Alain.

— Oh ! vous ne voudriez point me tromper, n'est-ce pas, dans un moment comme celui-ci ?

Le mousse, tout à l'heure si résolu, se mit à fondre en larmes sous le poids de cette réaction imprévue.

Puis, se jetant dans les bras d'Alain :

— Merci pour ma mère et merci pour moi ! lui dit-il ; et, pour elle comme pour moi, je vous jure, monsieur Alain, que nous ferons ce que nous pourrons pour alléger votre croix... Oh ! va-t-elle être soulagée, la pauvre Jeanne-Marie ! Allons vite la retrouver, monsieur Alain.

— Oui ! oui ! s'écria le jeune chasseur ; voilà déjà trop de temps perdu, et je crains que nous ne soyons forcés de nous mettre à la nage pour regagner l'embarcation. En attendant, jouons des jambes, mon garçon !

Tous deux se mirent à courir du côté de la barque, tandis que la mer montait toujours : on eût dit qu'elle les poursuivait.

Ils étaient sur un terrain plat ; mais une ligne de rochers élevés de sept ou huit pieds leur cachait le canot.

Lorsque, en courant, ils eurent dépassé ces rochers, ils s'arrêtèrent tout à coup.

Ils cherchaient la barque des yeux : la barque n'était plus à l'endroit où le chasseur l'avait amarrée.

Où était-elle ?

Jean-Marie l'aperçut le premier ; il poussa un cri de désespoir, l'indiqua du doigt à son compagnon et tomba à genoux, non plus dans le sable, mais dans l'eau.

La mer montait toujours, la mer les avait rejoints, la mer venait mourir à leurs pieds.

On apercevait l'embarcation à un quart de lieue environ au large : la lame l'avait détachée de son amarre.

Elle s'en allait en dérive, et le courant l'entraînait avec rapidité.

## XXII

### UN HOMME A LA MER

Alain regarda l'enfant toujours à genoux et priant ; il embrassa l'espace d'un coup d'œil pour juger des chances de salut qui leur restaient.

Aucun des rochers que l'on apercevait sur le banc n'avait plus de sept à huit pieds de haut, et, lorsque la mer était pleine, plus de vingt brasses d'eau devaient les couvrir.

A l'horizon, on ne voyait rien, rien que le disque rouge du soleil, qui, pareil à un globe de feu, au milieu des nuages de pourpre et d'or, descendait lentement dans l'Océan, et les vagues, dont ses brillants reflets n'éclairaient plus que les cimes moutonneuses et mugissantes.

L'enfant priait toujours.

Alain poussa un soupir, et deux grosses larmes roulerent le long de ses joues ; il était à peu près indifférent

sur son sort ; mais celui de ce pauvre enfant, mais le désespoir de sa mère le touchaient.

Enfin, Jean-Marie, ayant terminé sa prière, se releva.

— Que faut-il faire, dit-il, monsieur Alain ? Oh ! je vous en réponds, maintenant que je sais que c'est pour être heureux que nous allons vivre, vous me trouverez autant de force et de courage que j'en avais tout à l'heure pour mourir ; oh ! oui, je veux revoir Jeanne, maintenant que j'ai une bonne nouvelle à lui dire ; oh ! oui, je veux embrasser ma mère, maintenant que je ne sentirai plus ses larmes retomber sur mon cœur.

Alain ne l'écoutait pas.

— Sais-tu nager ? demanda-t-il à l'enfant.

— Hélas ! non, répondit tristement le petit Jean-Marie.

— Alors, dit Alain, il ne nous reste plus qu'à gagner la roche la plus haute, et attendre là, de Dieu, ou un miracle, ou la mort... Viens, mon enfant.

— Mais, vous, Alain, dit vivement Jean-Marie, vous savez nager ?

— Certainement.

— Eh bien, alors, vous pouvez vous sauver, vous ; vous pouvez gagner la terre.

Le chasseur hocha la tête en signe de refus.

— Comment ! s'écria l'enfant, vous voulez partager mon sort ? vous voulez mourir avec moi ?

— Sans doute !

— Mais je ne le veux pas, moi, monsieur Alain. Oh !

mon Dieu ! mais songez donc à Jeanne-Marie ; elle resterait seule, la pauvre femme ; que deviendrait-elle, isolée, sans appui ? C'est le bon Dieu qui m'appelle à lui, vous le voyez, monsieur Alain. Et, au fait, je suis faible, chétif ; je ne lui suis bon à rien, à la pauvre mère, tandis que, vous, vous êtes fort, vous pouvez gagner votre vie et la sienne, vous la soutiendrez, vous la protégerez, vous la consolerez, et, enfin, monsieur Alain, vous tâchez de l'aimer comme je l'aime.

Mais Alain était fermement résolu, ne pouvant sauver l'enfant, à périr avec lui.

— La côte est trop loin, dit-il ; un homme, si bon nageur qu'il fût, ne saurait y arriver.

— Oh ! ne dites pas cela, monsieur Alain ; car cela n'est pas vrai... Tout vous est possible, à vous, et j'ai entendu dire que, des lieues entières, vous les pouviez faire à la nage. Oubliez donc que je suis là. Partez, Alain ! partez, mon père ! D'ailleurs, si je vais mourir, n'est-ce pas ma faute ? n'est-ce pas mon entêtement qui aura causé ma mort, et qui vous aura exposé à périr avec moi ? Abandonnez-moi donc ; allez trouver Jeanne-Marie, racontez-lui tout ce qui se sera passé et dites-lui que je m'en irai là-haut en prononçant son nom. Si l'enfant que porte ma mère est un fils, appelez-le Jean-Marie comme moi, et, lorsque la Jeanne l'embrassera, dites-lui tout bas un mot pour lui rappeler l'autre Jean-Marie qui sera là-haut, afin que ma pauvre âme ne soit pas trop oubliée... Voilà tout ce que je demande, mon cher Alain, voilà tout.

Et le pauvre enfant éclata en sanglots.

Pour toute réponse, Alain serra l'enfant contre son cœur.

La mer montait toujours ; le petit garçon avait déjà de l'eau jusqu'au-dessus du genou ; le chien hurlait lamentablement.

Le chasseur souleva l'enfant entre ses bras et se mit en mesure d'escalader un rocher assez élevé, qui n'était plus qu'à quelques pas d'eux ; le chien les suivit.

Lorsque Alain fut près d'en toucher le faite, il posa précipitamment Jean-Marie sur la plate-forme, y grimpa lui-même, et, regardant du côté de la terre :

— Jean ! Jean ! s'écria-t-il, nous sommes sauvés ! Vois-tu une barque là, là dans la direction du clocher ? Nous sommes sauvés, entends-tu ? car elle a le cap sur nous, et elle nous aura rejoints bien certainement avant que l'eau nous ait gagnés.

Jean-Marie accueillit cette nouvelle avec des cris de joie.

Il monta près d'Alain.

— Vois-tu ? lui dit celui-ci, vois-tu ?

— Oui ! oui ! je vois, père ! Oh ! quel bonheur ! quel bonheur pour la pauvre Jeanne-Marie !

L'enfant ne craignait la mort que pour le chagrin et l'isolement qu'elle causerait à sa mère.

Le soleil était complètement disparu de l'horizon ; il s'était à peu près enfoncé dans la mer comme un vaisseau qui sombre, et le crépuscule, fort court à cette époque de l'année, commençait à s'assombrir.

Alain jugea nécessaire d'appeler l'attention des gens de la barque : il tira deux coups de fusil en l'air ; puis, mettant son mouchoir au bout du canon, il agita ce pavillon.

La barque approchait en droite ligne, et les individus qui la montaient avaient, bien certainement, vu les signaux.

Tout à coup, et comme elle n'était plus qu'à un millier de brasses environ du rocher, sans aucun motif apparent, la barque changea de direction : elle gouverna à droite et dépassa les deux naufragés en les laissant par son travers.

Tous deux poussèrent en même temps deux cris désespérés qui se confondirent en un seul, mais qui restèrent sans écho.

Le chasseur renouvela les mouvements de son signal ; puis, arrachant le mouchoir du canon de son fusil, il songea à le recharger,

Il chercha la poire à poudre dans son havre-sac.

Pour escalader plus aisément l'éminence, il s'en était débarrassé ; le carnier était tombé au bas du rocher, l'eau le recouvrait déjà, la poudre était mouillée.

Alain jeta sur la mer un regard plein d'angoisses ; la chaloupe s'éloignait toujours.

Il tenta de nouveau de la héler ; mais il sentit que le bruit des vagues couvrait sa voix.

Ces diverses péripéties lui avaient donné la fièvre ; il était dans un de ces moments où rien ne semble plus impossible à l'homme.

Il commença, sans rien dire au petit Jean, de se dépouiller de ses habits.

— Vous allez gagner la côte, Alain, dit l'enfant avec mélancolie; vous faites bien. Surtout n'oubliez pas ce que je vous ai recommandé pour la mère.

— Je ne vais pas gagner la côte, dit Alain; je vais tâcher de rejoindre la barque pour la ramener à toi.

— Mais c'est impossible, dit l'enfant; voici la nuit venue, on ne voit presque plus la barque, et, lorsqu'une fois vous serez à la mer, vous ne la verrez plus du tout.

— Que veux-tu, mon enfant! dit Alain en continuant à se dépouiller, c'est notre seule chance de salut!

Jean-Marie se remit à pleurer.

— Oh! j'en ai honte, dit l'enfant avec rage, mais il me semble que j'ai peur, à présent.

— Du courage, petit! dit Alain, et, si je meurs et que tu revoies la Jeanne-Marie, fût-ce là-haut, dis-lui que j'ai fait ce que j'ai pu pour réparer mon crime.

Et il tendit ses bras à l'enfant.

Celui-ci s'y jeta.

Il fallut que le chasseur employât la force pour se débarrasser de son étreinte.

Alors, et sans perdre un instant, Alain se précipita dans la mer.

Pavillon, auquel personne ne songeait, et qui était le personnage passif de cette trinité, s'y jeta après son maître, trouvant tout naturel de le suivre où il allait.

Le chasseur, comme on l'a vu, dans l'occasion, était

un intrépide et vigoureux nageur; il dirigea sa route, non point directement sur la barque, mais au-dessus de l'endroit où elle devait nécessairement arriver en continuant sa bordée et en se trouvant sur son passage.

Une dernière fois, il voulut revoir le pauvre mousse; tout en nageant, il tourna la tête et regarda du côté du rocher.

Comme le rocher, relativement à lui, se trouvait du côté du couchant, il aperçut l'enfant, qui se détachait comme une silhouette noire sur le fond rougeâtre de l'horizon.

L'enfant était à genoux et priait, les mains élevées vers le ciel.

Alain lui envoya encore un adieu et se remit à nager avec vigueur.

Dans le mouvement qu'il avait fait, il s'était aperçu que Pavillon nageait près de lui.

Il eut un instant l'idée de renvoyer le chien près de l'enfant; mais il réfléchit que Pavillon, selon toute probabilité, ne lui obéirait pas et qu'il perdrait du temps et des forces pendant cette lutte inutile.

Pavillon était, au reste, un aussi rude nageur que son maître; il avait les pieds palmés, ayant probablement eu parmi ses aïeux quelque chien de Terre-Neuve.

Alain laissa donc Pavillon faire à sa guise et continua de nager en diagonale vers l'endroit où il espérait arriver en même temps que la barque.

Mais à peine eut-il fait trois ou quatre cents brasses, qu'il sentit qu'il perdait sa direction : il était entraîné vers la droite et c'était à gauche qu'il lui fallait aller.

Il était dans un courant, et le courant l'emportait !

Il essaya de le maîtriser ; ses efforts furent impuissants et n'aboutirent qu'à le maintenir à la même place.

Il essaya de plonger ; il savait que quelquefois ces courants n'existent plus à une certaine profondeur ; mais, entre deux eaux comme à la surface, il se sentit refoulé par cette force irrésistible.

Il cria, il appela ; mais, comme sur le rocher, le bruissement de la vague répondit seul à ses cris.

Repoussant l'eau d'un élan vigoureux, il s'éleva à la surface de la mer jusqu'à la ceinture.

Il voulait regarder autour de lui ; malheureusement, la nuit était venue et son œil ne put à plus de vingt pas percer les ténèbres qui l'entouraient.

La lutte était inutile, et cependant l'idée d'abandonner le pauvre enfant désespérait Alain. Il ne cessait de songer à lui. Lorsqu'une lame plus haute que les autres le soulevait, lorsqu'elle venait en grondant se briser sur sa poitrine, il croyait voir le pauvre petit corps de Jean-Marie servant de jouet à cette lame ; il se le figurait cramponné à son rocher et il voyait la mer autour de lui, monter encore, monter toujours, calme, mais aussi menaçante, aussi implacable dans son calme que dans ses fureurs. Lorsqu'un goëland attardé passait sur sa tête en regagnant son gîte, il croyait entendre le cri par lequel celui qu'il appelait son fils venait de rendre son

âme au Créateur, et des vertiges lui traversaient le cerveau, et, quoiqu'il fit grand froid, il était baigné de sueur.

Il plongeait alors pour éteindre cette sueur sur son front.

Cependant il était toujours entraîné et toujours si rapidement, qu'il n'avait besoin, en quelque sorte, d'aucun effort pour se soutenir sur les flots.

Enfin, il se sentit tourner rapidement plusieurs fois sur lui-même; puis il lui parut que ses mouvements étaient redevenus libres.

C'était le courant qui expirait.

Alain chercha un instant la route qu'il pourrait suivre; la nuit était sombre, il ne vit au ciel ni lune ni étoiles, rien autour de lui, que la phosphorescence des vagues.

Il était perdu dans l'immensité !

Pavillon nageait toujours à quelques pas de son maître, et, de temps en temps, poussait un lugubre hurlement, comme pour appeler du secours.

Alain, s'en remettant à la Providence de le conduire, nagea du premier côté venu.

Il nagea ainsi pendant à peu près une heure et demie.

Puis ses forces s'épuisèrent, ses mouvements devinrent mal assurés, et il lui fut difficile de monter sur les vagues; elles passaient en roulant au-dessus de sa tête.

Et il lui semblait que Pavillon hurlait plus lugubrement.

Alors, peu à peu, il sentit que tout son sang refluaît au cerveau; il entendait à son oreille un bourdonne-

ment sourd et continu. La fantasmagorie de son passé se reproduisait vivante et multiple à ses yeux ; tout ce qu'il avait vu, fait ou dit, il le voyait, le faisait et le disait une seconde fois. Et, en même temps, dans cette hallucination, les jeux de son enfance à l'ombre du verger ombreux de la Cochardière, se confondaient avec sa vie de Paris, ses plaisirs, ses orgies, ses deux duels, ses amours avec Lisa, ses tristesses au Gabion, ses courses dans le marécage. Il retrouvait, à côté les unes des autres, les ennuyeuses figures des pédagogues de Saint-Lô et la physionomie calme et douce du vieux Montplet ; il entendait les hennissements par lesquels le bidet de son père saluait le logis, lorsqu'il y rentrait après une longue course. Les joyeuses connaissances qu'il avait laissées à Paris formaient le fond du tableau ; malgré leur nombre, toutes leurs images étaient distinctes, et, toutes en même temps, elle se rappelaient à la mémoire de celui qui allait mourir.

Peu à peu, les forces s'épuisant toujours, les bourdonnements devenant plus forts, la vision s'effaça ; il sembla à Alain que le fond noir qu'il avait devant les yeux se teignait d'azur, et, sur cet azur, il vit poindre dans l'éloignement une figure resplendissante qui allait grandissant et se rapprochant de lui. Bientôt elle fut assez près pour qu'il la reconnût : cette figure, c'était celle de la Jeanne-Marie ; elle était assise sur le rocher où il avait laissé le mousse.

L'enfant était debout près d'elle, appuyé à sa poitrine, et tous deux étaient entourés d'une auréole lumi-

neuse; Alain ne voyait point la figure de l'enfant, mais il voyait celle de la mère; la mère le regardait en souriant, et ce sourire était d'une ineffable tristesse.

Tout à coup, le nuage qui semblait couvrir le visage de l'enfant se dissipa, et ce visage lui apparut si pâle, que l'enfant devait être mort.

Cette idée redoubla le délire auquel le malheureux Alain était en proie.

Dans sa vision, le rocher n'était qu'à quelques brasses de lui. Il réunit toutes ses forces pour l'atteindre; ses doigts crurent rencontrer les pierres qui formaient la base du piédestal au haut duquel elle lui apparaissait; il s'y cramponna avec la puissance que donnent les approches de la mort et s'évanouit.

Dans les angoisses de son agonie, il entendit un lugubre hurlement passer au-dessus de sa tête.

C'était la voix plaintive du chien, qui, de son côté, jetait à la création son dernier adieu.

## XXIII

### A CHACUN SON DÙ

Maître Hénin, chaque matin que Dieu faisait, avait l'habitude de fumer sa pipe assis sur un banc de bois placé le long de la haie de son jardin.

Le lendemain du jour où s'étaient passés les événements que nous venons de raconter, le maître d'équipage était, à l'heure accoutumée, assis sur son banc de prédilection et fumant sa pipe comme d'habitude.

A quelques pas de lui, Louison débrouillait des lignes et redressait des hameçons.

Un peu plus loin, les aînés de ses fils, ayant halé la vieille barque sur la grève, s'occupaient à glisser de l'étaupe entre ses bordages disjoints.

La physionomie du marin était plus sévère et plus sérieuse que de coutume; la préoccupation avec laquelle ses lèvres chassaient d'épaisses bouffées de fu-

mée n'était point dans ses habitudes : on ne retrouvait plus là le calme et la méthode sensuelle avec lesquels il se livrait à ce délassement favori; de temps en temps, lui qui, ayant vieilli sur les flots, conservait pour l'Océan une espèce de culte, lui qui ne comprenait pas que des êtres humains pussent vivre loin de ses bords, il regardait la mer avec une double expression de colère et de reproche.

Puis il tombait dans des méditations si profondes, qu'il fallut de graves événements pour l'en tirer.

Au moment où le soleil levant, se dégageant des vapeurs de l'horizon, empourprait la mer et dorait les murs de la maison, il se fit une grande rumeur dans le bourg.

Toute la population déjà occupée sur la grève quittait ses travaux et courait du côté de l'église, où l'on entendait le sourd bourdonnement d'une foule assemblée.

La femme et les enfants de maître Hénin firent ce que faisaient tous leurs compatriotes.

Pendant assez longtemps, le maître d'équipage resta indifférent à ce tumulte; puis, se levant avec colère, il jeta sa pipe à terre et la brisa en morceaux.

— Font-ils un train, nom d'un tonnerre! s'écria-t-il; ils l'auront trouvé, et les voilà qui courent au cadavre comme une nuée de corbeaux. Encore, ceux-là ont-ils une excuse : ils en mangent, de l'homme; mais le beau fichu spectacle pour une femme et des enfants qu'une face de noyé!

Ayant ainsi exhalé sa mauvaise humeur, maître

Hénin, toujours grommelant, se dirigea du côté où il entendait ce tapage.

Chemin faisant, il rencontra Louison, qui revenait.

— Eh bien, demanda-t-il, c'est lui, n'est-ce pas?

— Non, répondit Louison, ce n'est pas lui : c'est Langot qu'on a trouvé.

— Oh ! interrompit maître Jacques, du moment que ce n'est pas lui, je me fiche pas mal de ce qu'on a trouvé chez ce vieux caïman de malheur.

— Mais attends donc ! tu ne laisses jamais finir. On n'a rien trouvé chez Langot : c'est lui-même que l'on a trouvé, et pendu !

— Bah ! dit Hénin accordant, malgré sa préoccupation, quelque attention à la nouvelle, pendu ! Et sait-on pourquoi il s'est pendu ?

— Il y en a qui disent que c'est parce qu'il avait perdu une grosse somme d'argent ; d'autres parce qu'il allait avoir des démêlés avec la justice ; d'autres, enfin, parce que Richard prétendait qu'il lui devait une somme de cent mille francs, et le poursuivait pour cette somme : il a mieux aimé se pendre que de la payer.

— Eh bien, il a fait là, *ce dont*, depuis longtemps, je me serais chargé pour son compte s'il avait navigué à mon bord.

Cette oraison funèbre terminée, maître Hénin, allait regagner sa maison lorsqu'un cri de surprise et d'effroi poussé par Louison lui fit brusquement retourner la tête, et, à dix pas de lui, il aperçut Alain, Alain qu'il croyait mort et qui se dirigeait de leur côté !

Il courut à sa rencontre.

— Vous! vous! s'écria-t-il, vous vivant! Nom d'un tonnerre! on me donnerait un trois-mâts en toute propriété, que je ne serais pas si content.

Alain fut tout étonné de l'accueil chaleureux qu'il recevait de maître Hénin, avec lequel il se croyait toujours en froid depuis la violente altercation qu'ils avaient eue quelques mois auparavant.

Cédant alors à la demande du maître d'équipage, il lui raconta ce qui s'était passé pendant la nuit précédente : comment le petit Jean-Marie était venu le trouver sur les bancs; comment, touché du dévouement de l'enfant, il lui avait juré d'épouser sa mère; comment, la barque emportée par le courant, ils avaient été obligés de se réfugier sur le rocher. Il lui dit l'espoir qu'ils avaient eu d'être sauvés par une embarcation, espoir qui s'était bientôt évanoui. Alors, lui, Alain, s'était jeté à la mer pour atteindre le canot; mais, entraîné par le courant, brisé par les flots, il s'était évanoui, croyant être cramponné au rocher où il avait laissé Jean-Marie, tandis que c'était à la falaise qu'il avait abordé.

Enfin, la marée étant baissée, il avait pu revenir au Gabion à pied sec, et y prendre des vêtements.

— Pauvre Jean-Marie! ajouta Alain, les larmes aux yeux, si je l'avais emmené avec moi, peut-être l'aurais-je sauvé.

— Et maintenant, demanda maître Hénin, qu'allez-vous faire?

— N'ai-je pas promis à l'enfant d'épouser sa mère ? Eh bien, maître Hénin, ce que j'avais refusé à la menace, je l'ai accordé à la prière : je viens tenir ma promesse.

— Et cela vous coûte ? demanda le vieux marin.

— Non ; car j'aimais Jeanne-Marie au fond du cœur, et, aujourd'hui, elle m'est doublement sacrée, et comme femme, et comme mère. Allons donc lui annoncer la fatale nouvelle ; je doute que la seconde que j'aurai à lui dire la console de la première.

— Allons, dit maître Hénin, d'autant plus que vous n'aurez pas loin à aller ; vous savez qu'elle est chez moi ?

Alain fit de la tête un signe qui voulait dire : « Oui, je le sais. »

— Alors, venez !

Les deux hommes se rapprochèrent de la maison ; mais, au lieu d'entrer par la porte, Hénin s'arrêta devant une des fenêtres ; le rideau intérieur s'écartait d'un des châssis et permettait au regard de plonger dans la chambre.

Le maître d'équipage regarda le premier.

— Eh bien, demanda Alain, y est-elle, la pauvre créature ?

— Oui, elle y est.

— Alors, entrons, dit le jeune chasseur en poussant un soupir.

— Entrons, répondit Hénin ; mais, auparavant, regardez.

Alain secoua tristement la tête et approcha machina-

lement son œil de l'ouverture ; mais à peine son regard eût-il plongé dans la chambre, qu'il jeta un cri, et, se retournant du côté du vieux marin, le regarda avec stupéfaction.

— Ah ! dit-il, qu'ai-je vu ?

Alain avait vu Jeanne-Marie penchée sur un lit, et soutenant son fils d'une main, tandis que, de l'autre, elle portait une tasse aux lèvres de l'enfant.

— Eh bien, oui ! eh bien oui, quoi ! répondit maître Hénin.

Le chasseur se laissa tomber à genoux en levant les mains au ciel.

Le marin le redressa rudement.

— Eh bien fit-il, qu'allez-vous dire au bon Dieu ? Qu'il est trop bon d'avoir fait deux miracles pour un sauvage de votre espèce ? Ne le sait-il pas de reste ? Venez d'abord les embrasser.

Et il poussa Alain dans la maison.

On comprendra facilement quelle fut la joie de Jeanne-Marie, tenant son fils entre ses bras et revoyant Alain, que l'on croyait mort, et surtout Alain repentant, lui demandant humblement d'oublier le passé et la suppliant de lui permettre de réparer ses torts envers elle.

On concevra aussi avec quel élan de reconnaissance vers Dieu le chasseur embrassa le petit mousse, qu'il ne comptait plus revoir sur la terre.

— Comment t'es-tu donc tiré de là, mon pauvre cher enfant ? lui demanda-t-il.

Jean-Marie lui indiqua du doigt le vieux maître d'équipage.

Alain comprit tout.

— Ah ! dit-il, c'est donc vous, maître Hénin, qui étiez dans la barque que nous avons vue ?

— Pardieu ! moi et la Jeanne-Marie, ou plutôt la Jeanne-Marie et moi ; car c'est elle qui, à force de s'informer, a appris que le diable de petit bonhomme était allé vous donner la chasse.

— Mais pourquoi alors ne pas m'avoir accosté tout de suite ? Vous m'eussiez évité un fameux plongeon !

— Pourquoi ? Parce que, si vous n'étiez pas un terrien fini qui va se promener pour son agrément sur les bancs, sans se soucier de ce qui les entoure, vous auriez su qu'il y avait, à deux lieues en mer, à l'est de l'embouchure de la Vire, un fort courant qui rabat sur la côte.

— Ah ! fit Alain, je le connais à présent, et je vous jure que je n'oublierai pas qu'il y est !

— Eh bien, c'est ce courant que je voulais éviter. Je vous voyais bien, allez ! vous tortillant sur votre coquetier de granit, avec votre façon de pavillon d'angoisse ; mais il fallait tourner le banc pour arriver jusqu'à vous autres, et vous n'avez pas eu la patience d'attendre ! Non, vous n'avez pas voulu devoir votre sauvetage au veil ours blanc d'Hénin.

Alain serra énergiquement la main du maître d'équipage.

Comme tout était éclairci et arrangé de ce côté, on

annonça à Jeanne-Marie et à Alain la mort étrange et inattendue de Thomas Langot.

L'oncle n'avait pas été très-tendre, comme on a vu, pour la pauvre Jeanne, et, cependant, celle-ci ne put s'empêcher de pleurer en apprenant cette mort.

— Ah ! par ma foi, s'écria Alain, vous avez des larmes de trop, ma chère Jeanne, et, si vous ne voulez pas que Dieu vous punisse, gardez-les pour une meilleure occasion. Quant à moi, ajouta gaiement le chasseur de sauvagine, je n'eusse pas souhaité sa mort ; mais, puisqu'il a jugé à propos de se pendre, j'avoue que j'ai le regret de ne pas le regretter.

La veillée se prolongea fort tard dans la maison du marin, et il était près de onze heures du soir lorsque Alain regagna le Gabion.

Le lendemain, on connut la cause véritable de la mort de Langot.

Un papier timbré fut trouvé sur son lit par le juge de paix appelé pour dresser procès-verbal du suicide.

C'était une assignation au tribunal civil de Saint-Lô ; elle était lancée par Richard à Thomas Langot, et contenait réclamation d'une somme de cent mille francs.

Richard se réservait de faire connaître, en temps et lieu, les causes de l'obligation.

Il était évident que, la veille ou la surveille, Richard était venu à Maisy et avait fait à Langot une de ses visites ordinaires. Langot s'était lassé des exigences de Richard, et avait refusé.

Alors, Richard, pour épouvanter Langot, avait laissé le papier timbré tombé entre les mains de la justice.

Langot avait perdu la tête.

L'affaire de Montplet n'était point la seule affaire usuraire qu'il eût à se reprocher; il songea qu'une seule réclamation les soulèverait toutes, et qu'un concert de malédictions s'élèverait contre lui de tous les coins du village.

Les malédictions étaient assez indifférentes à Langot; mais derrière les malédictions était cachée la cour d'assises.

Il y avait, au bout du compte, faux en écriture privée dans les billets Montplet.

Thomas Langot avait, comme nous l'avons dit, perdu la tête et s'était pendu.

## XXIV

### CONCLUSION

Deux mois et demi après leur mariage, et trois mois après la mort de Thomas Langot, Alain Montplet, sa femme et le petit Jean-Marie, faisaient leur rentrée à la ferme de la Cochardière, où les attendait un splendide festin donné en l'honneur de maître Hénin, de Louison et des onze enfants, et auquel avaient été conviés tous les amis du village de Maisy, de Grand-Camp et de Saint-Pierre-du-Mont.

Voici ce qui s'était passé pendant ces trois mois :

Non-seulement la mort de Thomas Langot avait mis la réclamation de Richard à néant, mais encore elle avait mis Richard à la disposition de Montplet, qui, maître des billets déjà rentrés entre les mains de Langot, força facilement l'avocat à lui remettre les autres.

Ces billets furent soumis à l'examen d'experts qui reconnurent que la somme réelle empruntée par Alain

Montplet était de trente-sept mille cinq cents francs.

Alain Montplet se trouva donc créancier de la succession Langot, d'une somme qui dépassait soixante mille francs.

Jeanne-Marie, héritière directe du vieux coquin, était propriétaire du reste.

Mais le reste se composait de créances toutes sujettes à contestation.

On réunit les débiteurs, et chacun, sous la foi du serment, fut sommé de déclarer sa véritable dette.

Chacun fit serment et déclara.

Il se trouva qu'il restait à la Jeanne-Marie une quarantaine de mille francs, plus la ferme de la Cochardière.

Seulement, sur le tout, il était dû soixante à soixante et dix mille francs à Alain Montplet.

Le mariage donna quittance.

Aujourd'hui, Alain Montplet a remis la ferme de la Cochardière sur le pied où elle était du temps du vieux Jean Montplet ; Jeanne-Marie est la plus jolie fermière du canton de Saint-Lô, et Jean-Marie, qui a vingt-quatre ans, est, avec sa sœur, qui n'en a encore que treize, un des bons partis du département du Calvados.

Dans ses moments perdus, Alain Montplet redevient deux ou trois fois par an le chasseur de sauvagine que vous avez connu sautant de rocher en rocher et fuyant devant la marée.

Pavillon a vécu âge de chien, est mort tranquillement de sa belle mort, et a été pieusement enterré, par

son ami Jean-Marie, près de son ancien maître le père Gabion.

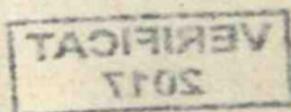
Lisa Jouselin a épousé un agent de change qui, ayant oublié de payer ses différences au bout du mois, est parti pour l'étranger, la laissant à Paris avec trois enfants.

Elle est revenue à Isigny, où elle a repris le commerce de beurre abandonné par son père.

Elle espère apprendre, un jour ou l'autre, la mort de son époux ; ce qui lui permettra de se remarier, attendu qu'elle est encore jeune, belle et coquette.

Ainsi soit-il !

FIN.





**VERIFICAT**  
**2017**

# TABLE

	Pages.
AVANT-PROPOS . . . . .	1
I. Une éducation négligée . . . . .	15
II. <i>Le Shylock de village</i> . . . . .	30
III. Les premières armes d'Alain Montplet . . . . .	45
IV. Une revanche qui n'arrange pas les affaires . . . . .	64
V. La carte à payer . . . . .	74
VI. L'héritage du père Gabion . . . . .	89
VII. Sur la grève . . . . .	100
VIII. Les naufragés de <i>la Sainte-Thérèse</i> . . . . .	113
IX. La famille du contre-maitre . . . . .	132
X. Un bon avis . . . . .	140
XI. Où il est prouvé qu'un mousse peut être bon à quelque chose . . . . .	149
XII. L'idée qui vint à maître Jacques . . . . .	158
XIII. Nuit blanche . . . . .	167
XIV. Les deux compères . . . . .	175
XV. Le judas . . . . .	183
XVI. Fausse route . . . . .	195
XVII. La faute d'une honnête femme . . . . .	209
XVIII. Un abordage difficile . . . . .	219
XIX. Les bons cœurs . . . . .	232
XX. L'affût . . . . .	245
XXI. La mer montante . . . . .	254
XXII. Un homme à la mer . . . . .	263
XXIII. A chacun son dû . . . . .	274
XXIV. Conclusion . . . . .	283